



**CONSEIL
COMMUNAUTAIRE**

SÉANCE DU

Lundi 29 septembre 2025

**PUBLICATION
DES DELIBERATIONS**

IV

Mis en ligne sur le site internet le : 15/10/25



Conseil de communauté de l'agglomération Territoires vendômois

Séance du lundi 29 septembre 2025 à 18 h 30
Grande salle du Minotaure - 8 rue César de Vendôme à Vendôme

LISTE DES DELIBERATIONS PUBLIEES - 4

EAU POTABLE / ASSAINISSEMENT

- 27 Rapport annuel sur le prix et la qualité des services (RPQS) eau potable, assainissement collectif et non collectif – Exercice 2024



Département de Loir-et-Cher
TERRITOIRES VENDÔMOIS

Siège social : Hôtel de ville et de communauté – BP 20107 – 41106 VENDÔME CEDEX

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ**

Délibération
n° TVD20250929-29

Séance du lundi 29 septembre 2025

Nombre de conseillers au moment du vote				Résultat du vote			
En exercice : 99	Présents : 65	Pouvoirs : 24	Votants : 89	Pour : 89	Contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 0

OBJET : EAU POTABLE / ASSAINISSEMENT : Rapport annuel sur le prix et la qualité des services (RPQS) eau potable, assainissement collectif et non collectif – Exercice 2024

Le lundi 29 septembre 2025 à 18h30, les membres du conseil de la communauté Territoires vendômois se sont réunis dans la Grande salle du Minotaure, 8 rue César de Vendôme à Vendôme, sur convocation adressée par le président, le 22 septembre 2025, conformément aux articles L. 2121-10, L. 2121-12 et L. 5211-11 du code général des collectivités territoriales.

PRÉSENTS :

Laurent BRILLARD
Lydie BOULAY
Nicole JEANTHEAU
Marie-José CINTRAT
Mickaël HUARD
Alain SOUVRAIN
Bruno BARBIER
Thierry SIFANTUS
Philippe BRAEM
Mickaël CASROUGE
Sylvie DEUX
Cécilia NAUCHE
Bruno DUPRÉ
Yann TRIMARDEAU
Thierry FLEURY
Sylvain CORBEAU
Michel CHARTRAIN
Marie-Christine SAUVÉ
Patrick BRIONNE
Sophie DOUAUD
Guillaume HENRION
Arnaud TAFILET

Ingrid CHARTIER-MALÉCOT
Magali MARTY-ROYER
Claude GÉROLA
Dominique DHUY
Érick GOUGÉ
Sandrine HERTZ
Laurent GAUTHIER
Christine TOREAU
Loïc SAILLARD
David CORBEAU
Véronique CHAMPDAVOINE
Christophe MARION
Yves ROLLAND
Claire GRANGER
Joël PRENANT
Stéphanie BIGOT
Claire FOUCHER-MAUPETIT
Joël HEUZÉ
Thierry BENOIST
Jean-Luc NEXON
Nicolas HASLÉ
Sam BA

Michèle CORVAISIER
Minthy MABIALA-BOUSSI
Béatrice ARRUGA
Philippe CHAMBRIER
Alia HAMMOUDI
Tural KESKINER
Yolande MORALI
Caroline BESNARD
Sabine GREULICH
Aimé HOUDEBERT
Alain VÉRITÉ
Philippe BOUCHET
Marie-Pierre LAURENCEAU
François COCHET
Anne-Marie HUBERT
Sylvie NORGUET
Albert PIGOREAU
Clairette MONTAROU
Valérie BLANQUET
Didier LALLIER
Stéphane GUÉRIN

ABSENTS AYANT DONNÉ PROCURATION :

Maryvonne BOULAY donne procuration à Thierry SIFANTUS
Annette GARNIER donne procuration à Alain SOUVRAIN
Chantal FEDELE donne procuration à Marie-José CINTRAT
Jacky FOUSSARD donne procuration à Nicole JEANTHEAU
Patrick TAFILET donne procuration à Arnaud TAFILET
Jean-François LOISEAU donne procuration à Dominique DHUY
Eric BARDET donne procuration à Claire GRANGER
Régis CHEVALLIER donne procuration à Anne-Marie HUBERT
Laure ANTHEAUME donne procuration à Sylvie DEUX
Benoît ROUSSELET donne procuration à Patrick BRIONNE
Jérôme BREDON donne procuration à Christophe MARION
Jeanine VAILLANT donne procuration à Véronique CHAMPDAVOINE
Philippe MERCIER donne procuration à Laurent BRILLARD
Clara DODIN donne procuration à Tural KESKINER
Simon HOUDEBERT donne procuration à Béatrice ARRUGA
Agnès MACGILLIVRAY donne procuration à Philippe CHAMBRIER
Benoît GARDRAT donne procuration à Michèle CORVAISIER
Floriane BERTIN-DECROOCQ donne procuration à Nicolas HASLÉ

Jimmy MARCILLY donne procuration à Minthy MABIALA-BOUSSI
Sylvie BONNET donne procuration à Alia HAMMOUDI
Reyhan DOGAN donne procuration à Yolande MORALI
Christophe CHAPUIS donne procuration à Marie-Christine SAUVÉ
Patrick CALLU donne procuration à Thierry BENOIST
Pierre FOURNET-FAYARD donne procuration à Sabine GREULICH

ABSENTS OU SUPPLEES :

Patrick HUGUET	Philippe POUDRAI	Thierry FOURMONT
Jean-Claude GERBAUD	Caroline LEMAÎTRE	Alain LAJOUX
Gilles SOURIAU	Bernard BONHOMME	Gilles LEGUEREAU
Philippe COLART	Michel RANDUINEAU	
Yves DOLBEAU	Marwane CHABBI	

Laurent Brillard, Président, préside la séance.

Le conseil de communauté, réuni au nombre prescrit par l'article L. 2121-17 du code général des collectivités territoriales, nomme Michel CHARTRAIN, un de ses membres, pour secrétaire conformément à l'article L. 2121-15 dudit code.

Conformément à la délibération n° TVD20201607-05 du 16 juillet 2020 et à l'article 21 du règlement intérieur adopté le 7 décembre 2020 par délibération n° TVD20201207-10, les délibérations sont adoptées au scrutin public ou secret par vote électronique en présentiel au moyen de boîtiers individuels.

Vu l'arrêté n° TVSG20221025-12 du 25 octobre 2022 donnant délégation de fonction et de signature à Yann Trimardeau, vice-président délégué au cycle de l'eau (eau potable, assainissement et gestion des eaux pluviales urbaines) ;

Yann TRIMARDEAU, Vice-président, donne lecture du rapport suivant :

EXPOSÉ :

L'article L. 2224-5 du code général des collectivités territoriales prévoit que le président de l'établissement public de coopération intercommunale présente à son assemblée délibérante, pour avis, un rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement, destiné notamment à l'information des usagers.

Depuis le 1^{er} janvier 2020, les compétences Assainissement non collectif, Eau potable et assainissement collectif sont exercées à l'échelle de l'agglomération par Territoires vendômois, en régie ou au travers de délégations de services publics (DSP).

Ce rapport, reflet de l'année 2024, offre une vue d'ensemble des services d'eau potable, d'assainissement eaux usées collectif et non collectif et dépeint les services communautaires en reprenant les indicateurs à l'échelle communale ou à celle des anciens syndicats.

Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service pour ces trois compétences pour l'année 2024 se divise en plusieurs volets :

1. un premier volume présente l'organisation et les différents éléments techniques et financiers composant le service pour les différentes compétences sous forme de synthèse à l'échelle de l'agglomération et par anciennes structures ;
2. une seconde partie, intitulée Table des indicateurs communaux, recense sous forme de fiches synthétiques l'ensemble d'informations par anciennes entités ;
3. un dernier volume présentant les documents réglementaires de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne (Note d'information sur les redevances) et de l'Agence régionale de santé (InfoFacture).

Ce rapport a été présenté en Commission consultative des services publics locaux le 17 septembre 2025.

VISAS :

Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu les statuts de la communauté Territoires vendômois.

PROPOSITION :

Il vous est proposé :

- de prendre acte du rapport annuel 2024 sur le prix et la qualité du service pour l'assainissement non collectif, collectif et eau potable établi par la direction des cycles de l'eau de la Communauté ;
- d'autoriser le vice-président délégué au cycle de l'eau à signer tout document ou acte nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

DÉCISION :

Conformément au CGCT, notamment ses articles L. 2121-29 et L. 5211-1 qui disposent que le conseil communautaire règle par ses délibérations les affaires de la Communauté, cet exposé entendu, après en avoir délibéré,

Le conseil communautaire, à l'unanimité des votants, ADOPTE la délibération présentée.

DÉLAIS ET VOIES DE RECOURS :

La présente délibération sera transmise au représentant de l'Etat dans le département, publiée et/ou notifiée. Dans un délai de deux mois à compter de la date de publication et/ou notification de la présente délibération, les recours suivants peuvent être introduits en recommandé avec accusé de réception :

- un recours gracieux adressé au président de la communauté Territoires vendômois, BP 20107 - 41106 Vendôme cedex. Au terme d'un délai de deux mois, le silence du président vaut rejet implicite du recours gracieux ;
- un recours contentieux auprès du tribunal administratif d'Orléans, 28 rue de la Bretonnerie, 45000 Orléans. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique Télérecours citoyens accessible sur le site internet <http://www.telerecours.fr>.

Le 29 septembre 2025 à Vendôme,

POUR EXTRAIT CONFORME

Le secrétaire de séance,	Le Vice-président,
Michel CHARTRAIN	Yann TRIMARDEAU

PJ : RPQS

Table des indicateurs communaux
Information AELB et ARS

DESTINATAIRES :

- 1 ex. Dossier DCE
- 1 ex. Dossier séance
- 1 ex. DSF



Rapport sur le Prix et la
qualité des services de
l'eau et de
l'assainissement

2024

Volume I : texte

courrier@catv41.fr cycles_eau@catv41.fr

 TERRITOIRES
VENDOMOIS

Le mot du Vice-Président



J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel sur le prix et la qualité des services de l'eau et de l'assainissement (RPQS) pour notre communauté d'agglomération Territoires vendômois. Ce document, qui s'inscrit pleinement dans nos missions de transparence et de responsabilité, porte sur l'année 2024 et témoigne de l'engagement constant de la collectivité en faveur d'un service public de l'eau et de l'assainissement performant, équitable et durable.

Depuis le transfert des compétences au 1er janvier 2020, notre collectivité poursuit un travail rigoureux d'harmonisation, de modernisation et d'amélioration continue des services. Ce rapport en est le reflet fidèle. Il s'appuie sur des indicateurs consolidés à l'échelle communale ou à celle des anciens syndicats pour offrir une vision d'ensemble claire et lisible. Sa publication, désormais anticipée dès le mois de juin, témoigne de notre volonté d'informer plus rapidement les élus, les usagers et les partenaires institutionnels.

Ce cinquième exercice, rendu obligatoire par la réglementation, dépasse largement le simple cadre réglementaire. Il constitue un outil stratégique pour qualifier l'action publique, mesurer les progrès accomplis et identifier les marges d'amélioration. Grâce au travail d'analyse et de mise en cohérence réalisé par nos équipes, plusieurs défauts relevés les années précédentes ont pu être corrigés, renforçant ainsi la qualité et la fiabilité des données présentées.

L'année 2024 a vu se concrétiser plusieurs actions structurantes pour le territoire. En matière d'eau potable, la collectivité s'est dotée d'équipements de détection de fuites afin d'optimiser la gestion du réseau. Des travaux de dévoiement ont été réalisés rue de Villempou à Naveil, et la pompe du forage de Villiers-sur-Loir a été remplacée, garantissant ainsi la sécurité et la continuité de l'approvisionnement.

Concernant l'assainissement, les efforts ont porté sur des opérations majeures, comme le remplacement des membranes de la station d'épuration de Vendôme, la poursuite du renouvellement des branchements amiantés du faubourg Chartrain, ou encore l'amélioration de la sécurité des postes de relèvement, conformément au programme engagé en 2022. La station de Selommes a également bénéficié d'un renouvellement de ses équipements essentiels.

La facturation des territoires en régie, confiée à un prestataire en 2023, a connu une montée en charge réussie en 2024. Les retards ont été résorbés, les relevés et factures sont désormais effectués avec régularité, et les résultats sont là : les réclamations ont chuté de 40 % et le nombre d'échéanciers accordés a diminué de deux tiers, preuve d'un retour à une relation usager apaisée et efficace.

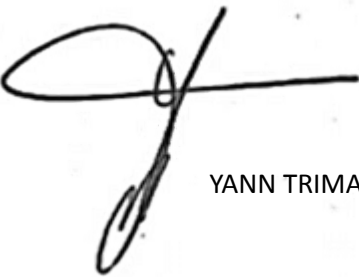
L'année a également été marquée par un événement climatique majeur : la crue d'octobre 2024. Face à cette situation exceptionnelle, les agents de la Direction de la Cycles de l'Eau se sont mobilisés sans relâche. Ils ont assuré la sécurisation d'ouvrages sensibles, comme la station de production de

Saint-Firmin-des-Prés ou plusieurs interconnexions, tout en intervenant sur des stations d'épuration et postes de refoulement fortement impactés. Dès la décrue, les opérations de nettoyage, de réparation et de remise en fonctionnement ont été menées avec détermination. Cette crise a mis en lumière la robustesse de notre service public et a également ouvert la voie à un vaste programme d'investissements pour renforcer la résilience de nos infrastructures.

Le rapport s'articule autour de quatre grandes parties. Il commence par une présentation du territoire et des indicateurs globaux relatifs à l'eau potable et à l'assainissement. Il poursuit avec une analyse technique et financière détaillée du service de l'eau potable, suivie d'une structure similaire consacrée à l'assainissement collectif. Enfin, l'assainissement non collectif fait l'objet d'une synthèse spécifique.

En complément, plusieurs volumes annexes enrichissent ce rapport. Ils comprennent les tableaux d'indicateurs par commune ou ancien syndicat et les informations réglementaires sur les redevances et la qualité de l'eau.

L'ensemble de ce travail témoigne de la rigueur et de la mobilisation des équipes de la DCE, qui ont permis une meilleure connaissance de notre patrimoine et de nos usagers. Pour autant, certains indicateurs doivent encore être consolidés. C'est pourquoi nous poursuivrons nos efforts pour fiabiliser les données et faire de ce rapport, au-delà de son caractère obligatoire, un véritable outil de pilotage de nos politiques publiques et un levier de dialogue avec les habitants et les élus du territoire.



YANN TRIMARDEAU

Table des matières

Le mot du Vice-Président	2
Table des matières	4
L'eau et l'assainissement dans la CATV	7
Préambule	7
Présentation du territoire	7
L'eau potable : vue générale	9
L'assainissement : vue générale	11
La Direction des Cycles de l'Eau	13
Les faits marquants de l'année 2024	15
Le système de production d'eau potable	20
Les points de prélèvements : ressources et volumes prélevés	20
Les stations de traitement et la qualité de l'eau	22
Le stockage d'eau potable	24
La mise en distribution	25
Les volumes consommés facturés	26
Les volumes consommés mais non facturés	26
Les volumes perdus	26
Le nombre d'abonnements	26
Les caractéristiques principales du réseau	28
Les canalisations	28
Rendement des canalisations	29
Incidents sur le réseau	31
La tarification	32
Indicateurs techniques liés à l'eau potable	34
Indicateurs patrimoniaux	34
Indicateurs de service	35
Indicateurs de performance : qualité de l'eau et connaissance du réseau	36
Indicateurs de fonctionnement du réseau : volumes produits, vendus, achetés et consommés	37
Indicateurs de fonctionnement du réseau : rendements et pertes	38
Nombre d'habitants desservis, prix TTC du service et qualité de la relation client	39
Indicateurs financiers liés à l'eau potable	40
Gestion financière	40
Tarification de l'eau potable	41
Comptes annuels du service	42
Encours de la dette	42
Indicateurs CCSPL liés à l'eau potable	43
L'assainissement collectif	46
Les stations de traitement des eaux usées	46
Localisation des stations	46

Conformité des systèmes d'assainissement	47
Production et valorisation des boues	49
Le réseau de collecte	50
Les canalisations	50
Les ouvrages de relèvement / refoulement	52
Le renouvellement et la création de réseau assainissement	54
La tarification	55
Indicateurs techniques liés à l'assainissement collectif	56
Caractéristiques technique : clientèle	56
Station d'épuration	58
Patrimoine	61
Données clientèle	62
Exploitation : connaissance du réseau	64
Indicateurs financiers	66
Tarification de l'assainissement	66
Comptes annuels du service	68
Encours de la dette	68
Indicateurs CCSPL liés à l'assainissement	69
L'assainissement non collectif	72
Les missions du SPANC	72
Les indicateurs d'activité	75
Les contrôles effectués en 2024	75
Résultat des contrôles par typologie	76
Le nombre d'avis d'urbanisme émis par le SPANC en 2024	79
Indicateurs techniques liés à l'assainissement non collectif	79
Contexte	80
Parc d'installations	80
Conformités	80
Activité	80
Indicateurs financiers liés à l'assainissement non collectif	82
Tarification de l'ANC	82
Comptes annuels du service	82
Encours de la dette	82
Perspectives pour l'année 2025	83
Annexe 1a : Mode de gestion AEP	84
Annexe 1b : Carte des entités de gestion AEP	85
Annexe 1c : Mode de gestion assainissement	86
Annexe 1d : Carte des entités de gestion Assainissement	88
Annexe 2 : Liste des captages d'eau potable	89
Annexe 3. Liste des stockages AEP	91
Annexe 4. Linéaire AEP par commune	92
Annexe 5 : Liste des stations d'épuration	94

Annexe 6 : Linéaire assainissement par commune

96

L'eau et l'assainissement dans la CATV

Préambule

Conformément à l'article L. 2224-5 du code général des collectivités territoriales (CGCT), le Président de la Communauté d'Agglomération Territoire Vendômois « est tenu de présenter, à son assemblée délibérante, un rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable » (RPQS). Cette présentation doit être réalisée, « au plus tard, dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné ».

Lorsqu'une partie des compétences est déléguée, le délégataire doit produire un rapport permettant d'apprécier les conditions d'exploitation du service, et ce, avant le 1er juin (article 33 du décret n°2016-86 en date du 1er février 2016).

L'article D.2224-1 (annexes V et VI) du CGCT précise les caractéristiques et les indicateurs techniques et financiers devant obligatoirement figurer dans le RPQS.

La Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques du 30 décembre 2006 a introduit des exigences supplémentaires portant sur des indicateurs de performances conformément au décret n° 2007-675 et à l'Arrêté du 2 mai 2007.

Ce document doit également être présenté à la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) créée en application de l'article L.1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le rapport annuel 2024 prend en compte les indicateurs de gestion établis par les services de la Communauté d'Agglomération Territoires Vendômois (CATV) et les éléments fournis par les sociétés SUEZ et SAUR qui ont transmis leurs rapports de délégataires en juin 2024.

L'année 2024 a été l'occasion de poursuivre le travail engagé les années précédentes pour la production de ces rapports. L'eau et l'assainissement étant devenus compétence communautaire depuis le 1er janvier 2020, il fait une synthèse de tous les indicateurs à l'échelle de la CATV, exercice auparavant effectué à l'échelle communale ou à l'échelle des anciens syndicats.

Ce document fait l'objet d'une communication au Conseil communautaire lors d'une séance publique. Ce rapport est par la suite accessible à l'ensemble des usagers des services de l'eau et de l'assainissement.

Présentation du territoire

La communauté d'agglomération Territoires Vendômois est née de la fusion de quatre communautés de communes en Décembre 2016. S'étendant sur un peu plus de 1 000 km², elle regroupe 65 communes où vivent 55 500 habitants.

Depuis le premier janvier 2020 la compétence eau et assainissement a été transférée des communes ou anciens syndicats vers la collectivité d'agglomération conformément à la loi NOTRe portant sur l'organisation territoriale et promulguée le 7 août 2015.

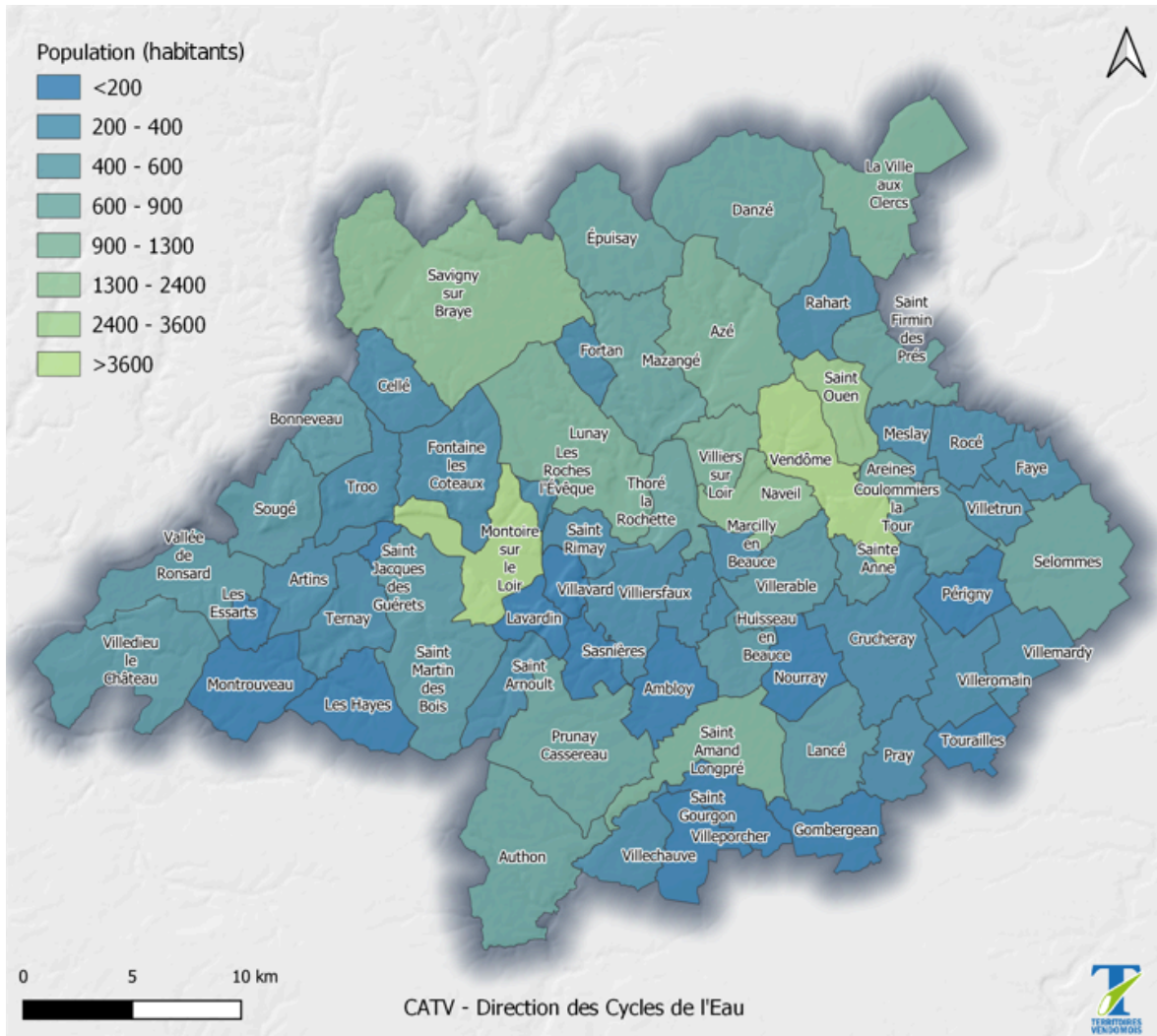


fig. 1a. Communes constituant la CATV

L'eau potable : vue générale

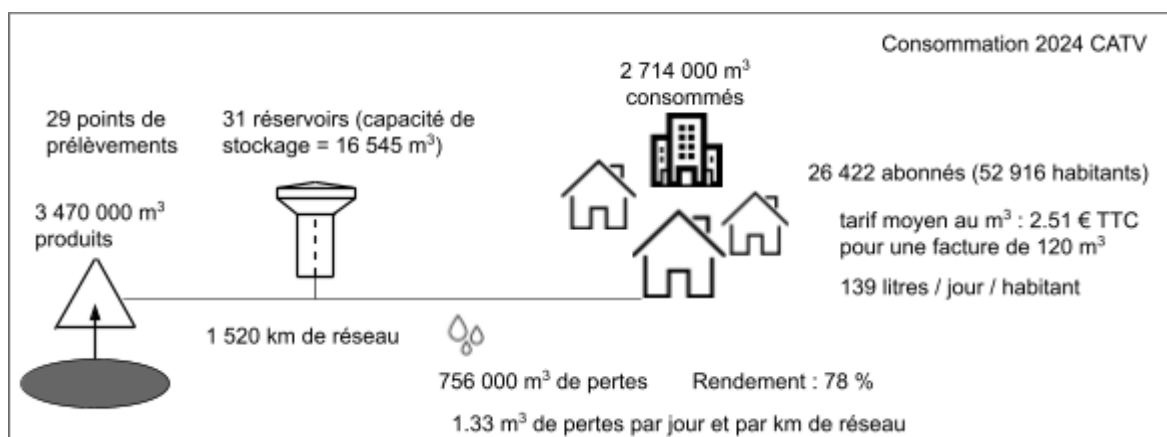


Fig. 2. Repères de fonctionnement du réseau AEP

Héritage direct de l'ancienne organisation en communes ou en syndicats, les modes de gestion de l'eau potable sur le territoire sont variables (fig. 3, annexe 1).

La gestion de l'eau potable des communes de La-Ville-aux-Clercs, Périgny, Pray, Selommes, Tourailles, Villemardy et Villeromain est exercée par des syndicats bi-communautaires et ne sera pas abordée dans le présent rapport. La CATV exploite en régie les systèmes de production et de distribution d'eau potable de 21 communes, les autres sont gérées sous forme de Délégation de Service Public par SUEZ Eau France ou SAUR (fig. 3).

Au total, le réseau de 1 550 km de long dessert 26 422 abonnés (pour 52 916 habitants). Il est alimenté par 29 points de prélèvements produisant 3,5 millions de m³ traités dans 17 usines (fig. 2). 31 réservoirs de stockages (tours ou bâches), répartis sur le territoire, assurent une autonomie théorique d'alimentation en eau potable de deux jours. Les abonnés ont consommé 2,65 millions de m³ en 2023 au tarif moyen de 2,51€ TTC/m³.

La différence de volume entre l'eau produite et l'eau effectivement consommée ou utilisée sans comptage (nettoyage des installations, tests de bon fonctionnement des bornes incendie par exemple) conduit à calculer un rendement du réseau de 78%. Ce dernier indique les pertes dues à des fuites dans le système de distribution, qui sont estimées à 1,33 m³ par jour et par kilomètre de réseau (1,23 m³/jour en 2023 et 1,73 m³/jour en 2022).

L'ensemble de ces indicateurs constituent bien évidemment une moyenne à l'échelle de la communauté. L'intégralité des communes n'étant pas interconnectées, ils ne permettent pas, seuls, de restituer les variabilités en fonction des sources d'approvisionnement, des spécificités des modes de distributions ou des contraintes topographiques propres à chaque secteur. Les parties suivantes seront l'occasion de décrire ces éléments à une échelle plus fine.

AEP	2020	2021	2022	2023	2024
Production (m3)	3 715 000	3 700 000	3 770 000	3 580 000	3 470 000
Distribution (m3)	2 822 000	2 790 000	2 810 000	2 840 000	2 714 000
Pertes (m3)	800 000	880 000	960 000	740 000	756 000
Rendement	79%	76%	75%	80%	78%
Pertes par jour et par km (m3/j/km)	1,48	1,59	1,73	1,26	1,33
Tarif moyen au m3	2,18 €	2,28 €	2,35 €	2,38 €	2,51 €
Abonnés	25 916	26 100	26 713	26 307	26 422
habitants desservis	53 400	52 250	53 520	53 523	52 916
Consommation par jour par habitant (Litres)	146	146	143	145	139

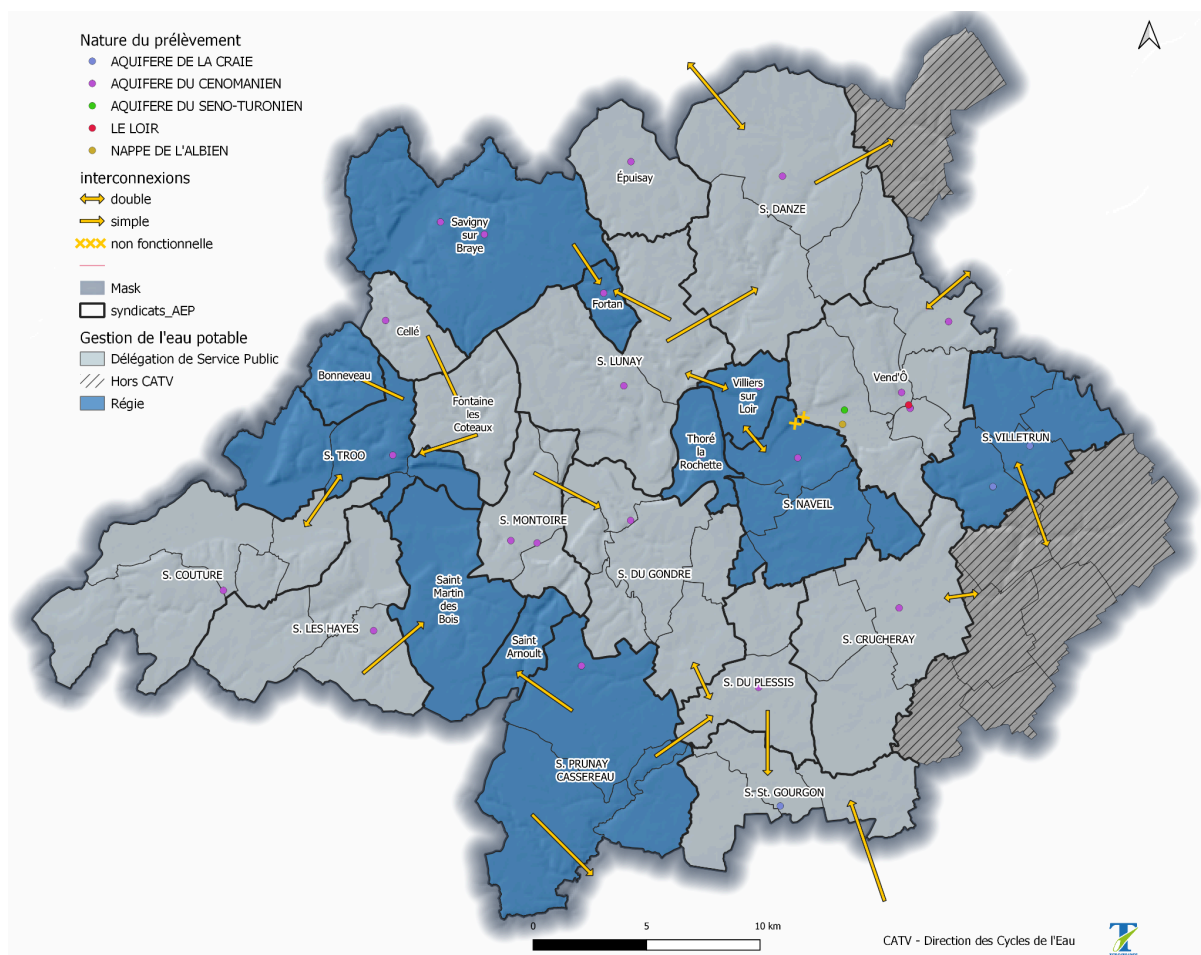


Fig. 3. Carte des modes de gestion AEP

L'assainissement : vue générale

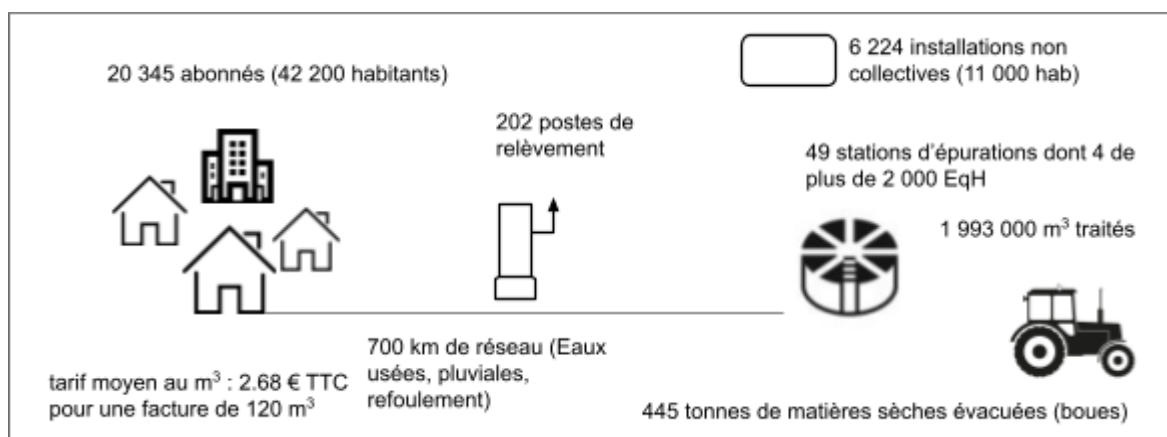


Fig. 4. Repères de fonctionnement de l'assainissement

Héritage direct de l'ancienne organisation en communes ou en syndicats, les modes de gestion de l'assainissement sur le territoire sont variables.

Les communes d'Ambloy, Crucheray, Faye, Les Essarts, Les Hayes, Nourray, Perigny, Pray, Rahart, Rocé, Saint-Gourgon, Saint-Jacques-des-Guérets, Sasnières, Villavard, Villemardy, Villeporcher, Villeromain et Villetrun ne possèdent pas de réseau d'assainissement collectif des eaux usées.

La CATV exploite en régie les systèmes de collecte et d'assainissement de 38 communes. Les autres communes (9) sont gérées sous forme de délégation de service public (annexe 1).

Le nombre d'installations d'assainissement non collectif est de 6 224 sur l'ensemble du territoire de la CATV, ce qui représente environ 11 250 habitants. On estime que 43 000 habitants sont raccordés à l'assainissement collectif via un peu plus de 20 000 abonnements.

Les effluents rejetés par les abonnés et une partie des eaux pluviales sont acheminés vers les 49 stations d'épurations grâce à un réseau de 700 km et à la présence de 202 postes de relèvements des eaux usées. En 2024, les stations ont traité environ 1 993 000 m³ d'effluents et 445 tonnes de boue ont été extraites.

Assainissement	2020	2021	2022	2023	2024
Volume traité (m3)	1 845 000	1 834 000	1 963 000	2 027 000	1 993 000
Matières sèches évacuées	604	665	651	620	445
Abonnés	19 576	19 785	20 211	20 248	20 345
habitants	46 000	45 200	42 800	42 900	42 200
Tarif au m3	2,36 €	2,50 €	2,51 €	2,61 €	2,68 €

La Direction des Cycles de l'Eau

Établie sur Vendôme et Montoire depuis 2020, la direction des cycles de l'eau (DCE) exerce des missions multiples. Elle est composée de 30 agents au 31/12/2024 (2 agents de plus qu'en 2023) pour un total de 27,6 Équivalent Temps Plein (ETP). Ses actions portent sur l'eau potable, l'assainissement collectif, non collectif et pluvial ainsi que sur la gestion des milieux aquatiques et sur la prévention des risques d'inondation. Elle pilote et suit les marchés publics et met en place des dossiers de subventions et de la documentation à destination des instances, des élus et de la population.

Elle est plus spécifiquement répartie en 5 services :

- Une cellule administrative.
- Un pôle étude et travaux, qui définit les orientations eau potable et assainissement pour la mise en place des investissements. Il accompagne et contrôle les délégataires.
- Deux unités "Exploitation" (l'une pour l'eau potable, l'autre pour l'assainissement collectif), chargée des interventions sur site et chez les usagers
- Un pôle missions transversales, développant des solutions techniques pour améliorer les capacités opérationnelles du service et pilotant le contrôle des assainissements non collectifs
- Le service GEMAPI, mutualisé sur 5 EPCI, qui gère des ouvrages hydrauliques et qui définit et met en oeuvre le contrat territorial

Service	ETP
Direction	1
Cellule administrative	4,5
Pôle étude	2,6
Exploitation Eau Potable	5
Exploitation Assainissement	6,5
Missions transversales	4
GEMAPI	4

Direction					
Cellule Administrative	Missions Transversales	Service Etudes et Travaux	Exploitation Eau potable	Exploitation Assainissement	Service GEMAPI
Accueil téléphonique et physique	Gestion des outils numériques transversaux :- SIG- Base de données	Suivi et mise en œuvre des Etudes patrimoniales et stratégiques eau potable et assainissement	Exploitation des régies	Exploitation des régies	Elaboration et suivi du contrat de bassin
Référent finances,	Réalisation des trois RPQS (compétences eau potable, assainissement collectif et non collectif)	Participation aux réflexions externes (PLUIH...), interface avec le service urbanisme	Suivi technique des DSP et contrats de prestations	Suivi technique des DSP et contrats de prestations	Etude et mise en œuvre des projets
Facturation et suivi du fichier des usagers suivi réclamations et doléances usagers	Gestion des convention avec les industriels	Suivi réglementaire et mise en place des contrats de Délégation de service public ou Prestation de service	Réponses réclamations usagers question terrain	Réponses réclamations usagers question terrain	gestion quotidienne des cours d'eau, lutte contre les espèces invasives
Gestion de l'administratif des équipes technique et direction	Référent pour le Service Qualité de l'eau 41 et Police de l'eau	Gestion des Eaux Pluviales Urbaine (GEPU) et défense incendie	Gestion des travaux en régie ou sous traités et autres interventions de terrain	Gestion des travaux en régie ou sous traités et autres interventions de terrain	Lutte contre les espèces invasives
Gestion de l'ordre du jour des commissions et établissement des compte rendu	Gestion du SPANC et des raccordements à l'assainissement collectif	Suivi des travaux eau potable, assainissement et eau pluviale	Gestion des travaux d'amélioration des sites de production et de stockage	Gestion des travaux d'amélioration des postes de relèvement et de station d'épuration	prévention des inondations (animation et mise en œuvre)

Les faits marquants de l'année 2024

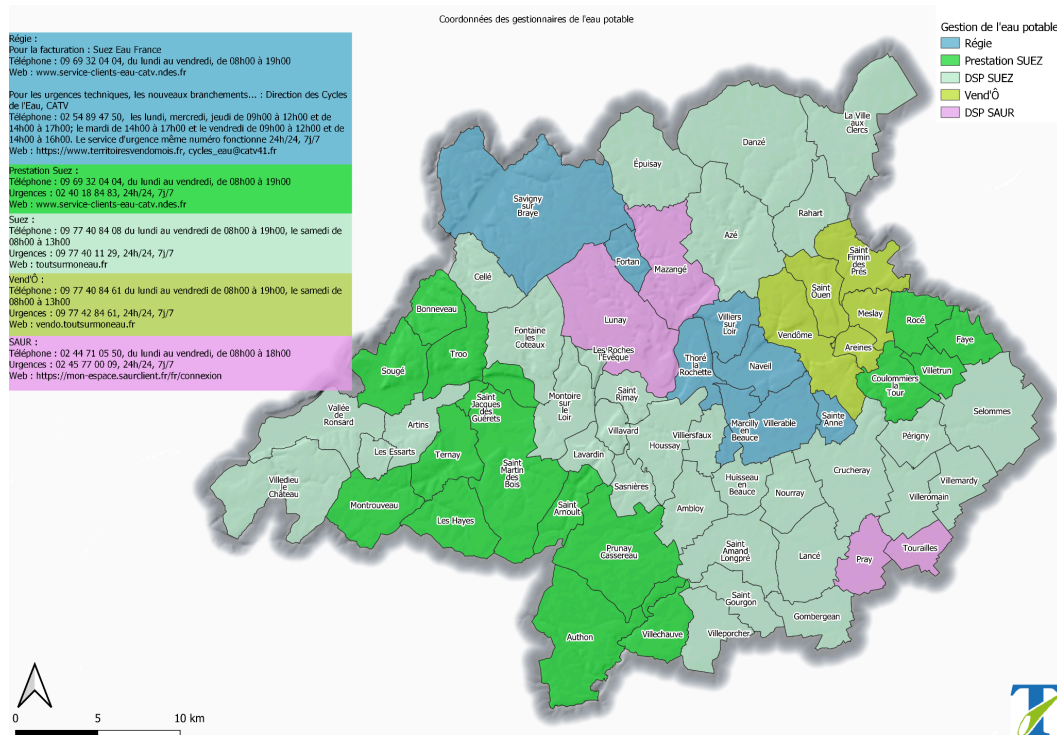
L'année 2024 a marqué une nouvelle étape dans l'amélioration des services liés à l'eau au sein de la collectivité. Plusieurs actions ont été engagées afin de renforcer la qualité et la fiabilité des équipements :

- acquisition de localisateurs de fuite ;
- dévoiement de réseaux à Villempou (Naveil) ;
- remplacement de la pompe du forage à Villiers-sur-Loir.

En matière d'assainissement, diverses opérations ont également été menées :

- renouvellement de la prestation de service de la station d'épuration de Vendôme ;
- remplacement des membranes de la station d'épuration de Vendôme ;
- retrait progressif des branchements contenant de l'amiante dans le secteur du faubourg Chartrain ;
- poursuite de la sécurisation des postes de relèvement.

À l'échelle de la collectivité, l'organisation de l'exploitation a été repensée afin de mieux structurer les interventions : une unité d'exploitation « eau potable » a été mise en place à Montoire, tandis qu'une unité « assainissement » est désormais basée à Vendôme. Par ailleurs, les contrats de prestation relatifs à l'eau potable et à la facturation ont été regroupés, afin de rationaliser leur gestion et d'en améliorer le pilotage. Les communes de Montrouveau, des Hayes et de Ternay, précédemment en DSP, ont été intégrées dans cette nouvelle prestation. De même, une prestation englobant l'exploitation de la station de traitement des eaux usées et les deux bassins tampons rattachés a été développée. Enfin, la compétence liée aux contrôles périodiques et de mutation des installations d'assainissement non collectif, jusqu'ici confiée à un prestataire externe, a été réintégrée en régie, renforçant ainsi la maîtrise publique de ce service.





L'année 2024 a été marquée par un événement climatique majeur : la crue du mois d'octobre. En quatre jours, il est tombé l'équivalent de 1 à 1,5 mois de précipitations, entraînant une crue cinquantennaire comparable à celle de 1995. Les agents de la Direction des Cycles de l'Eau se sont mobilisés en amont de la crue pour préparer les ouvrages, durant toute la période de hautes eaux (6 agents durant le week-end), puis lors de la décrue, afin d'assurer le nettoyage, le constat des dégâts

et les réparations. Cet épisode a mis en évidence plusieurs fragilités qu'il convient désormais de corriger.



En assainissement, les premiers travaux concerneront plusieurs postes de refoulement. Ils portent sur la modification de l'emplacement des armoires électriques et sur la reprise d'étanchéité des ouvrages (cuvelage, enduits de mortier, réparation des dégradations) (photos ci-dessous du poste de Verdun à trois jours d'intervalle montrant la prise d'eau au sein de la cuve, l'inaccessibilité des vannes et la proximité du réseau électrique).



En eau potable, la priorité est donnée à la commune de Saint-Firmin, où le forage a dû être arrêté en raison d'un risque de contamination par les eaux de surface. La sécurisation de la ressource va nécessiter la reprise d'étanchéité de la tête de forage, complétée par l'installation d'un analyseur de

chlore et d'un turbidimètre. La sécurisation de l'interconnexion avec le SIAEP Pezou a été réalisée dès le début de l'année 2025 avec la mise en place d'un stabilisateur (photo ci-dessous)



L'ensemble des travaux identifiés représente un investissement estimé à 3 millions d'euros, réparti sur trois niveaux de priorité. Ces aménagements renforceront la résilience des systèmes d'assainissement, d'alimentation en eau potable et de suivi des cours d'eau face à la récurrence possible de tels événements.

Commune	Installation	Travaux	Montant	Priorité
SAINT FIRMIN	station de production d'eau potable	Reprise étanchéité tête de forage	15 000,00 €	1
		Installation analyseur de chlore	7 500,00 €	1
		Installation turbidimètre	7 500,00 €	1
	Interconnexion SIAEP Pezou	Sécurisation de l'interconnexion	10 000,00 €	1
MONTAIRE	Forage 5	Installation analyseur de chlore	7 500,00 €	2
		Installation turbidimètre	7 500,00 €	2
	Forage6	Installation analyseur de chlore	7 500,00 €	2
		Installation turbidimètre	7 500,00 €	2
AREINES	Chemin Vert	Installation d'un COTmètre sur eau brute	15 000,00 €	2
		Modification de l'emplacement de la PAC de climatisation de la GTC	2 500,00 €	2
NAVEIL	Tourteline	Installation turbidimètre	7 500,00 €	2
		Installation analyseur de chlore	7 500,00 €	2
Total			102 500 €	

Rapport annuel sur le prix et la qualité des services eau potable et assainissement - 2024

Commune	Installation	Travaux	Montant	Priorité
MAZANGE	PR 65 GUE DU LOIR	Modification de l'emplacement de l'armoire électrique	7 500,00 €	1
NAVEIL	PR 72 GRAVERIE	Modification de l'emplacement de l'armoire électrique	5 000,00 €	1
THORE LA ROCHETTE	PR 102 LES SABLES	Modification de l'emplacement de l'armoire électrique	7 500,00 €	1
VENDOME	PR 13 VERDUN	Etanchéité du poste, cuvelage avec enduit de mortier et reprise des dégradations	42 000,00 €	1
VENDOME	PR 9 ROUTE DE VILLIERS - Camping - PR 9 ROUTE DE VILLIERS	Modification de l'emplacement de l'armoire électrique	30 000,00 €	1
VENDOME	Bassin tampon vendôme	Modification du point de surverse et réhaussement de la lame déversante	20 000,00 €	1
Sous Total Priorité 1			112 000,00 €	
MAZANGE	PR 63 BONNAVENTURE - PR 64 CLOUSEAUX	Etanchéité du poste, cuvelage avec enduit de mortier et reprise des dégradations Modification de l'emplacement de l'armoire électrique	30 000,00 €	2
NAVEIL	PR 68 PREPATOUR - PR 70 LE PONT	Etanchéité du poste, cuvelage avec enduit de mortier et reprise des dégradations Modification de l'emplacement de l'armoire électrique	35 000,00 €	2
VENDOME	PR 13 VICTOR HUGO	Etanchéité du poste, cuvelage avec enduit de mortier et reprise des dégradations	12 000,00 €	2
Sous Total Priorité 2			77 000,00 €	
MESLAY	PR LE PONT	Etanchéité du poste, cuvelage avec enduit de mortier et reprise des dégradations Modification de l'emplacement de l'armoire électrique	100 000,00 €	3
NAVEIL	Reseau EU - Rue de la Vallée	investigation reseau + Réhabilitaiton reseau EU 1400ml	1 260 000,00 €	3
TROO	Reseau EU - Rue Auguste Arnault	investigation reseau + Réhabilitaiton reseau EU 450ml	405 000,00 €	3
VENDOME	SDA Réseaux EU - rue Poterie, rue Victor Hugo, rue Docteur faton, rue Lemyre de Villers Impasse de L'islette, Mail du Maréchal Leclerc	Réhabilitation reseau EU 1375ml	1 255 000,00 €	3
Sous Total Priorité 3			3 020 000,00 €	
Total			3 209 000 €	



Le système de production d'eau potable

Pour assurer la production d'eau potable, la CATV dispose de plusieurs ouvrages de captage. La grande extension du territoire et les interconnexions entre communes, existantes ou non, entraînent une utilisation de ressources variées. Ainsi, différents aquifères sont captés : Craie, Albien, Cénomaniens et Séno-Turonien et des prélèvements sont effectués dans le Loir et sa nappe alluviale.

Les points de prélèvements : ressources et volumes prélevés

29 points de prélèvements utilisés en 2024 sont répartis sur le territoire de la CATV (fig. 6). Les secteurs d'alimentation de chaque captage sont directement issus des périmètres d'intervention des anciens syndicats.

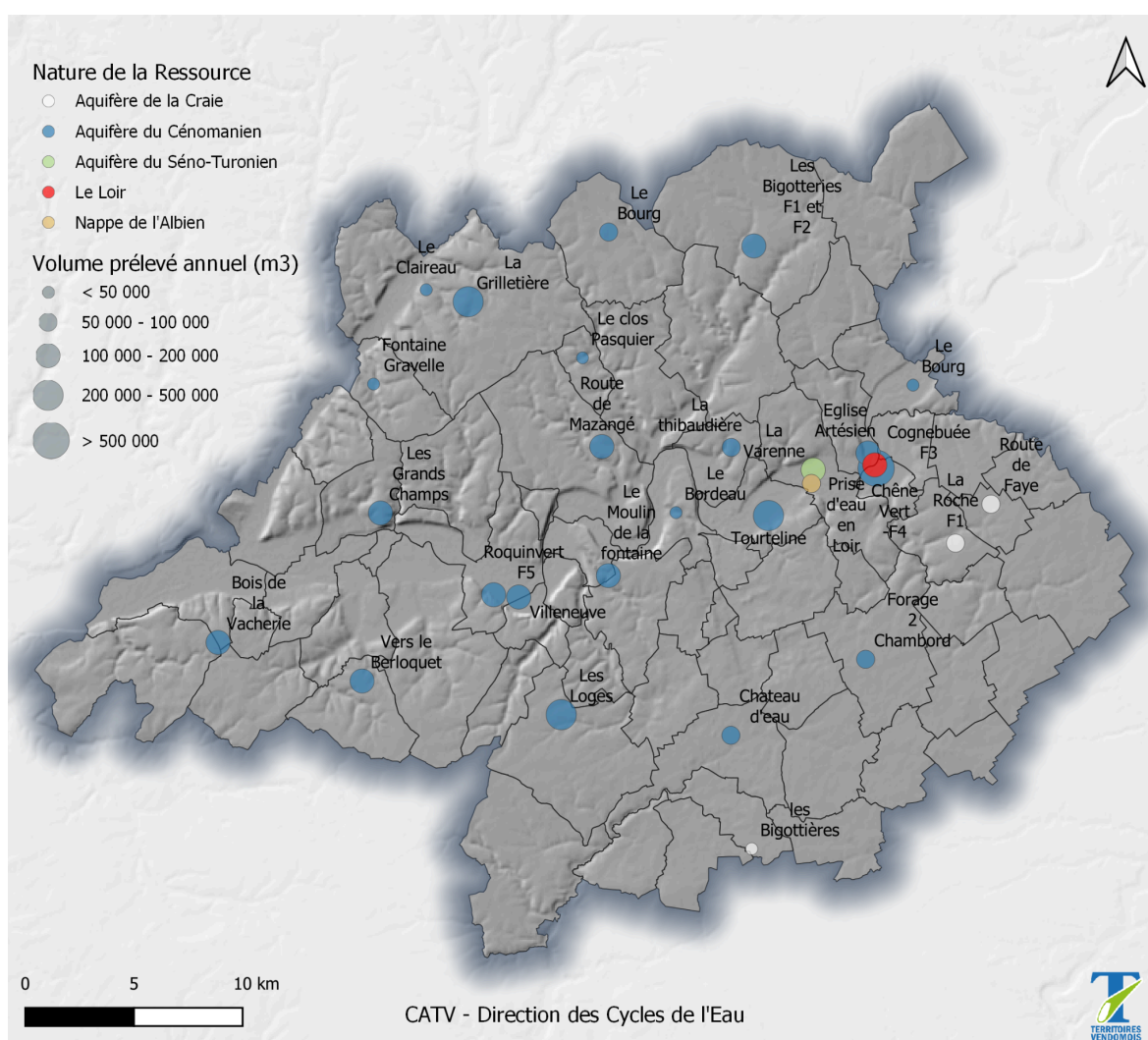
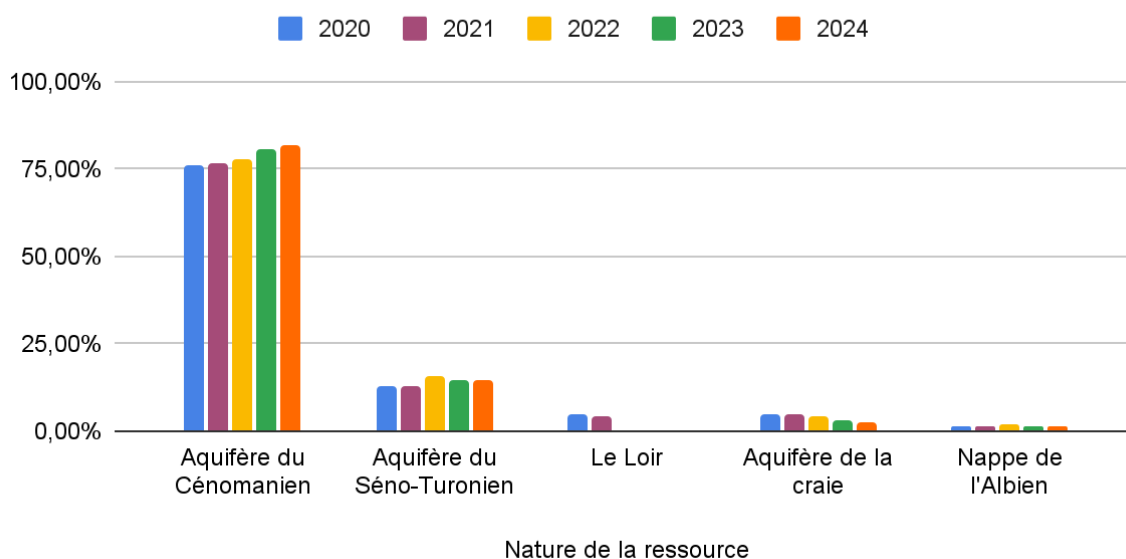


Fig. 6. Points de prélèvements, nature de la ressource et volumes extraits

La ressource majoritairement exploitée est l'aquifère du Cénomaniens (81%) (fig. 7). Les autres sources d'approvisionnement en profondeur sont l'aquifère du Séno-Turonien (4,5%), exploité à Vendôme, l'aquifère de la craie (2,5%) prélevé dans le Sud-Est du territoire de la communauté ainsi que la nappe de l'Albien (1,5%).

Nature de la ressource	Volume prélevé en 2020 (m3)	Volume prélevé en 2021 (m3)	Volume prélevé en 2022 (m3)	Volume prélevé en 2023 (m3)	Volume prélevé en 2024 (m3)	Evolution 2023 - 2024
Aquifère du Cénomanién	2 867 310	2 925 246	2 962 640	2 936 159	2 890 775	-1,55%
Aquifère du Séno-Turonien	474 270	479 889	603 859	535 828	508 070	-5,18%
Le Loir	190 880	166 344	0	0	14	0
Aquifère de la craie	173 861	175 171	160 727	106 795	87 643	-17,93%
Nappe de l'Albien	56 045	57 124	74 520	56 557	55 039	-2,68%
Total	3 762 366	3 803 774	3 801 746	3 635 339	3 541 541	-2,58%

Évolution en pourcentage de la nature des prélèvements depuis 2020



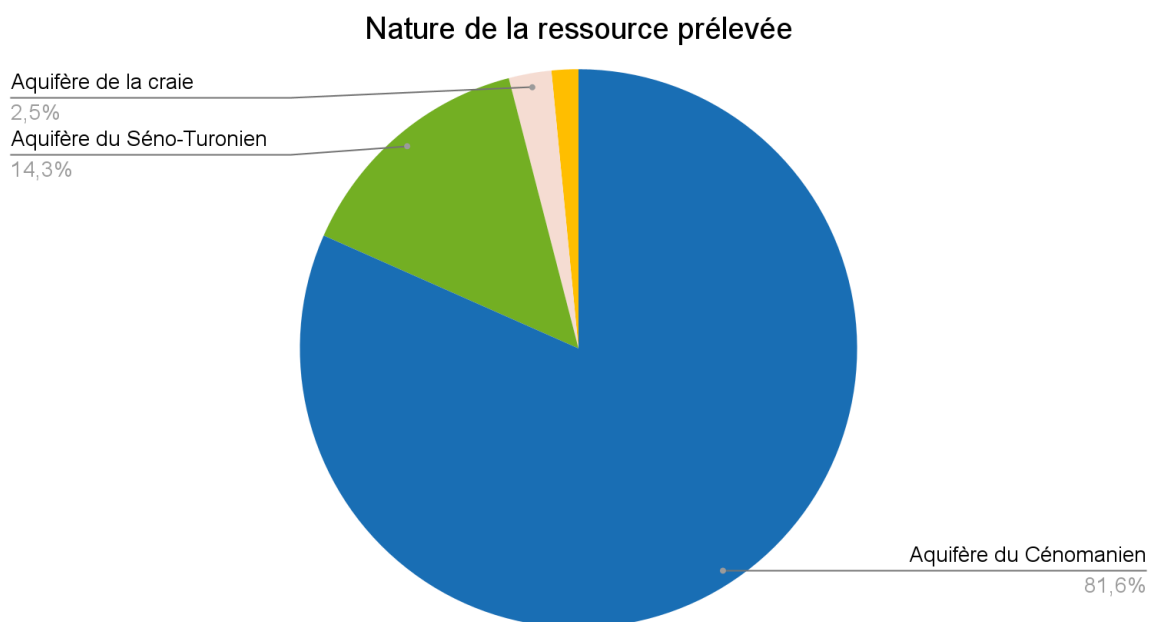


Fig. 7. Répartition de la nature des prélèvements d'eau potable

Présent sur 4 régions et 10 départements, l'aquifère des sables du Cénomaniien se révèle stratégique dans le bassin Loire-Bretagne, de par son étendue, sa capacité et sa qualité justifiant dès 1996 un classement en nappe réservée en priorité pour l'alimentation en eau potable (NAEP), repris dans le cadre du SDAGE Loire - Bretagne.

Cette nappe se situe à plusieurs dizaines de mètres de profondeur, c'est une nappe fragile et sa recharge est très lente (l'eau de pluie alimentant cette nappe a plus 10.000 ans !)

Depuis une trentaine d'années, le niveau de prélèvement a augmenté, conduisant à une baisse régulière du niveau de l'eau

Les stations de traitement et la qualité de l'eau

Afin de garantir une eau de qualité, toutes les eaux captées sont traitées. De la simple chloration (garant de la qualité bactériologique de l'eau lors de son transport) à une filière complète (décantation, filtration, ozonation et désinfection), le traitement dépend essentiellement de la qualité initiale des eaux et donc de leur origine.

Ainsi, les eaux issues de la nappe du Cénomaniien, naturellement riche en fer et manganèse, et celles de la nappe de l'Albien, naturellement riche en fer et en fluor, subissent une déferrisation. Le Loir et sa nappe alluviale sont les plus vulnérables. Généralement turbides, les eaux du Loir contiennent parfois des pesticides, à des teneurs supérieures aux normes de potabilisation. Elles subissent donc un traitement complet avec affinage sur charbon actif.

Ce traitement des eaux, hors chloration, est assuré par 18 usines de traitement réparties sur le territoire de la CATV (fig. 8).

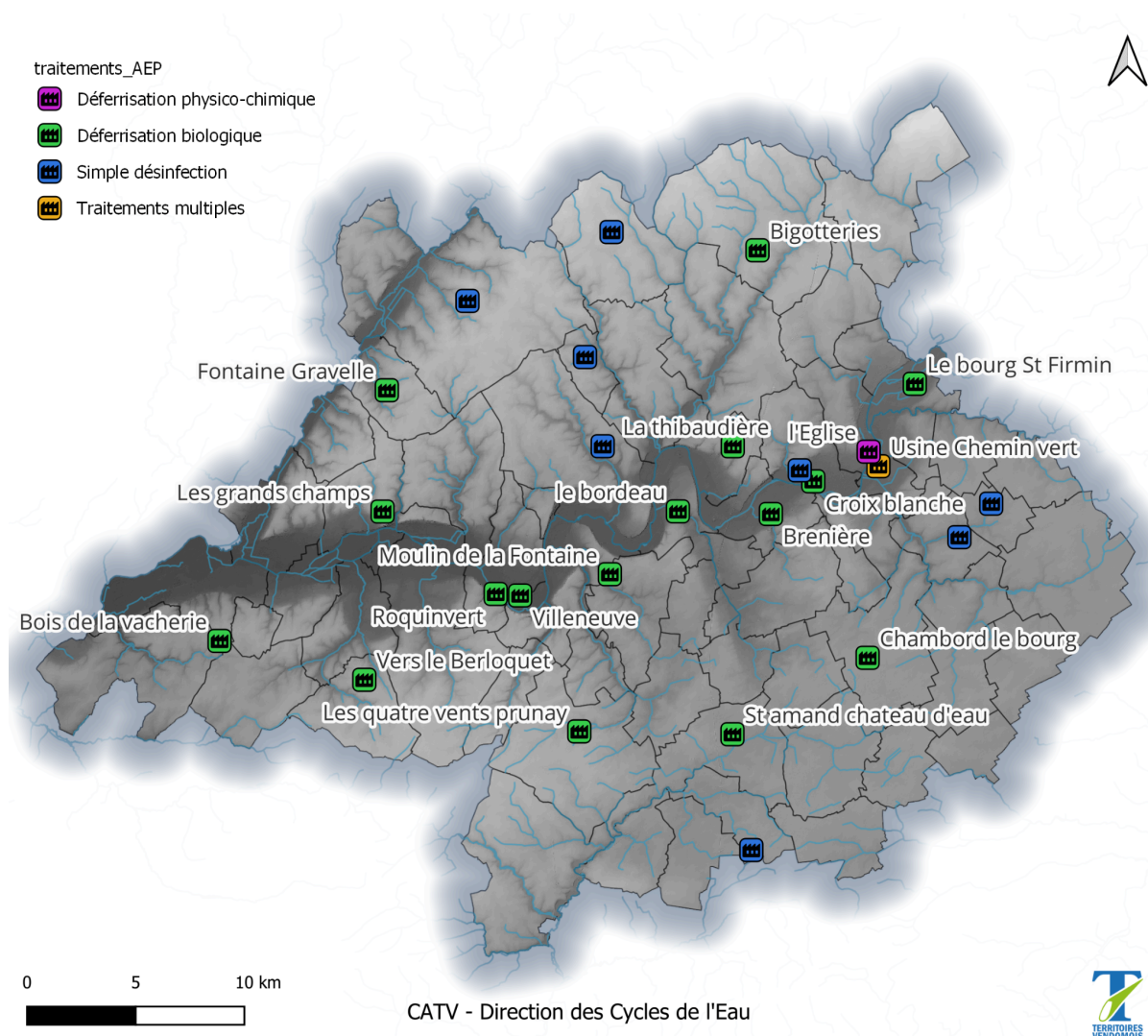


Fig. 8. Répartition des usines de traitement AEP

Lors de l'année 2024, 491 prélèvements réglementaires ont été effectués pour réaliser des analyses de conformité microbiologiques et physico-chimiques. Les résultats se sont révélés conformes dans 98,4% des analyses microbiologiques et 98,2% des analyses physico-chimiques. Les non-conformités microbiologiques ont été causées par des bactéries entérocoques. Une non conformité ponctuelle due au nickel est à noter à Prunay, également levée par le contrôle de confirmation. Deux non-conformités au fluor ont été révélées à Vendôme. Celles-ci résultent de la présence naturelle de ce paramètre dans les eaux de l'Albien et de l'absence de traitement. Toutefois, le fluor se dilue dans le réseau de distribution en se mélangeant avec les autres ressources mises en distribution. C'est pourquoi, elle peut être consommée par tous. Enfin, une non-conformité au PFAS (substances per- et poly-fluoroalkylées) a été mise en évidence au forage de la Varenne en 2024. Par mesure de précaution, le point de captage a été immédiatement arrêté.

Nombre de prélèvements en vue d'analyses microbiologiques	Nombre de prélèvements en vue d'analyses microbiologiques non conformes	Nombre de prélèvements en vue d'analyses physico-chimiques	Nombre de prélèvements en vue d'analyses physico-chimiques non conformes
274	4	217	4

Le stockage d'eau potable

Le stockage de l'eau potable est assuré par 31 réservoirs répartis sur le territoire de l'agglomération. Ces derniers jouent un rôle tampon entre la production et la consommation et apportent une sécurité en cas d'incident. La CATV dispose de 23 réservoirs sur tour et de 8 réservoirs semi-enterrés. Ces ouvrages permettent un stockage de 16 545 m³, correspondant à un peu plus de deux jours de consommation moyenne (fig. 9 et annexe 3).

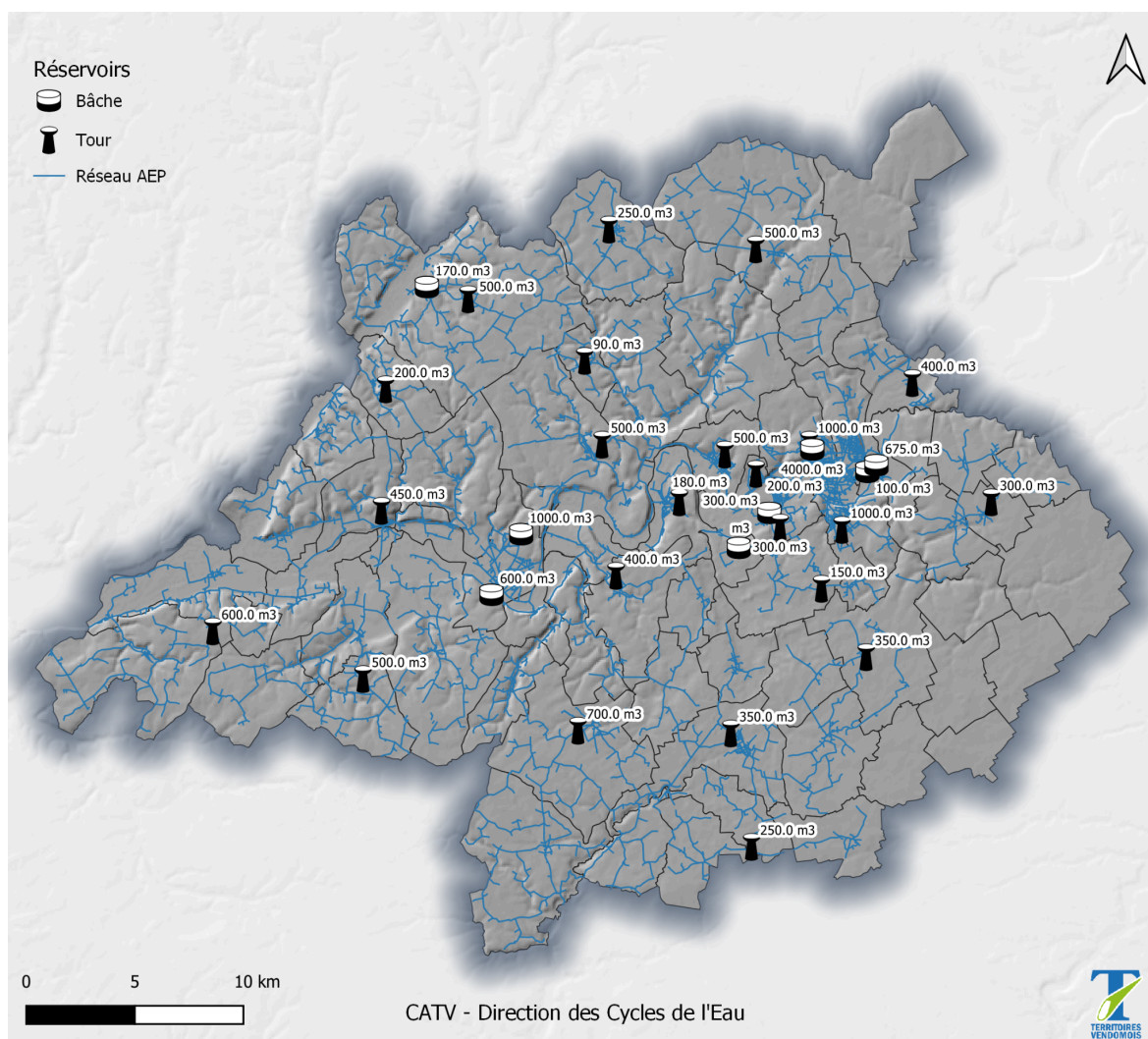


Fig. 9. Répartition géographique et volumes des stockages d'eau potable

La mise en distribution

Le volume d'eau distribué en 2024 est de 3 460 000 m³, un chiffre qui continue à décroître depuis 2022 :

- 2020 : 3 716 000 m³;
- 2021 : 3 709 000 m³;
- 2022 : 3 710 000 m³;
- 2023 : 3 580 000 m³.

Il comporte : les volumes consommés (par exportation, par les abonnés, les volumes non comptés par exemple) et les pertes du réseau (fig. 10 et 11).

Volume produit (m3)

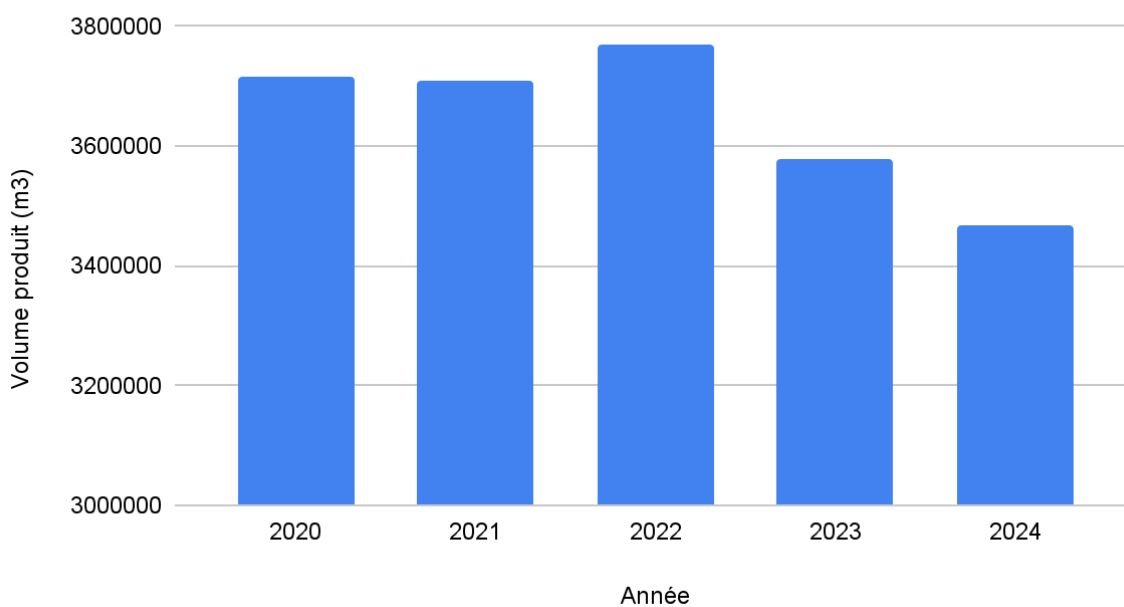


Fig. 10. Évolution de la production d'eau potable depuis 2020

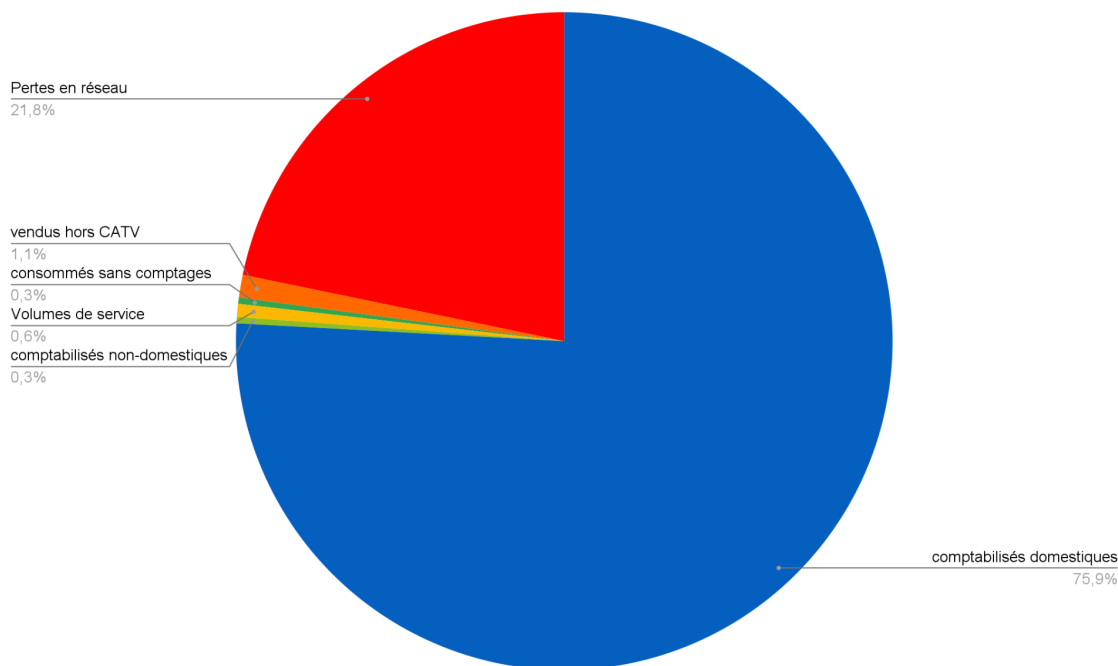


Fig. 11. Répartition des volumes d'eau potable

Les volumes consommés facturés

En 2023, 2 650 000 m³ ont été consommés par les abonnés, chiffre continuant à baisser. La consommation par jour et par habitant peut ainsi être évaluée à 138 litres, contre 145 litres les années précédentes.

Les volumes consommés mais non facturés

Ces volumes concernent l'eau utilisée par les poteaux et les bouches incendie en fonctionnement ou lors d'une vérification fonctionnelle ainsi que l'eau utilisée pour nettoyer les réseaux et les ouvrages (château d'eau par ex.). La qualité des données est hétérogène. Certains indices ont pu être relevés précisément alors que d'autres ont seulement été estimés en fonction des valeurs des années précédentes.

Les volumes perdus

Le volume d'eau perdu est estimé cette année à 756 000 m³.

Le nombre d'abonnements

Le nombre d'abonnés s'établit à 26 422, sensiblement équivalent aux années précédentes.

Entité	VP.056 Nombre d'abonnés ab
(ex Syndicat) Couture sur Loir	1055
(ex Syndicat) Crucheray	526
(ex Syndicat) Danzé	1056
(ex Syndicat) de Lunay Mazangé	1217
(ex Syndicat) des Hayes	527
(ex Syndicat) du Gondré	833
(ex Syndicat) du Plessis	809
(ex Syndicat) Montoire	2587
(ex Syndicat) Naveil	1868
(ex Syndicat) Prunay	990
(ex Syndicat) Saint-Gourgon	257
(ex Syndicat) Trôo	934
(ex Syndicat) Villetrun	672
Bonneveau	362
Cellé	151
Épuisay	407
Fontaine-les-Coteaux	209
Fortan	160
Saint-Arnoult	279
Saint-Martin-des-Bois	380
Savigny-sur-Braye	1189
Thorée-la-Rochette	605
Vend'Ô	8654
Villiers-sur-Loir	695
Total	26422

Les caractéristiques principales du réseau

Les canalisations

Un important travail de récolement, toujours en cours, a débuté en 2020 suite à la prise de compétence eau et assainissement. Il a permis d'identifier 1 520 km de réseau (annexe 4). Ce dernier se déploie principalement à Vendôme (8%), Savigny-sur-Braye (7%) et Montoire-sur-le-Loir (5%). Les canalisations sont en grande majorité en PVC (79%) et en fonte (18%).

Le diamètre des conduites varie entre 25 mm et 600 mm (fig. 12). Les canalisations sont essentiellement de diamètres : 90-100 mm (20%), 60 ou 63 mm (17%) et 140-150mm (17%). Les canalisations ayant de gros diamètres, 500 et 600 mm, sont installées pour l'adduction de l'eau. Il est à noter que les diamètres sont inconnus pour 13 % du réseau (196 km).

La période de pose des canalisations est inconnue pour 12% d'entre elles (fig. 13). On peut estimer que 12% des canalisations ont plus de 50 ans, 32% ont entre 30 et 50 ans et 44% ont un âge inférieur à 30 ans.

Dans la continuité de ce travail de connaissance, une étude patrimoniale sera engagée à compter de 2026. Elle aura pour objectif de compléter les données existantes, de lever les incertitudes encore présentes sur certaines sections du réseau et d'identifier les zones où les informations restent partielles ou absentes. Cette démarche permettra d'affiner le diagnostic du réseau, de mieux anticiper les besoins de renouvellement et de hiérarchiser les investissements à engager à moyen et long terme, dans une logique de sécurisation et de performance durable des infrastructures.

matériau	Longueur (km)	%
Acier	1,1	0%
Autre	0,0	0%
Fonte grise	85,1	6%
Fonte indifférenciée	175,5	12%
Inconnu	19,0	1%
Polyéthylène haute densité	10,6	1%
Polyéthylène indifférencié	23,2	2%
PVC Bi-orienté	35,7	2%
PVC emboîté	55,8	4%
PVC indifférencié	1082,7	73%

Longueur (km) par rapport à diamètre (mm)

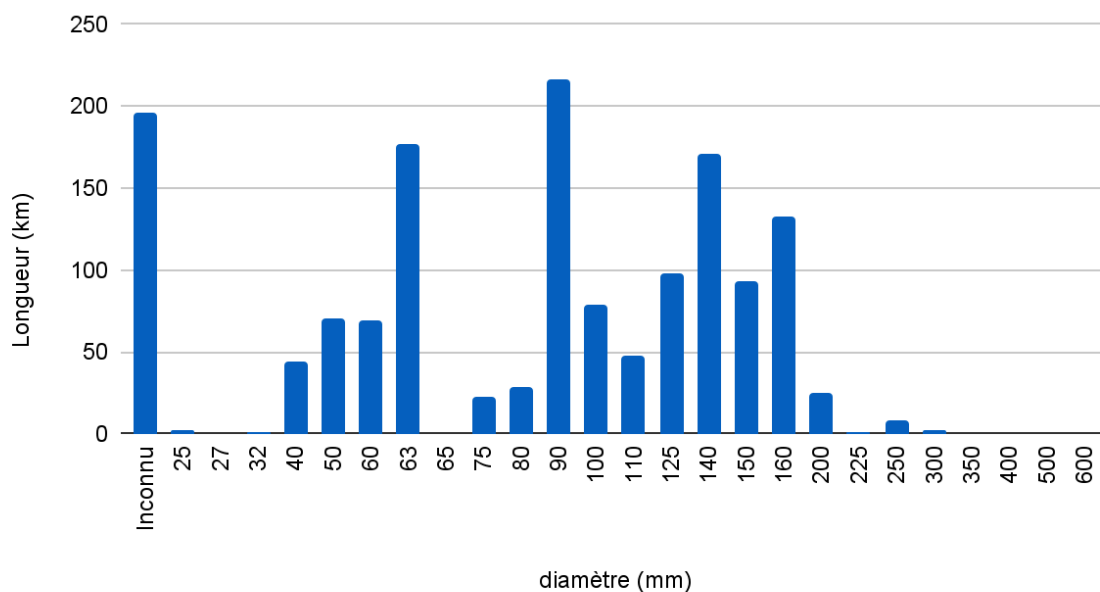


Fig. 12. Répartition des diamètres des canalisations AEP

Longueur (km) par rapport à la période de pose

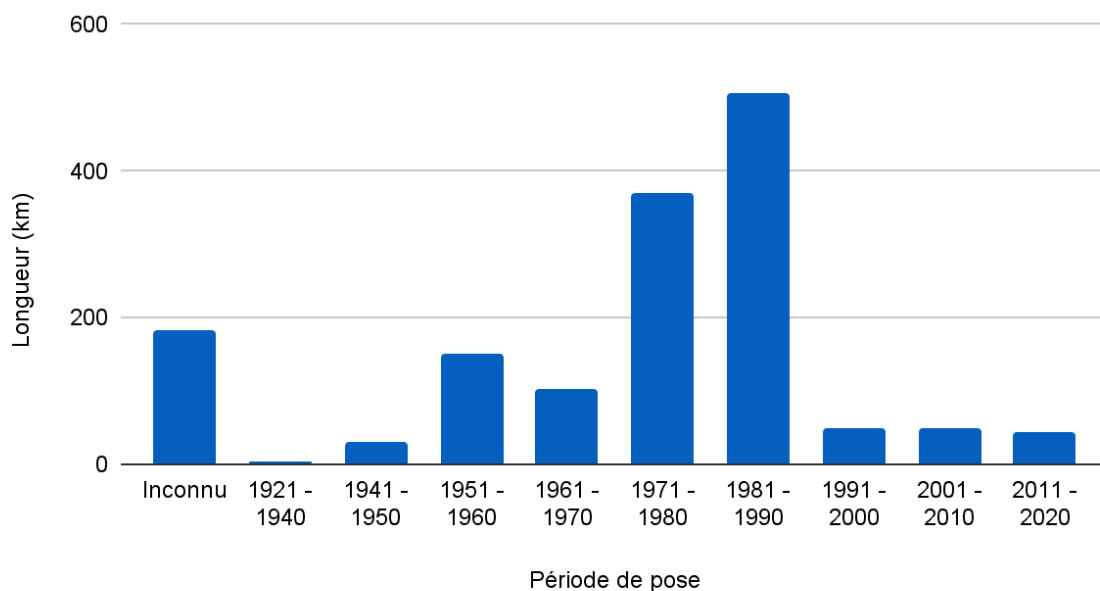


Fig. 13 Répartition de la période de pose des canalisations AEP

Rendement des canalisations

Le rendement d'un réseau définit son efficacité à distribuer de l'eau. Le rendement moyen estimé en France est de l'ordre de 80%. Sur le territoire de la CATV, le rendement moyen du réseau peut être estimé à 78,4 % (fig. 14), ce qui est très proche de la moyenne nationale. Cependant, des différences

existent entre les communes. Ainsi, le rendement minimal peut être estimé à 54,2% (Bonneveau) et le rendement maximal à 93,8% (Fontaine-les-Coteaux). La majorité des rendements se situant entre 72 et 87%. Par rapport à 2023, le rendement médian est assez stable alors que le rendement moyen a chuté, indiquant une baisse importante de ce dernier dans quelques entités (Lunay, Les Hayes, Troo par ex.)

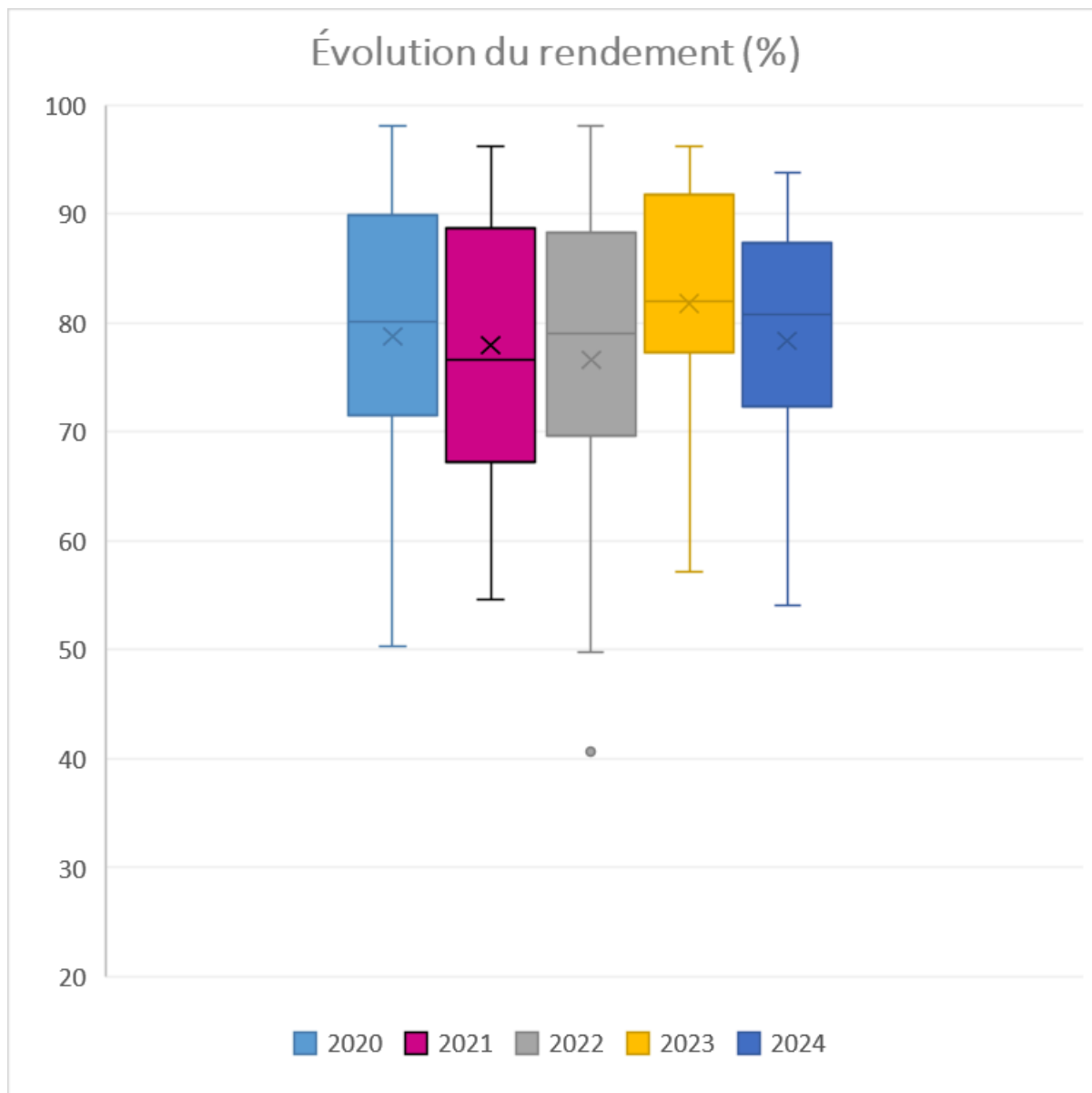


Fig. 14. Rendements du réseau de distribution

Les indices linéaires de pertes en réseau nous renseignent aussi sur les fuites le long des canalisations. Cette valeur indique les volumes perdus tous les jours le long de chaque kilomètre de réseau (fig. 15). Si la moyenne s'établit à 1,2 m³ par jour et par kilomètre de réseau, des disparités fortes existent entre les anciennes structures. Ainsi le réseau de Fontaine-les-Coteaux ne perd "que"

80 litres d'eau par jour et par kilomètre alors que le réseau de l'ex-Syndicat de Naveil laisse échapper 5, 4 m³ tous les kilomètres chaque jour (comme en 2023).

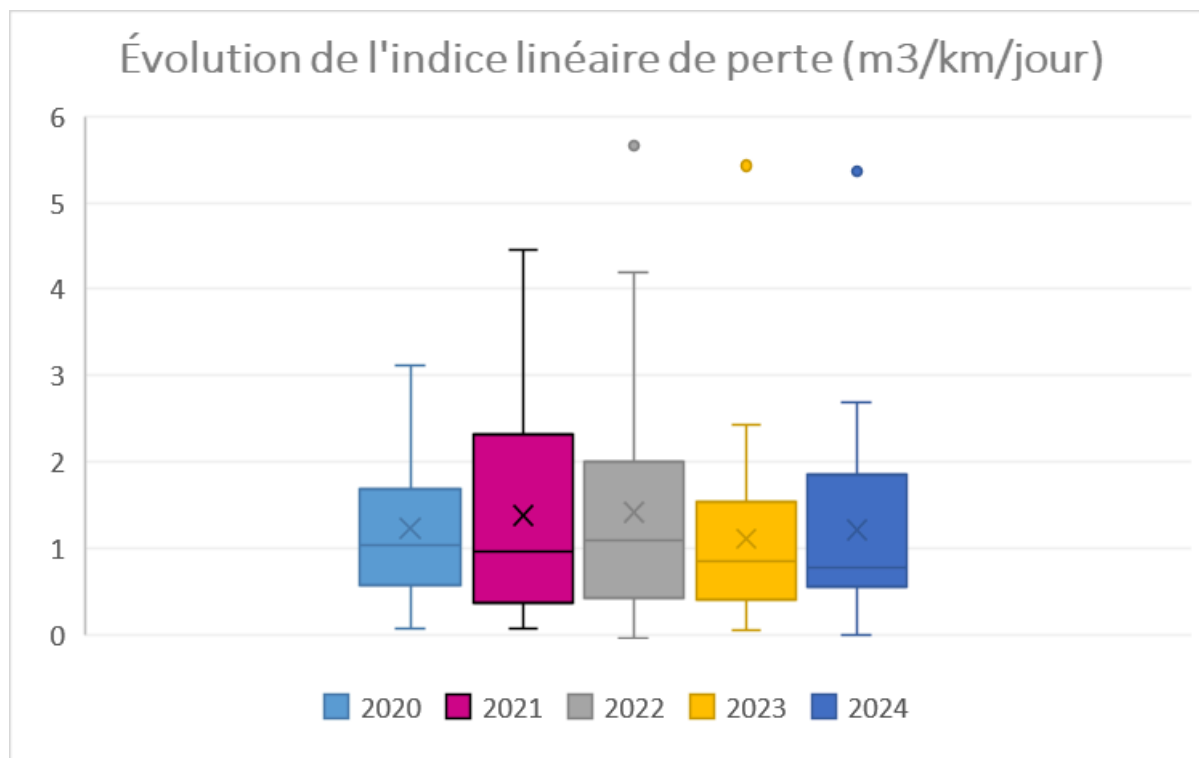


Fig. 15. Répartition des indices linéaire de pertes en réseau

Incidents sur le réseau

Au total, sur les 123 opérations de réparations de fuites qui ont été menées à bien, 23 l'ont été par les agents de la DCE et 100 par les délégataires ou les prestataires.

Entité	Nombre de réparations de fuites
(ex Syndicat) Couture sur Loir	8
(ex Syndicat) Crucheray	2
(ex Syndicat) Danzé	5
(ex Syndicat) de Lunay Mazangé	22
(ex Syndicat) des Hayes	1
(ex Syndicat) du Gondré	6
(ex Syndicat) du Plessis	0
(ex Syndicat) Montoire	10
(ex Syndicat) Naveil	12
(ex Syndicat) Prunay	1
(ex Syndicat) Saint-Gourgon	0

(ex Syndicat) Trôo	5
(ex Syndicat) Villetrun	3
Bonneveau	0
Cellé	1
Épuisay	3
Fontaine-les-Coteaux	2
Fortan	2
Saint-Arnoult	1
Saint-Martin-des-Bois	0
Savigny-sur-Braye	8
Thorée-la-Rochette	1
Vend'Ô	30
Villiers-sur-Loir	0
Total	123

La tarification

Le prix tout compris du service au m³ d'eau (abonnement, consommation, taxes, redevances) pour une consommation de 120 m³ varie de 2,01 € TTC (ex syndicat des Hayes) à 4,19 € TTC (ex syndicat de Saint-Gourgon) (fig. 17 et 18). Le tarif médian, sans prendre en compte le nombre d'habitants par entité, est de 2,46 € TTC (contre 2,26€ en 2022) et la majorité des tarifs est comprise entre 2,30 et 2,72 € TTC. À l'exception de l'ex-syndicat de Saint-Gourgon, les disparités entre anciennes structures se résorbent d'année en année.

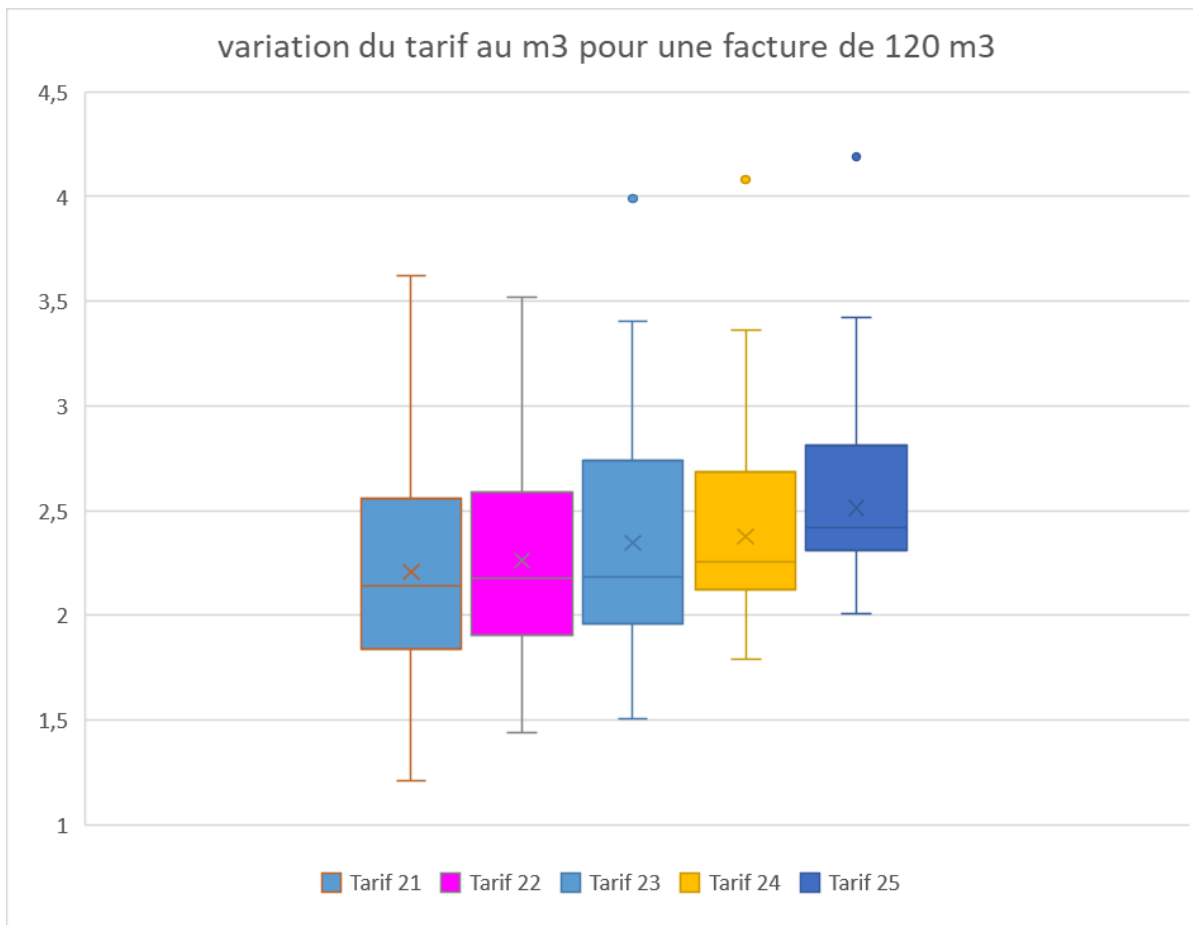


Fig. 17. Variation du prix du service eau potable au m³ sur le territoire de la CATV

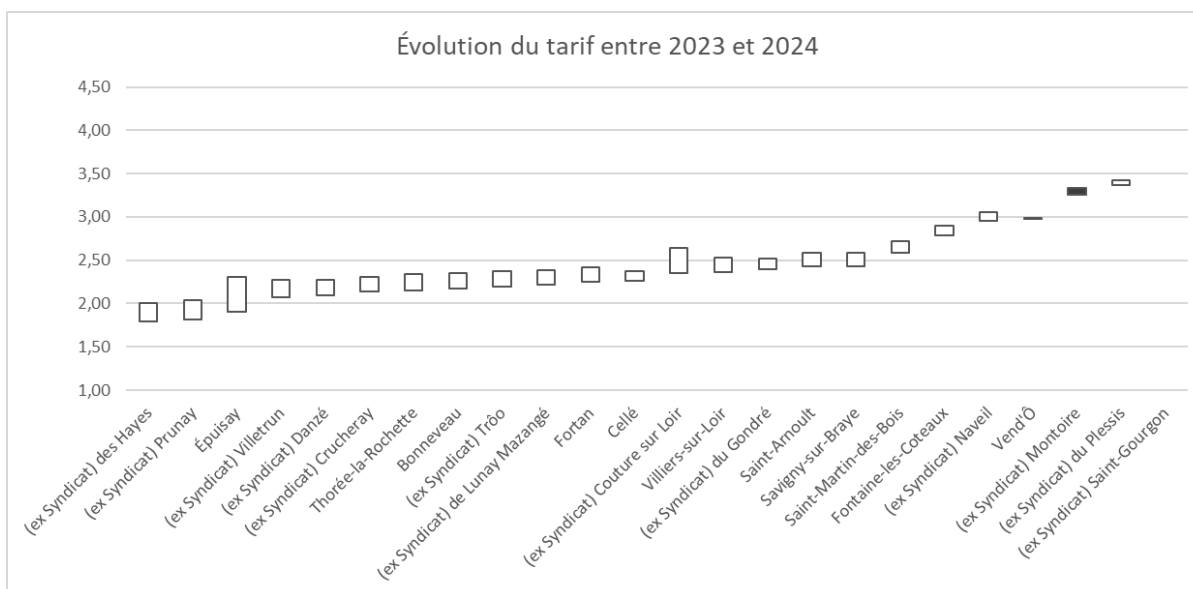


Fig. 18. Évolution TTC du service eau potable au m³ en euros pour une facture de 120 m³. Les augmentations sont en blanc et les diminutions en noir

Indicateurs techniques liés à l'eau potable

Indicateurs patrimoniaux

Caractéristiques techniques : Patrimoine				
Entité	VP.077 Linéaire de réseau hors branchements km	Nombre de réservoirs / châteaux d'eau	Nombre de stations de pompage / surpression	Nombre d'installations de production : traitement
(ex Syndicat) Couture sur Loir	102,6	1	1	1
(ex Syndicat) Crucheray	54,9	1	1	1
(ex Syndicat) Danzé	112,6	1	1	1
(ex Syndicat) de Lunay Mazangé	91,7	1	1	0
(ex Syndicat) des Hayes	79,8	1	1	1
(ex Syndicat) du Gondré	75,7	1	1	1
(ex Syndicat) du Plessis	48,5	1	1	1
(ex Syndicat) Montoire	78,4	2	2	2
(ex Syndicat) Naveil	70,5	5	1	1
(ex Syndicat) Prunay	121,1	1	1	1
(ex Syndicat) Saint-Gourgon	40,8	1	1	0
(ex Syndicat) Trôo	63,1	1	1	1
(ex Syndicat) Villetrun	42,2	1	3	0
Bonneveau	20,5	0	0	0
Cellé	17,4	1	1	1
Épuisay	37,2	1	1	0
Fontaine-les-Coteaux	32,8	0	0	0
Fortan	11,2	1	1	0
Saint-Arnoult	20,5	0	0	0
Saint-Martin-des-Bois	53,8	0	0	0
Savigny-sur-Braye	112,0	2	2	0
Thorée-la-Rochette	24,3	1	1	1
Vend'Ô	194,7	5	6	2
Villiers-sur-Loir	23,0	1	1	1
Somme	1529	30	29	16

Indicateurs de service

Caractéristiques techniques : clientèles					
Entité	Nombre de branchements eau potable	VP.232 Volumes consommés comptabilisés m ³	VP.063 Volume comptabilisé domestique m ³	VP.201 Volume comptabilisé non domestique m ³	VP.056 Nombre d'abonnés ab
(ex Syndicat) Couture sur Loir	1198	94789	94789		1055
(ex Syndicat) Crucheray	548	48663	48663		526
(ex Syndicat) Danzé	1151	118003	118003		1056
(ex Syndicat) de Lunay Mazangé	1210	105370	94494	10876	1217
(ex Syndicat) des Hayes	531	46502	46502		527
(ex Syndicat) du Gondré	933	62683	62683		833
(ex Syndicat) du Plessis	856	63456	63456		809
(ex Syndicat) Montoire	2770	195872	195872		2587
(ex Syndicat) Naveil	1870	169388	169388		1868
(ex Syndicat) Prunay	995	79430	79430		990
(ex Syndicat) Saint-Gourgon	273	17623	17623		257
(ex Syndicat) Trôo	938	58489	58489		934
(ex Syndicat) Villetrun	677	52991	52991		672
Bonneveau	363	23462	23462		362
Cellé	189	21483	21483		151
Épuisay	452	48450	48450		407
Fontaine-les-Coteaux	264	15104	15104		209
Fortan	168	13159	13159		160
Saint-Arnoult	284	16461	16461		279
Saint-Martin-des-Bois	395	35033	35033		380
Savigny-sur-Braye	1221	130521	130521		1189
Thorée-la-Rochette	617	47416	47416		605
Vend'Ô	8689	1126446	1126446		8654
Villiers-sur-Loir	687	59462	59462		695
Somme	27279	2650256	2639380	10876	26422

Indicateurs de performance : qualité de l'eau et connaissance du réseau

Indicateurs de performance : exploitation							
Entité	P101.1 Taux de conformité des prélèvements microbiologiques %	VP.126 Nombre de prélèvements réalisés en vue d'analyses microbiologiques	VP.127 Nombre de prélèvements réalisés en vue d'analyses microbiologiques non conformes	P102.1 Taux de conformité des prélèvements physico-chimiques %	VP.128 Nombre de prélèvements réalisés en vue d'analyses physico-chimiques	VP.129 Nombre de prélèvements réalisés en vue d'analyses physico-chimiques non conformes	P103.2B Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable unité
(ex Syndicat) Couture sur Loir	100	10	0	100	3	0	95
(ex Syndicat) Crucheray	100	8	0	100	3	0	90
(ex Syndicat) Danzé	100	12	0	100	3	0	105
(ex Syndicat) de Lunay Mazangé	100	13	0	100	13	0	110
(ex Syndicat) des Hayes	100	7	0	100	7	0	105
(ex Syndicat) du Gondré	90	10	1	100	3	0	110
(ex Syndicat) du Plessis	100	14	0	100	3	0	100
(ex Syndicat) Montoire	100	15	0	100	5	0	110
(ex Syndicat) Naveil	100	16	0	100	16	0	120
(ex Syndicat) Prunay	100	10	0	91	11	1	90
(ex Syndicat) Saint-Gourgon	100	6	0	100	2	0	90
(ex Syndicat) Trôo	100	8	0	100	8	0	95
(ex Syndicat) Villetrun	81	16	3	100	16	0	85
Bonneveau	100	3	0	100	3	0	95
Cellé	100	6	0	100	2	0	84
Épuisay	100	9	0	100	9	0	109
Fontaine-les-Coteaux	100	3	0	100	1	0	90
Fortan	100	6	0	100	6	0	82
Saint-Arnout	100	2	0	100	2	0	95
Saint-Martin-des-Bois	100	7	0	100	7	0	94
Savigny-sur-Braye	100	13	0	100	13	0	100
Thorée-la-Rochette	100	12	0	100	12	0	108
Vend'Ô	100	58	0	95	59	3	120
Villiers-sur-Loir	100	10	0	100	10	0	83
Moyenne - somme	99	274	4	99	217	4	99

Indicateurs de fonctionnement du réseau : volumes produits, vendus, achetés et consommés

Indicateurs Technique Réseau								
Entité	VP.077 Linéaire de réseau hors branchem ents km	VP.059 Volume produit m ³	VP.060 Volume acheté à d'autres services d'eau potable (importé) m ³	VP.061 Volume vendu à d'autres services d'eau potable (exporté) m ³	VP.063 Volume comptabili sé domestiqu e m ³	VP.201 Volume comptabilisé non domestique m ³	VP.220 Volume de service m ³	VP.221 Volume consomm é sans comptage m ³
(ex Syndicat) Couture sur Loir	102,6	119511	0	192	94789		1973	948
(ex Syndicat) Crucheray	54,9	62838	2014	246	48663		478	535
(ex Syndicat) Danzé	112,6	141371	4734	7	118003		1570	518
(ex Syndicat) de Lunay Mazangé	91,7	175355	7	20904	94494	10876	530	623
(ex Syndicat) des Hayes	79,8	130425	549	47248	46502		392	265
(ex Syndicat) du Gondré	75,7	88850	0	6229	62683		1490	378
(ex Syndicat) du Plessis	48,5	89678	181	20330	63456		248	273
(ex Syndicat) Montoire	78,4	225673	3023	0	195872		2180	1102
(ex Syndicat) Naveil	70,5	311890	1924	4982	169388		1000	500
(ex Syndicat) Prunay	121,1	164137		60071	79430		790	630
(ex Syndicat) Saint-Gourgon	40,8	0	20116	143	17623		888	112
(ex Syndicat) Trôo	63,1	151670	762	44420	58489		705	406
(ex Syndicat) Villetrun	42,2	87293		2073	52991		500	400
Bonneveau	20,5	0	43794		23462		150	50
Cellé	17,4	42392		15895	21483		345	56
Épuisay	37,2	60905	0	0	48450		325	238
Fontaine-les-Coteaux	32,8	0	16261	0	15104		50	98
Fortan	11,2	16559			13159		250	0
Saint-Arnoult	20,5		18606		16461		20	105
Saint-Martin-des-Bois	53,8		47248		35033		450	126
Savigny-sur-Braye	112,0	183382			130521		1450	500
Thorée-la-Rochette	24,3	62144	2882	0	47416		600	0
Vend'Ô	194,7	1299184	33	1500	1126446		4872	2907
Villiers-sur-Loir	23,0	54948	20120	1924	59462		865	0
Somme - Moyenne	1529,28	346820,	182254,00	226164,00	2639380	10876,00	22121,00	10770,00

Indicateurs de fonctionnement du réseau : rendements et pertes

Indicateurs réseau : rendements et pertes					
Entité	P103.2B Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable unité	P104.3 Rendement du réseau de distribution %	P105.3 Indice linéaire des volumes non comptés m ³ /km/j	P106.3 Indice linéaire de pertes en réseau m ³ /km/j	P107.2 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable %
(ex Syndicat) Couture sur Loir	95	81,92	0,66	0,58	0,16
(ex Syndicat) Crucheray	90	76,98	0,80	0,75	2,67
(ex Syndicat) Danzé	105	82,20	0,68	0,63	0,02
(ex Syndicat) de Lunay Mazangé	110	72,67	1,47	1,43	0,00
(ex Syndicat) des Hayes	105	72,08	1,28	1,26	0,17
(ex Syndicat) du Gondré	110	79,66	0,72	0,65	0,06
(ex Syndicat) du Plessis	100	93,82	0,34	0,31	0,32
(ex Syndicat) Montoire	110	87,08	1,15	1,03	0,27
(ex Syndicat) Naveil	120	56,04	5,42	5,36	0,35
(ex Syndicat) Prunay	90	85,86	0,56	0,53	0,00
(ex Syndicat) Saint-Gourgon	90	93,29	0,16	0,09	0,00
(ex Syndicat) Trôo	95	68,24	2,15	2,10	0,00
(ex Syndicat) Villetrun	85	64,11	2,09	2,03	1,25
Bonneveau	95	54,03	2,72	2,69	0,00
Cellé	84	89,12	0,79	0,73	0,00
Épuisay	109	80,47	0,92	0,88	3,40
Fontaine-les-Coteaux	90	93,79	0,10	0,08	0,00
Fortan	82	80,98	0,83	0,77	0,68
Saint-Arnoult	95	89,14	0,29	0,27	0,00
Saint-Martin-des-Bois	94	75,37	0,62	0,59	0,00
Savigny-sur-Braye	100	72,24	1,29	1,25	0,92
Thorée-la-Rochette	108	73,84	1,99	1,92	0,00
Vend'Ô	120	87,42	2,41	2,30	0,47
Villiers-sur-Loir	83	82,93	1,63	1,53	1,41
Moyenne	98,54	78,89	1,29	1,24	0,51

Nombre d'habitants desservis, prix TTC du service et qualité de la relation client

Indicateurs abonnés						
Entité	D101.0 Estimation du nombre d'habitants desservis hab	D102.0 Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ €/m ³	D151.0 Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service jours ouvrables	P151.1 Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées nb/1000ab	P152.1 Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés %	P155.1 Taux de réclamations nb/1000ab
(ex Syndicat) Couture sur Loir	2039	2,64	1,00	7,58	90,90	6,64
(ex Syndicat) Crucheray	792	2,31	1,00	1,90	75,00	5,70
(ex Syndicat) Danzé	1708	2,27	1,00	4,73	93,30	8,52
(ex Syndicat) de Lunay Mazangé	2467	2,38	2,00	18,08	91,38	0,82
(ex Syndicat) des Hayes	1062	2,01	2,00	1,90	91,30	0,00
(ex Syndicat) du Gondré	1501	2,52	1,00	7,20	90,90	3,60
(ex Syndicat) du Plessis	1688	3,42	1,00	2,47	100,00	8,65
(ex Syndicat) Montoire	4529	3,25	1,00	2,71	95,20	7,73
(ex Syndicat) Naveil	3234	3,05	5,00	6,42	100,00	0,00
(ex Syndicat) Prunay	1590	2,04	5,00	2,02	100,00	0,00
(ex Syndicat) Saint-Gourgon	555	4,19	1,00	0,00	100,00	3,89
(ex Syndicat) Trôo	1722	2,37	5,00	5,35	100,00	0,00
(ex Syndicat) Villetrun	1409	2,27	5,00	4,46	100,00	0,00
Bonneveau	506	2,35	5,00	0,00	100,00	0,00
Cellé	250	2,37	1,00	6,62	85,70	19,87
Épuisay	837	2,31	1,00	7,37	100,00	7,37
Fontaine-les-Coteaux	390	2,90	1,00	9,57	100,00	9,57
Fortan	279	2,42	5,00	12,50	100,00	0,00
Saint-Arnoult	353	2,58	5,00	3,58	100,00	3,58
Saint-Martin-des-Bois	640	2,72	5,00	0,00	100,00	0,00
Savigny-sur-Braye	2107	2,59	5,00	6,73	100,00	0,00
Thorée-la-Rochette	907	2,34	5,00	0,00	100,00	4,96
Vend'Ô	14575	2,99	2,00	3,47	90,04	5,32
Villiers-sur-Loir	1237	2,53	5,00	0,00	100,00	0,00
Moyenne	1932,38	2,62	2,96	4,78	95,99	4,01

Indicateurs financiers liés à l'eau potable

Gestion financière

Indicateurs Gestion financière			
Entité	P109.0 Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité €/m ³	P153.2 Durée d'extinction de la dette de la collectivité an	P154.0 Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente %
(ex Syndicat) Couture sur Loir	0,0000	0,79	
(ex Syndicat) Crucheray	0,0106	0,79	
(ex Syndicat) Danzé	0,0272	0,79	
(ex Syndicat) de Lunay Mazangé	0,0009	0,79	1,26%
(ex Syndicat) des Hayes	0,0000	0,79	
(ex Syndicat) du Gondré	0,0134	0,79	
(ex Syndicat) du Plessis	0,0440	0,79	
(ex Syndicat) Montoire	0,0908	0,79	
(ex Syndicat) Naveil	0,0000	0,79	5,00%
(ex Syndicat) Prunay	0,0000	0,79	5,00%
(ex Syndicat) Saint-Gourgon	0,0233	0,79	
(ex Syndicat) Trôo	0,0000	0,79	5,00%
(ex Syndicat) Villetrun	0,0000	0,79	5,00%
Bonneveau	0,0000	0,79	5,00%
Cellé	0,0000	0,79	
Épuisay	0,0000	0,79	
Fontaine-les-Coteaux	0,0447	0,79	
Fortan	0,0000	0,79	5,00%
Saint-Arnoult	0,0000	0,79	5,00%
Saint-Martin-des-Bois	0,0000	0,79	5,00%
Savigny-sur-Braye	0,0000	0,79	5,00%
Thorée-la-Rochette	0,0000	0,79	5,00%
Vend'Ô	0,0002	0,79	1,25%
Villiers-sur-Loir	0,0000	0,79	5,00%
Moyenne	0,01		4,42%

Tarification de l'eau potable

Tarification de l'eau potable										
Entité	D102.0 Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ €/m ³	VP.177 Montant HT de la facture 120m ³ au 1er janvier de l'année N+1 revenant au délégataire € HT pour 120 m ³	VP.178 Montant HT de la facture 120m ³ au 1er janvier de l'année N+1 revenant aux collectivités € HT pour 120 m ³	VP.179 Montant total des taxes et redevances afférentes au service dans la facture 120m ³ au 1er janvier de l'année N+1 € pour 120 m ³	VP.190 Montant HT de la part fixe annuelle revenant au délégataire sur la facture au 1er janvier de l'année N+1 € HT/an	VP.191 Montant HT de la part fixe annuelle revenant à la collectivité sur la facture au 1er janvier de l'année N+1 € HT/an	VP.213 Taux de TVA applicable sur l'ensemble de la facture %	VP.215 Agences de l'eau (protection de la ressource) €HTVA/m ³	Performance AEP AELB	Redevance consommation AELB
(ex Syndicat) Couture sur Loir	2,64	158,00	90,17	68,09	36,92	25,37	5,50	0,08	0,02	0,33
(ex Syndicat) Crucheray	2,31	109,33	100,95	66,76	38,53	28,95	5,50	0,09	0,02	0,33
(ex Syndicat) Danzé	2,27	115,72	90,62	65,79	42,64	25,82	5,50	0,08	0,02	0,33
(ex Syndicat) de Lunay Mazangé	2,38	150,04	78,48	56,88	44,68	23,28	5,50		0,02	0,33
(ex Syndicat) des Hayes	2,01	0,00	180,83	59,95		56,03	5,50	0,05	0,02	0,33
(ex Syndicat) du Gondré	2,52	151,37	83,25	67,98	88,25	12,45	5,50	0,09	0,02	0,33
(ex Syndicat) du Plessis	3,42	239,23	99,16	72,42	91,87	22,36	5,50	0,08	0,02	0,33
(ex Syndicat) Montoire	3,25	275,11	47,27	67,99	66,43	10,07	5,50	0,05	0,02	0,33
(ex Syndicat) Naveil	3,05	0,00	295,33	70,68		67,33	5,50	0,08	0,02	0,33
(ex Syndicat) Prunay	2,04	0,00	180,40	64,36		53,20	5,50	0,08	0,02	0,33
(ex Syndicat) Saint-Gourgon	4,19	304,37	125,81	73,03	130,66	21,41	5,50	0,04	0,02	0,33
(ex Syndicat) Trôo	2,37	0,00	218,09	66,43		60,89	5,50	0,08	0,02	0,33
(ex Syndicat) Villemur	2,27	0,00	206,22	65,78		55,02	5,50	0,08	0,02	0,33
Bonneveau	2,35	0,00	215,94	66,31		59,94	5,50	0,08	0,02	0,33
Cellé	2,37	155,00	67,36	62,24	24,72	32,56	5,50	0,05	0,02	0,33
Épuisay	2,31	130,08	85,50	61,23	39,19	20,70	5,50	0,04	0,02	0,33
Fontaine-les-Coteaux	2,90	182,57	99,85	65,54	66,77	31,45	5,50	0,05	0,02	0,33
Fortan	2,42	0,00	223,94	66,75		69,14	5,50	0,08	0,02	0,33

Saint-Arnoult	2,58	0,00	242,26	67,76		74,26	5,50	0,08	0,02	0,33
Saint-Martin-des-Bois	2,72	0,00	257,95	68,63		74,35	5,50	0,08	0,02	0,33
Savigny-sur-Braye	2,59	0,00	242,43	67,77		76,83	5,50	0,08	0,02	0,33
Thorée-la-Rochette	2,34	0,00	214,22	66,22		55,82	5,50	0,08	0,02	0,33
Vend'Ô	2,99	247,29	44,40	67,51	80,39	0,00	5,50	0,06	0,02	0,33
Villiers-sur-Loir	2,53	0,00	236,22	67,43		64,62	5,50	0,08	0,02	0,33
Moyenne	2,62	92,42	155,28	66,40	62,59	42,58	5,50	0,07	0,02	0,33

Comptes annuels du service

Report de l'année N-1 : Exploitation 3 982 373,97 € ; Investissement 675 020,78 €

Réalisation 2024 : Eau Potable				
Dépenses d'exploitation	Montant (€)	Recettes d'exploitation	Montant (€)	
Charges à caractère général	917 849,22	Vente de produits et prestations	3 162 962,7	
Charges de personnel, frais assimilés	475 034,00	Subvention d'exploitation	2 712,00	
Atténuation de produits	307 908,00	Autres produits de gestion courante	114 435,92	
Autres charges de gestion courante	17 506,01	Produits financiers	155 648,00	
Charges financières	42 160,22	Produits exceptionnels	5 518,60	
Charges exceptionnelles	23 123,31	opération d'ordre transfert entre sections	41 000	
Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	3 716,47			
Opération d'ordre de transfert entre sections	1 354 276,87			Solde d'execution
Total	3 141 574,10	Total	3 482 277,22	340 703,12
Dépenses d'investissement	Montant (€)	Recettes d'investissement	Montant (€)	
Immobilisations incorporelles (logiciels, recherche, etc.)	13 428,50	Subventions d'investissement	297 028,67	
Immobilisations corporelles (matériel, pompes, etc.)	160 195,10	Opération d'ordre de transfert entre sections	1 354 276,87	
Subvention d'investissement	24 314,40			
Immobilisation en cours (non terminé en 2023)	1485,00			
Emprunts et dettes assimilées	192 929,38			
Transfert entre sections	41 000,00			solde d'execution
Total	431 867,23	Total	1 651 305,54	1 219 438,16

Encours de la dette

encours de dette au 31/12/2023	1 312 942 €
épargne brute	1 653 979,99 €
durée d'extinction de la dette	18 ans et 4 mois

Indicateurs CCSP liés à l'eau potable

Données CCSP									
Entité	VP.268 Montant restant impayés au 31/12/N sur les factures émises au titre de l'année N-1 € TTC	VP.185 Montant TTC facturé (hors travaux) au titre de l'année N-1, au 31/12/N € TTC	VP.003 Nombre de réclamations écrites reçues par l'opérateur unité	VP.152 Nombre de réclamations écrites reçues par la collectivité unité	Existence d'un dispositif de mémorisation des réclamations écrites reçues	VP.020 Nombre d'interruptions de service non programmées unité	% de branchements publics en plomb restant à modifier ou à supprimer au 1er janvier de cette année	% de branchements publics en plomb supprimés ou modifiés	Nombre de branchements publics en plomb supprimés ou modifiés
(ex Syndicat) Couture sur Loir		213928	7		oui	8	0	0	0
(ex Syndicat) Crucheray		98447	3		oui	1	0	0	0
(ex Syndicat) Danzé		234963	9		oui	5	0	0	0
(ex Syndicat) de Lunay Mazangé	5095	247200	1		oui	22	0	0	0
(ex Syndicat) des Hayes	2665	119821			oui	1	0	0	0
(ex Syndicat) du Gondré		176426	3		oui	6	0	0	0
(ex Syndicat) du Plessis		248141	7		oui	2	0	0	0
(ex Syndicat) Montoire		669869	20		oui	7	0,2	0	0
(ex Syndicat) Naveil	9598				oui	12	0	0	0
(ex Syndicat) Prunay	3097				oui	2	0	0	0
(ex Syndicat) Saint-Gourgon		85534	1		oui	0	0	0	0
(ex Syndicat) Trôo	2682				oui	5	0	0	0
(ex Syndicat) Villetrun	2846				oui	3	0	0	0
Bonneveau	3336				oui	0	0	0	0
Cellé			3		oui	1	0	0	0
Épuisay		96376	3		oui	3	0	0	0
Fontaine-les-Coteaux		45716	2		oui	2	0	0	0
Fortan					oui	2	0	0	0
Saint-Arnoult	2025		1		oui	1	0	0	0
Saint-Martin-des-Bois	1847				oui	0	0	0	0
Savigny-sur-Braye					oui	8	0	0	0

Rapport annuel sur le prix et la qualité des services eau potable et assainissement - 2024

Thorée-la-Rochette	3445		3		oui	0	0	0	0
Vend'Ô	42020	3166195	46		oui	30	0	0	0
Villiers-sur-Loir					oui	0	0	0	0
Somme	78655	5402616	109			121	0	0	0

L'assainissement collectif

Les stations de traitement des eaux usées

Localisation des stations

Les eaux usées du territoire vendômois sont acheminées pour être traitées dans 49 stations d'épuration. La plus importante est la station "Vendôme / Avenue de Ronsard", dont la capacité est de 37 500 équivalent-habitants (EQH). Les 48 autres stations ont une capacité de traitement plus modeste, de 50 à 9 400 EQH (fig. 19 et annexe 5).

Au total, le système a une capacité globale de 77 555 habitants ce qui semble amplement suffisant pour une population raccordée de l'ordre de 46 000 personnes. Bien évidemment, ce résultat est à nuancer car les réseaux d'assainissement ne sont pas interconnectés et certains collectent des eaux pluviales. La majorité des stations sont des lagunages (22) et des systèmes de phyto-épuration (12).

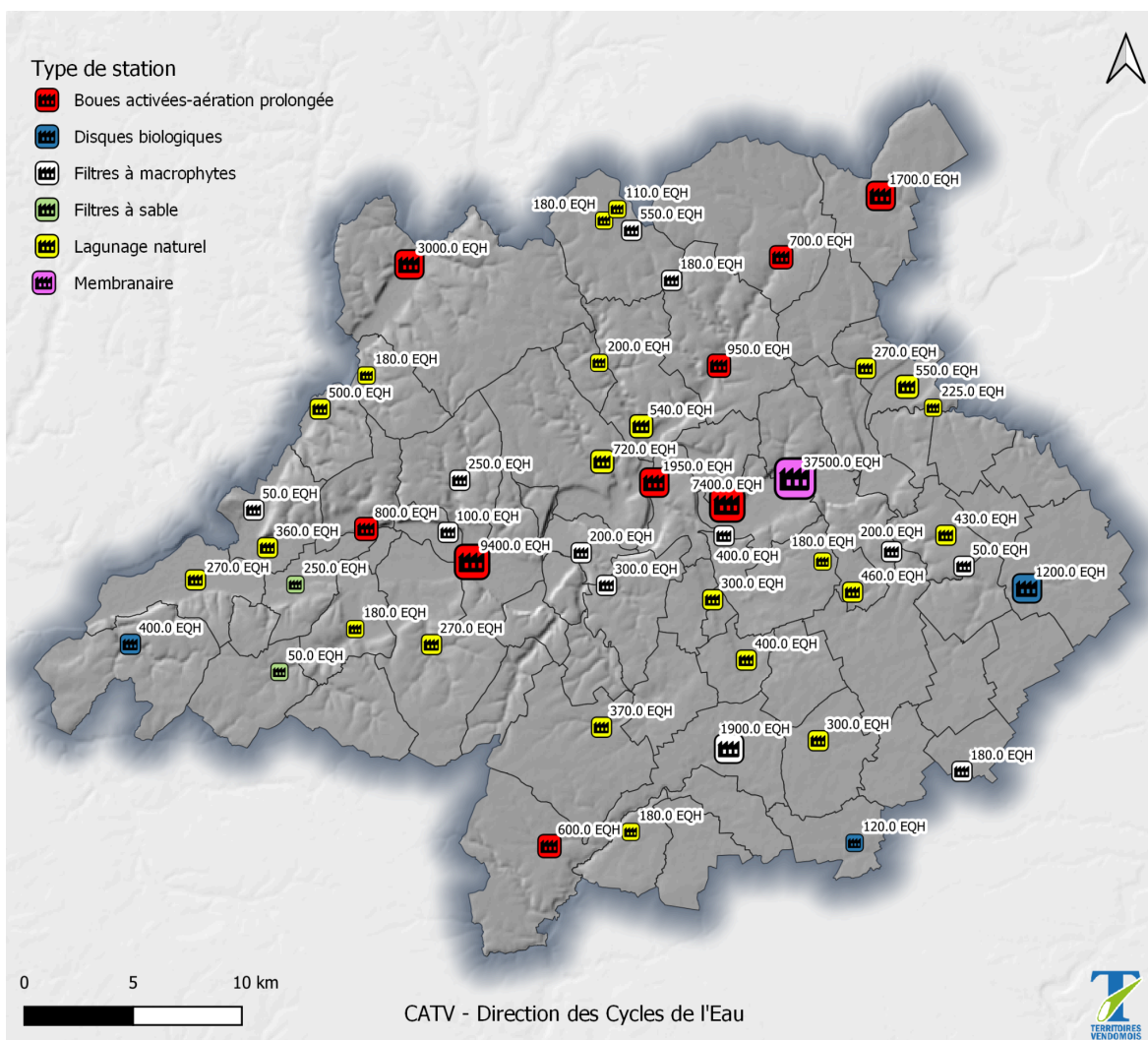


Fig. 19. Répartition des stations d'épuration sur le territoire de la CATV et type de traitement

Type de station	Nombre
Lagunage naturel	22
Filtres à macrophytes	12
Boues activées-aération prolongée	9
Disques biologiques	3
Filtres à sable	2
Membranaire	1
Total général	49

Conformité des systèmes d'assainissement

Les bilans d'autosurveillance montrent un certain nombre de non conformités. Sur les 29 stations soumises à autosurveillance en 2024, 18 sont conformes et 11 sont non conformes. Les non conformités concernent principalement un dépassement des normes de rejet en matières en suspension (soit 4/11 des stations concernées). Les autres stations d'épuration sont non-conformes sur les paramètres azote global et phosphore total ainsi que sur du non équipement de points d'autosurveillance. Des améliorations, en particulier d'exploitation, sont à l'étude pour les stations d'épuration présentant des difficultés de traitement de ces paramètres.

Station d'origine	Capacité (EH)	Code SANDRE de la station d'origine	Type	VP.210 Nombre de bilans sur 24 h réalisés dans le cadre de l'autosurveillance réglementaire conformes	VP.211 Nombre de bilans sur 24 h réalisés dans le cadre de l'autosurveillance réglementaire	note de non conformité
Artins (Fossé de la fontaine des Pierres)	250	0441004S0001	Filtre à sable	1	1	
Authon (Sur le site de l'ancienne)	600	0441007S0001	Boues activées	0	1	Surcharge hydraulique et organique + Concentration en Ptot dépassée
Azé (L'Etang Communal)	950	0441010S0001	Boues activées	1	1	équipement A2
Bonneveau (La Costière)	500	0441020S0001	Lagunage naturel	1	1	
Coulommiers-la-Tour (L'Arche)	430	0441065S0001	Lagunage naturel	1	1	
Danzé (Les Fouchers)	700	0441073S0002	Boues activées	1	1	équipement A2
Epuisay (Le Theuret)	550	0441078S0006	Filtre macrophytes	1	1	équipement A2
Fontaine-les-Coteaux	250	0441087S0001	Filtre	1	1	

(La Proustière)			macrophytes			
Huisseau-en-Beauce (Le Petit Claireau)	400	0441103S0001	Lagunage naturel	1	1	
La Ville-aux-Clercs (Impasse fort Girard)	1700	0441275S0002	Boues activées	13	13	équipement A2
Lancé (Bourg)	300	0441107S0001	Lagunage naturel	0	1	Rendement MES nul
Lunay (rte de Thoré)	720	0441120S0001	Lagunage naturel	1	1	
Marcilly-en-Beauce (Bois Luché)	400	0441124S0001	Filtre macrophytes	1	1	
Mazangé (rte du Gué du Loir)	540	0441131S0001	Lagunage naturel	3	4	Concentration en MES
Montoire-sur-le-Loir (La Touche)	9400	0441149S0002	Boues activées	13	13	équipement A2, A3 et A4 non conforme
Naveil (Prépatour)	7400	0441158S0003	Boues activées	12	12	
Prunay-Cassereau (La Fontaine Grenier)	370	0441184S0001	Lagunage naturel	1	1	
Saint-Amand-Longpré (La Mauvaise Vallée)	1900	0441199S0002	Filtre macrophytes	12	13	autosurveillance non conforme + concentration et rendement en NTK et Ptot
Sainte-Anne (La Petite Vacherie)	460	0441200S0001	Lagunage naturel	0	1	Concentration en MES
Saint-Firmin-des-Prés (Haie de champs)	270	0441209S0002	Lagunage naturel	1	1	
Saint-Firmin-des-Prés (Marché danse)	550	0441209S0001	Lagunage naturel	1	1	
Savigny-sur-Braye (Commune)	3500	0441238S0001	Boues activées	12	12	déversements temps de pluie au A2
Selommes (Les Prés de l'Arche)	1200	0441243S0002	Disques biologiques	2	2	équipement A2
Sougé (IleCommune)	360	0441250S0001	Lagunage naturel	0	1	Concentration et rendement MES
Thoré-la-Rochette (rte du Camping)	1950	0441259S0002	Boues activées	11	12	équipement A2 + rendement en Ptot non atteint car eau diluée en entrée
Trôo (La Plaine)	800	0441265S0001	Boues activées	1	1	
Vendôme (UTEU)	37500	0441269S0012	Membranaire	52	52	
Villechauve (La Nouette)	180	0441278S0001	Lagunage naturel	1	1	
Villedieu-le-Château (Le Grouteau)	400	0441279S0001	Disques biologiques	0	0	Forte concentration de NGL et de phosphore

Production et valorisation des boues

Station d'origine	boues évacuées en T de MS RPQS 203.0	filiales	Taux de boues évacuées conformes RPQS 206.3
Artins (Fossé de la fontaine des Pierres)	6,65	vers Naveil	100%
Authon (Sur le site de l'ancienne)	3,35	épandage	100%
Azé (L'Etang Communal)	11,37	épandage	100%
Bonneveau (La Costière)	3,5	vers Naveil	100%
Danzé (Les Fouchers)	3,6	épandage	100%
Fortan (rte de Mazangé)	1,11	vers Naveil	100%
Gombergean (Bourg)	1,6	vers Naveil	100%
Huisseau-en-Beauce (Le Petit Claireau)	1,6	vers Naveil	100%
La Ville-aux-Clercs (Impasse fort Girard)	7	épandage	100%
Lunay (rte de Thoré)	2,75	vers Naveil	100%
Montoire-sur-le-Loir (La Touche)	85,5	épandage	100%
Naveil (Prépatour)	68,6	épandage	100%
Savigny-sur-Braye (Commune)	12,02	épandage	100%
Sougé (La Commune)	1,47	vers Naveil	100
Trôo (La Plaine)	9,65	compostage	100%
Vendôme (UTEU)	218,187	compostage	100%
Villedieu-le-Château (Le Grouteau)	8	vers Naveil	100%
Total	445,96		

Le réseau de collecte

Les canalisations

Un important travail de récolement, toujours en cours, a débuté en 2020 suite à la prise de compétence eau et assainissement de la part de la CATV. Il a permis de mesurer 716 km de réseau (annexe 6). Un grand programme de détection et de récolement des canalisations a été entamé en 2021 pour retrouver et cartographier finement ces éléments. Il s'est poursuivi en 2022 et peut être considéré comme abouti en 2023.

Le réseau d'eau usée est principalement composé de PVC et de fibrociment, alors que le réseau pluvial est plutôt constitué de béton. Il faut noter la part importante (23%) de canalisations dont on ne connaît pas le matériau. En effet, le suivi du réseau d'eau usé est souvent moins strict que le suivi du réseau d'eau potable et de nombreuses informations se sont perdues au fil des décennies.

Afin d'améliorer la connaissance globale des réseaux et de renforcer la planification des investissements, des schémas directeurs d'assainissement seront engagés à partir de 2026. Ces documents stratégiques permettront de croiser les données existantes, d'identifier les zones à risques, de cibler les travaux prioritaires et d'évaluer les performances actuelles des réseaux. Leur élaboration s'accompagnera d'un travail approfondi sur la caractérisation des matériaux, notamment ceux contenant de l'amiante. À ce titre, la norme NF X 46-102, relative à la recherche d'amiante dans les réseaux enterrés, constituera une référence méthodologique essentielle pour fiabiliser l'inventaire et sécuriser les futures interventions sur les canalisations concernées.

Matériau	longueur (km)	Pourcentage
Amiante ciment	101,16	14,2%
Béton	150,60	21,2%
Fonte	42,50	6,0%
Polyéthylène	14,69	2,1%
PVC	236,6	33,3%
Indéterminé	165,48	23,3%
Total	711,03	100,0%

Répartition des matériaux

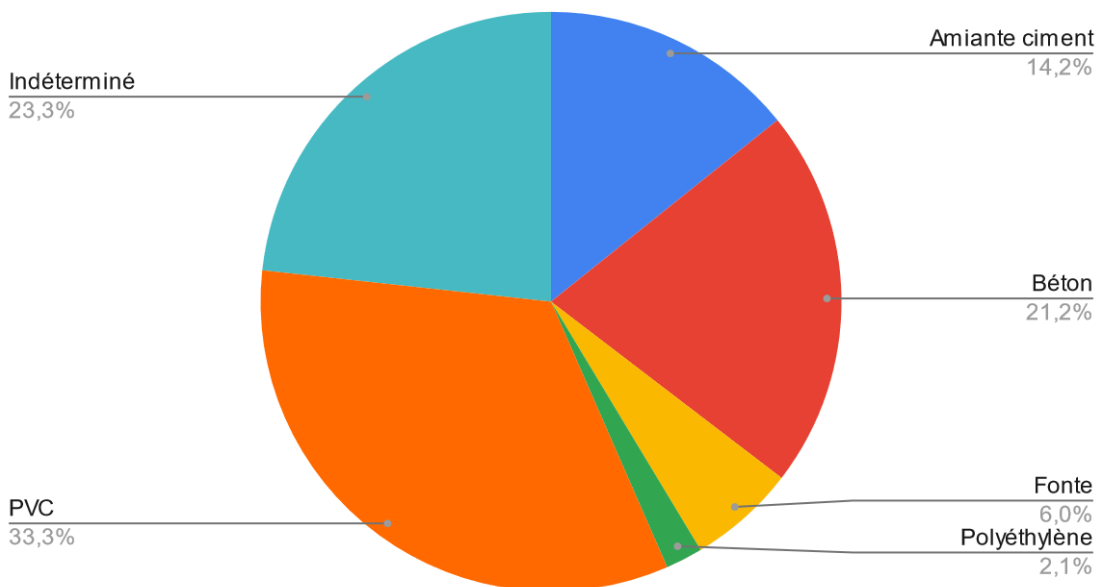


Fig. 20. Répartition des longueurs des canalisations en fonction des matériaux

Les diamètres et les périodes de pose des canalisations sont aussi méconnus (fig. 21 et 22). 12% des linéaires des canalisations n'ont pas de diamètre renseigné (contre 32% en 2020) et il est encore difficile de proposer une date de mise en place claire pour 70% des canalisations.

Longueur (km) par rapport au diamètre

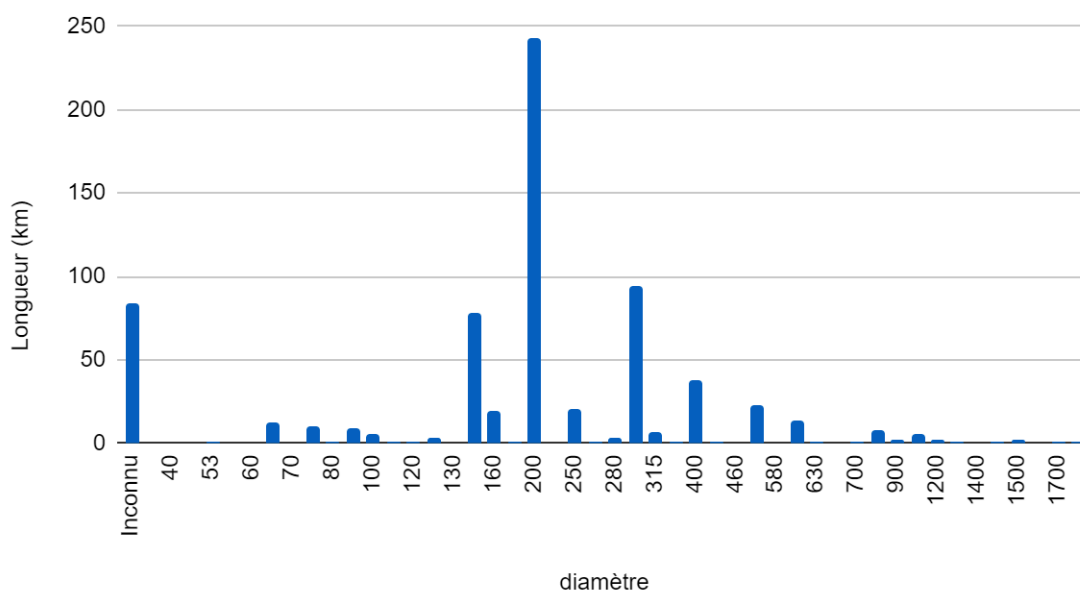


Fig. 21. Linéaire des canalisations en fonction de leur diamètre

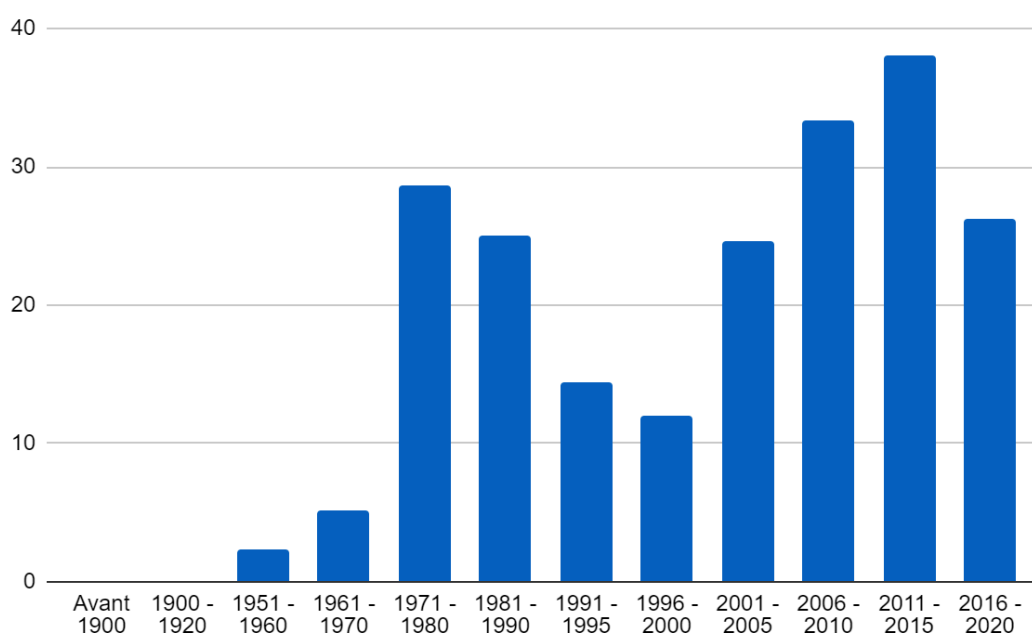


Fig. 22. Linéaire des réseaux en fonction de la période de pose (hors inconnu = 500 km)

Les ouvrages de relèvement / refoulement

Un poste de refoulement sert à élever les eaux, et les renvoyer sous pression, pour franchir un obstacle (rivière, relief), ou pour atteindre une station d'épuration éloignée. Il est recensé 202 ouvrages de ce type répartis sur les différentes communes (fig. 23).

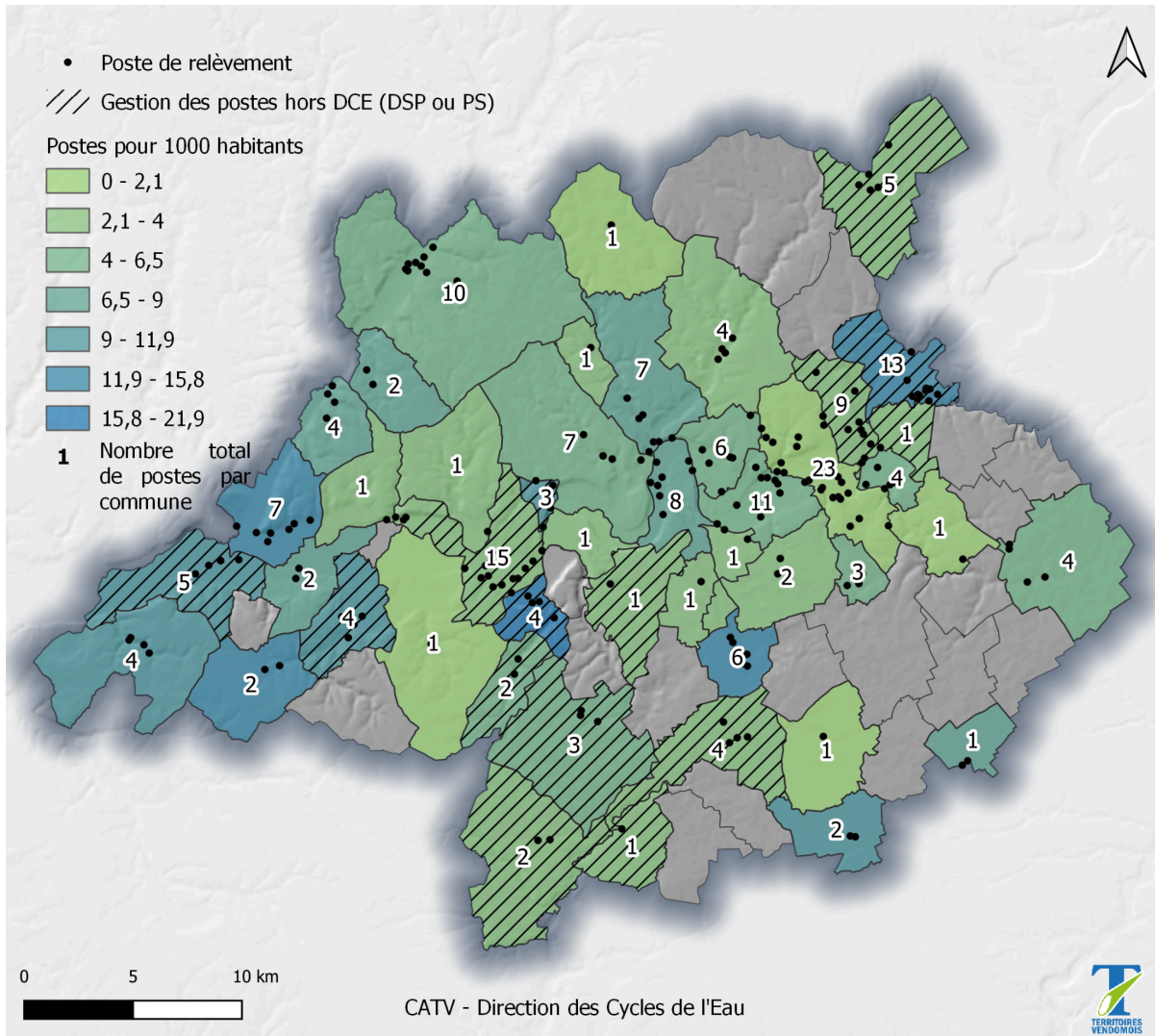


Fig. 23. Nombre de postes de relèvement en fonction de la commune

Le renouvellement et la création de réseau assainissement

Nature des travaux	Objet	Descriptif	Commune	Montants TTC
Renouvellement	Usine	Renouvellement des membranes STEP Vendôme	Vendôme	2 335 169 €
Renouvellement	Réseau	Renouvellement des branchements EU - faubourg chartrain à vendôme (désamiantage et réhabilitation par l'intérieure)	Vendôme	300 166 €
Renouvellement	Réseau	Réhabilitation du réseau EU - Rue de la Vallée du loir à Meslay	Meslay	43 362 €
Renouvellement	Usine	Renouvellement des 6 paliers de la step de Selommes	Selommes	30 120 €
Création	Réseau	Mise en conformité des trappes et armoires de postes de relevage	Diverses communes (Ternay, Montrouveau, Bonneveau, Lunay, Mazangé, Thoré la rochette, Sougé, Villedieu le Château, Savigny sur braye, Azé, Sainte Anne, Villerable, Areines)	17 306 €

La tarification

Le prix du service au m³ d'eau pour une consommation de 120 m³ varie de 1,55 € TTC (Montrouveau) à 3,80 € TTC (Saint-Firmin-des-Prés) (fig. 24 et 25). Le tarif moyen est de 2,7 € TTC et la majorité des tarifs est comprise entre 2,32 € TTC et 3,03 € TTC. Ces disparités sont encore assez fortes, mais diminuent d'année en année.

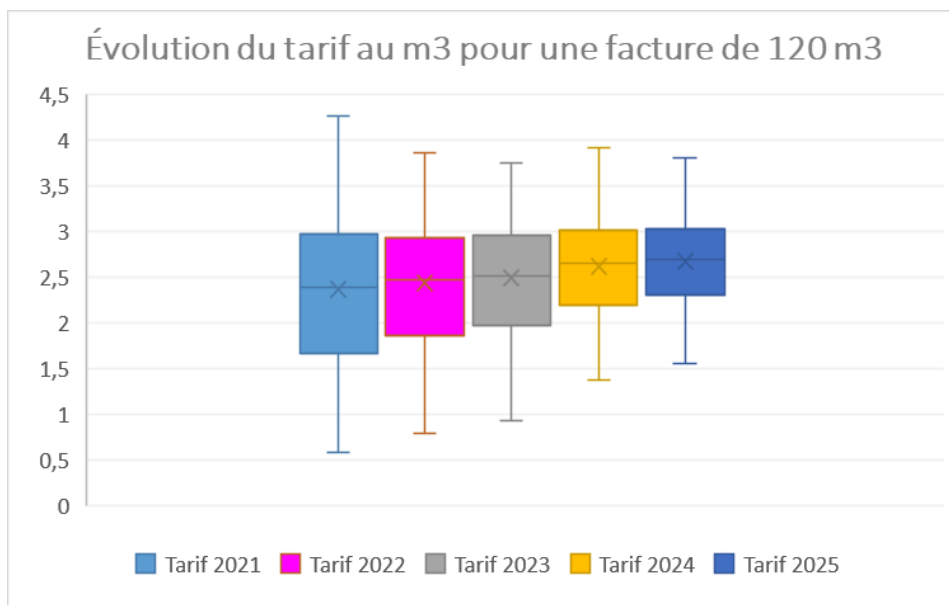


Fig. 24. Variation du prix du service assainissement au m³ sur le territoire de la CATV

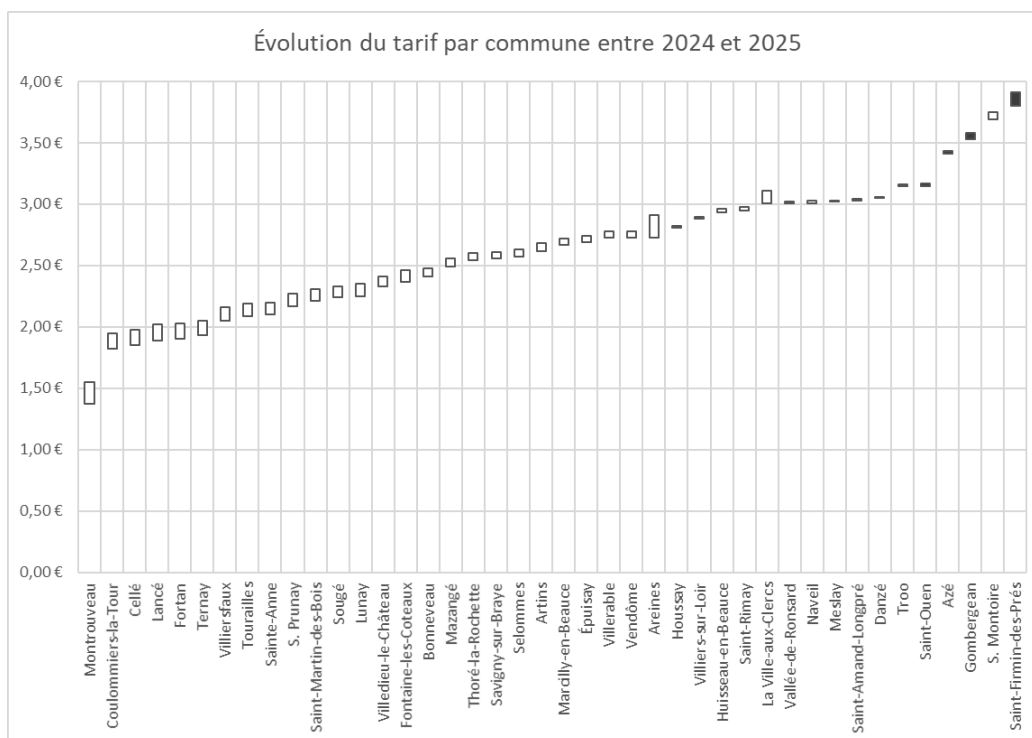


Fig. 25, Évolution TTC du service eau potable au m³ en euros pour une facture de 120 m³. Les augmentations sont en blanc et les diminutions en noir

Indicateurs techniques liés à l'assainissement collectif

Caractéristiques technique : clientèle

Indicateurs abonnés					
Entité	D201.0 Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	D204.0 Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ au 1er janvier 2025	P201.1 Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	P251.1 Taux de débordement d'effluents dans les locaux des usagers	P258.1 Taux de réclamations (pour 1000)
S. Montoire	4722	3,75	0,9	0,0	8,7
S. Prunay	1041	2,27	1,0	0,0	0,0
Areines	514	2,91	0,8	0,0	0,0
Artins	230	2,68	0,9	0,0	0,0
Azé	602	3,41	0,9	0,0	0,0
Bonneveau	509	2,48	0,9	0,0	0,0
Cellé	133	1,98	0,8	0,0	0,0
Coulommiers-la-Tour	542	1,95	1,0	0,0	0,0
Danzé	456	3,06	0,6	0,0	0,0
Épuisay	526	2,74	0,9	8,2	0,0
Fontaine-les-Coteaux	168	2,46	0,9	0,0	0,0
Fortan	183	2,03	0,9	0,0	11,6
Gombergean	162	3,53	0,9	0,0	0,0
Houssay	332	2,82	1,0	0,0	6,3
Huisseau-en-Beauce	377	2,96	1,0	0,0	0,0
La Ville-aux-Clercs	1048	3,11	0,9	0,0	11,7
Lancé	335	2,02	0,9	0,0	6,4
Lunay	714	2,35	0,9	0,0	0,0
Marcilly-en-Beauce	294	2,72	1,2	0,0	14,6
Mazangé	452	2,56	0,9	0,0	0,0
Meslay	288	3,03	1,0	0,0	0,0
Montrouveau	44	1,55	0,4	0,0	0,0
Naveil	2496	3,03	1,0	0,9	3,4
Saint-Amand-Longpré	1024	3,03	0,9	0,0	19,3
Saint-Firmin-des-Prés	756	3,80	1,0	0,0	8,2
Saint-Martin-des-Bois	275	2,31	0,9	0,0	0,0
Saint-Ouen	3162	3,15	1,0	0,0	1,3
Saint-Rimay	108	2,98	0,8	0,0	0,0
Sainte-Anne	335	2,20	1,0	0,0	0,0
Savigny-sur-Braye	1272	2,61	1,1	0,0	4,3
Selommès	738	2,63	1,0	0,0	0,0
Sougé	403	2,33	1,0	0,0	0,0
Ternay	305	2,05	0,9	0,0	0,0
Thoré-la-Rochette	852	2,60	1,0	0,0	0,0
Tourailles	128	2,19	0,9	0,0	0,0
Troo	620	3,16	1,0	0,0	0,0
Vallée-de-Ronsard	398	3,02	0,9	0,0	25,9

Rapport annuel sur le prix et la qualité des services eau potable et assainissement - 2024

Vendôme	17667	2,78	1,0	1,0	1,0
Villedieu-le-Château	307	2,41	0,9	0,0	0,0
Villerable	492	2,78	1,1	0,0	0,0
Villiers-sur-Loir	1228	2,90	1,0	0,0	0,0
Villiersfaux	228	2,16	0,9	0,0	0,0
Moyenne - somme	46466	2,68	0,9	0,2	2,9

Station d'épuration

Indicateurs STEP et Boue								
Station d'origine	D203 Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	P206.3 Boues évacuées selon des filières conformes	P203.3 Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	P204.3 Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	P205.3 - Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	P254.3 Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel . Station > 2000 eqH	VP. 176 Charge journalière en DBO5	Estimation de boues produites brutes en m3
Artins (Fossé de la fontaine des Pierres)	6,65	1	100	100	100	1	8,15	133
Authon (Sur le site de l'ancienne)	3,35	1	100	100	0	0	53,7	169
Azé (L'Etang Communal)	11,37	1	100	0	100	1	14,2	242
Bonneveau (La Costière)	3,50	1	100	100	100	1	10,7	172
Cellé (Les Bordes)	0	-	100	100	100		3,53	nc
Coulommiers-la-Tour (L'Arche)	0	-	100	100	100	1	14,7	nc
Coulommiers-la-Tour (Villejumard)	0	-	100	100	100		0,064	nc
Danzé (Les Fouchers)	3,60	1	100	0	100	1	11,2	172
Epuisay (Le Tertre)	0	-	100	100	100		3,58	nc
Epuisay (Le Theuret)	0	-	100	0	100	1	10,1	nc
Epuisay (Les Estelles)	0	-	100	100	100		1,93	nc
Epuisay (Les rebrais)	0	-	100	100	100		24,4	nc
Fontaine-les-Coteaux (La Proustière)	0	-	100	100	100	1	5,2	nc
Fortan (rte de Mazangé)	1,11	1	100	100	100		2,63	37
Gombergean (Bourg)	1,60	1	100	100	100		4,07	32
Houssay (Les Caves Baudets)	0	1	100	100	100		9	nc
Huisseau-en-Beauce	1,60	1	100	100	100	1	19,9	32

(Le Petit Claireau)									
La Ville-aux-Clercs (Impasse fort Girard)	7	1	100	0	100	1	19,7	3 302	
Lancé (Bourg)	0	-	100	100	0	0	4	nc	
Lunay (rte de Thoré)	2,75	1	100	100	100	1	16,5	55	
Marcilly-en-Beauce (Bois Luché)	0	-	100	100	100	1	9,73	nc	
Mazangé (rte du Gué du Loir)	0	-	100	100	0	0,75	11,1	nc	
Montoire-sur-le-Loir (La Touche)	85,50	1	100	0	100	1	176	3510	
Montrouveau (Bourg)	0	-	100	100	100		0	nc	
Naveil (Prépatour)	68,60	1	100	100	100	1	82,5		
Prunay-Cassereau (La Fontaine Grenier)	0	-	100	100	100	1	6,38	nc	
Saint-Amand-Longpré (La Mauvaise Vallée)	0	-	100	0	0	0,92	58,3	1704	
Sainte-Anne (La Petite Vacherie)	0	-	100	100	0	0	8,22	nc	
Saint-Firmin-des-Prés (Grapperie)	0	-	100	100	100		10,6	nc	
Saint-Firmin-des-Prés (Haie de champs)	0	-	100	100	100	1	132	nc	
Saint-Firmin-des-Prés (Marché danse)	0	-	100	100	100	1	8,39	nc	
Saint-Martin-des-Bois (La Charpenterie)	0	-	100	100	100		4,36	nc	
Saint-Quentin lès Trôo	0	-	100	100	100		0	nc	
Saint-Rimay (Le Vernois)	0	0	100	100	100		4,64	nc	
Savigny-sur-Braye (Commune)	12,02	1	100	100	0	1	41,4	378	
Selommes (Les Prés de l'Arche)	0	-	100	0	100	1	4,97	nc	
Sougé (IleCommune)	1,47	1	100	100	0	0	12,9	49	
Sougé (Les Aunaies)	0	-	100	100	100		0,93	nc	
Ternay (CD 80)	0	-	100	100	100		8,42	nc	
Thoré-la-Rochette (rte du Camping)	0	-	100	0	100	0,92	11,1	nc	
Tourailles	0	-	100	100	100		0	nc	

Rapport annuel sur le prix et la qualité des services eau potable et assainissement - 2024

(rte de Lande le Gaulois)								
Trôo (La Plaine)	9,65	1	100	0	100	1	6,12	
Vallée-de-Ronsard (Les Bagotines)	0	-	100	100	100		7,89	nc
Vendôme (Bois la Barbe)	0	-	100	100	100		0	nc
Vendôme (UTEU)	218,19	1	0	100	100	1	810	
Villechauve (La Nouette)	0	-	100	100	100	1	2,27	nc
Villedieu-le-Château (Le Grouteau)	8	1	100	100	0		4,44	160
Villerable (Orgie)	0	-	100	100	100		0	nc
Villiersfaux	0	-	100	100	100	1	3,01	nc

Patrimoine

Patrimoine			
Entité	VP.077 Linéaire de réseau hors branchements	VP.199 Linéaire de réseaux de collecte unitaires (hors branchements)	VP.200 Linéaire de réseaux de collecte séparatifs (hors branchements)
S. Montoire	76,0	0,0	58,4
S. Prunay	14,8	2,8	12,0
Areines	7,9	0,0	7,9
Artins	5,0	0,0	4,5
Azé	7,4	0,0	5,9
Bonneveau	9,7	0,0	9,7
Cellé	2,6	0,4	1,5
Coulommiers-la-Tour	8,4	5,5	1,5
Danzé	8,2	0,0	4,1
Épuisay	9,8	2,9	5,6
Fontaine-les-Coteaux	2,2	0,0	2,2
Fortan	2,5	0,0	2,3
Gombergean	4,3	0,0	4,3
Houssay	6,0	0,0	6,0
Huisseau-en-Beauce	7,3	1,4	5,9
La Ville-aux-Clercs	11,2	0,9	10,3
Lancé	6,6	5,5	0,1
Lunay	8,7	1,5	6,8
Marcilly-en-Beauce	4,0	0,0	4,0
Mazangé	12,5	6,2	6,3
Meslay	2,9	0,0	2,9
Montrouveau	0,9	0,0	0,8
Naveil	25,4	0,0	22,5
Saint-Amand-Longpré	10,9	7,1	3,8
Saint-Firmin-des-Prés	19,1	0,6	16,9
Saint-Martin-des-Bois	4,7	0,0	3,7
Saint-Ouen	61,2	16,9	23,8
Saint-Rimay	1,6	0,0	1,6
Sainte-Anne	4,0	0,0	4,0
Savigny-sur-Braye	18,6	4,6	14,0
Selommes	12,6	6,6	6,0
Sougé	10,8	0,0	10,8
Ternay	4,6	3,9	0,7
Thoré-la-Rochette	15,7	10,7	5,0
Tourailles	2,2	0,0	2,0
Troo	10,4	0,0	10,4
Vallée-de-Ronsard	5,5	0,0	5,5
Vendôme	183,0	0,1	104,9
Villedieu-le-Château	4,3	0,0	4,3
Villerable	6,5	0,0	6,5
Villiers-sur-Loir	16,9	0,0	16,9
Villiersfaux	2,9	1,8	0,4
Somme	639,7	79,4	426,9

Données clientèle

Clientèle			
Entité	VP.068 Volume facturé	VP.056 Nombre d'abonnés	VP.124 Nombre potentiel d'abonnés de la zone relevant de l'assainissement collectif
S. Montoire	174858	2538	2803
S. Prunay	33671	484	500
Areines	22237	277	330
Artins	13493	110	117
Azé	23689	280	310
Bonneveau	22272	237	250
Cellé	2969	62	73
Coulommiers-la-Tour	20419	252	250
Danzé	16468	212	350
Épuisay	20681	245	265
Fontaine-les-Coteaux	3382	78	90
Fortan	6666	86	95
Gombergean	4629	77	82
Houssay	9860	160	166
Huisseau-en-Beauce	10971	175	180
La Ville-aux-Clercs	50830	515	544
Lancé	10812	156	168
Lunay	25910	332	352
Marcilly-en-Beauce	8872	137	115
Mazangé	16427	210	230
Meslay	8409	140	146
Montrouveau	1575	27	70
Naveil	150000	1161	1119
Saint-Amand-Longpré	40387	517	580
Saint-Firmin-des-Prés	29042	364	364
Saint-Martin-des-Bois	13979	128	135
Saint-Ouen	124657	1567	1635
Saint-Rimay	3188	50	64
Sainte-Anne	13109	156	155
Savigny-sur-Braye	61000	697	650
Selommes	31603	343	358
Sougé	15928	289	290
Ternay	16660	145	160
Thoré-la-Rochette	30000	488	510
Tourailles	5727	68	75
Troo	18756	292	300
Vallée-de-Ronsard	11790	193	216
Vendôme	846273	5959	5820
Villedieu-le-Château	7466	145	160
Villerable	15534	229	213
Villiers-sur-Loir	41751	647	632
Villiersfaux	7577	106	115
Somme	1993527	20334	21037

Exploitation : connaissance du réseau

Connaissance du réseau														
Entité	P202.2B Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	VP.250 Existence d'un plan du réseau de collecte des eaux usées au 31/12	VP.251 Définition d'une procédure de mise à jour du plan des réseaux	VP.252 Existence d'un inventaire des réseaux	VP.253 Pourcentage de linéaire de réseau eaux usées avec diamètre / matériau renseigné au 31/12	VP.255 Pourcentage de linéaire de réseau eaux usées avec âge renseigné au 31/12	VP.256 Pourcentage de linéaire de réseau eaux usées avec altimétrie renseigné au 31/12	VP.256 score bonus	VP.257 Localisation et description des ouvrages annexes et des servitudes du réseau d'eaux usées	VP.258 Existence et mise à jour annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécani- ques	VP.259 Mention du nombre de branchement s pour chaque tronçon du réseau	VP.260 Localisation et identification complète des interventions sur le réseau d'eaux usées	VP.261 Existence et mise en oeuvre d'un plan pluriannuel d'enquête et d'auscultation	VP.262 Existence et mise et mise en oeuvre d'un plan pluriannuel de travaux et de renouvelleme- nt
S. Montoire	30	10	5	10	5	0	10	4	10	10	0	10	10	0
S. Prunay	25	10	5	10	0	0	10	3	10	10	0	10	0	0
Areines	37	10	5	10	0	12	10	0	10	10	0	0	0	0
Artins	79	10	5	10	5	15	10	4	10	10	0	0	0	0
Azé	15	10	5	0	0	0	0	0	10	10	0	0	0	0
Bonneveau	5	0	5	0	0	0	0	0	10	10	0	0	0	0
Cellé	25	10	5	10	0	0	0	0	10	10	0	0	0	0
Coulommiers-la-Tour	25	10	5	10	0	0	10	4	10	10	0	0	0	0
Danzé	15	10	5	0	0	0	0	0	10	10	0	0	0	0
Épuisay	15	10	5	0	0	0	10	3	10	10	0	0	0	0
Fontaine-les-Coteaux	25	10	5	10	0	0	0	0	10	10	0	0	0	0
Fortan	15	10	5	0	0	0	0	0	10	10	0	0	0	0
Gombergean	65	10	5	10	5	15	0	0	10	10	0	0	0	0
Houssay	30	10	5	10	5	0	10	4	10	10	0	10	0	0
Huisseau-en-Beauce	15	10	5	0	0	0	0	0	10	10	0	0	0	0
La Ville-aux-Clercs	30	10	5	10	5	0	0	0	10	10	0	10	0	0
Lancé	26	10	5	10	1	0	10	2	10	10	0	0	0	0
Lunay	15	10	5	0	0	0	10	3	10	10	0	0	0	0
Marcilly-en-Beauce	30	10	5	10	5	0	10	3	10	10	0	0	0	0
Mazangé	15	10	5	0	0	0	10	3	10	10	0	0	0	0
Meslay	30	10	5	10	5	0	10	4	10	10	0	10	0	0
Montrouveau	15	0	5	10	0	0	0	0	10	10	0	0	0	0
Naveil	15	10	5	0	0	0	0	0	10	10	0	0	0	0
Saint-Amand-Longpré	29	10	5	10	4	0	0	0	10	10	0	10	0	0
Saint-Firmin-des-Prés	29	10	5	10	4	0	0	0	10	10	0	10	0	0
Saint-Martin-des-Bois	5	0	5	0	0	0	0	0	10	10	0	0	0	0
Saint-Ouen	29	10	5	10	4	0	0	0	10	10	0	10	0	0
Saint-Rimay	25	10	5	10	0	0	0	0	10	10	0	0	0	0
Sainte-Anne	15	10	5	0	0	0	10	3	10	10	0	0	0	0
Savigny-sur-Braye	25	10	5	10	0	0	0	0	10	10	0	0	0	10
Selommès	15	10	5	0	0	0	10	2	10	10	0	0	0	0
Sougé	25	10	5	10	0	0	10	3	10	10	0	0	0	0
Ternay	26	10	5	10	1	0	0	0	10	10	0	0	0	0
Thoré-la-Rochette	29	10	5	10	4	0	0	0	10	10	0	0	0	0
Tourailles	15	10	5	0	0	0	0	0	10	10	0	0	0	0
Troo	30	10	5	0	0	15	0	0	10	10	0	0	0	0
Vallée-de-Ronsard	85	10	5	10	5	15	0	0	10	10	0	10	10	0

Rapport annuel sur le prix et la qualité des services eau potable et assainissement - 2024

Vendôme	116	10	5	10	5	11	10	5	10	10	10	10	10	10
Villedieu-le-Château	28	10	5	10	3	0	10	4	10	10	0	0	0	0
Villerville	15	10	5	0	0	0	0	0	10	10	0	0	0	0
Villiers-sur-Loir	15	10	5	0	0	0	0	0	10	10	0	0	0	0
Villiersfaux	15	10	5	0	0	0	10	2	10	10	0	0	0	0
Moyenne	28	9	5	6	2	2	4	1	10	10	0	2	1	0

Indicateurs financiers

Tarification de l'assainissement

Tarification de l'assainissement							
Entité	D204.0 Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ au 1er janvier 2025	VP. 177 Montant HT de la facture 120 m ³ revenant au délégataire	VP.178 Montant HT de la facture pour 120 m ³ au 1er janvier 2020 revenant aux collectivités	VP.179 Montant total des taxe et redevances afférentes au service dans la facture de 120 m ³	VP. 190 Part fixe délégataire	VP.213 Taux de TVA applicable sur l'ensemble de la facture	Performance assainissement
S. Montoire	3,75 €	261,69 €	136,82 €	50,94 €	54,80 €	10	0,084
S. Prunay	2,27 €	0 €	237,64 €	34,85 €	0 €	10	0,084
Areines	2,91 €	0 €	307,50 €	41,84 €	0 €	10	0,084
Artins	2,68 €	0 €	282,19 €	39,31 €	0 €	10	0,084
Azé	3,41 €	0 €	361,47 €	47,24 €	0 €	10	0,084
Bonneveau	2,48 €	0 €	260,62 €	37,15 €	0 €	10	0,084
Cellé	1,98 €	0 €	206,04 €	31,69 €	0 €	10	0,084
Coulommiers-la-Tour	1,95 €	0 €	203,10 €	31,40 €	0 €	10	0,084
Danzé	3,06 €	0 €	323,23 €	43,41 €	0 €	10	0,084
Épuisay	2,74 €	0 €	288,76 €	39,96 €	0 €	10	0,084
Fontaine-les-Coteaux	2,46 €	0 €	258,16 €	36,90 €	0 €	10	0,084
Fortan	2,03 €	0 €	211,12 €	32,20 €	0 €	10	0,084
Gombergean	3,53 €	0 €	375,36 €	48,62 €	0 €	10	0,084
Houssay	2,82 €	151,08 €	146,15 €	40,81 €	47,88 €	10	0,084
Huisseau-en-Beauce	2,96 €	0 €	312,62 €	42,35 €	0 €	10	0,084
La Ville-aux-Clercs	3,11 €	178,44 €	150,60 €	43,99 €	51,88 €	10	0,084
Lancé	2,02 €	0 €	210,69 €	32,16 €	0 €	10	0,084
Lunay	2,35 €	0 €	246,54 €	35,74 €	0 €	10	0,084
Marcilly-en-Beauce	2,72 €	0 €	286,46 €	39,73 €	0 €	10	0,084
Mazangé	2,56 €	0 €	269,70 €	38,06 €	0 €	10	0,084
Meslay	3,03 €	0 €	320,70 €	43,16 €	0 €	10	0,084
Montrouveau	1,55 €	0 €	159,54 €	27,04 €	0 €	10	0,084
Naveil	3,03 €	0 €	319,96 €	43,08 €	0 €	10	0,084
Saint-Amand-Longpré	3,03 €	119,54 €	201,01 €	43,14 €	36,74 €	10	0,084
Saint-Firmin-des-Prés	3,80 €	278,26 €	125,87 €	51,50 €	91,66 €	10	0,084
Saint-Martin-des-Bois	2,31 €	0 €	241,75 €	35,26 €	0 €	10	0,084
Saint-Ouen	3,15 €	82,08 €	251,60 €	44,46 €	0 €	10	0,084
Saint-Rimay	2,98 €	0 €	314,56 €	42,54 €	0 €	10	0,084
Sainte-Anne	2,20 €	0 €	230,23 €	34,11 €	0 €	10	0,084
Savigny-sur-Braye	2,61 €	0 €	275,10 €	38,60 €	0 €	10	0,084

Rapport annuel sur le prix et la qualité des services eau potable et assainissement - 2024

Selommes	2,63 €	0 €	276,48 €	38,74 €	0 €	10	0,084
Sougé	2,33 €	0 €	244,08 €	35,50 €	0 €	10	0,084
Ternay	2,05 €	0 €	213,26 €	32,41 €	0 €	10	0,084
Thoré-la-Rochette	2,60 €	0 €	273,74 €	38,46 €	0 €	10	0,084
Tourailles	2,19 €	0 €	229,12 €	34 €	0 €	10	0,084
Troo	3,16 €	0 €	334,81 €	44,57 €	0 €	10	0,084
Vallée-de-Ronsard	3,02 €	0 €	319,83 €	43,07 €	0 €	10	0,084
Vendôme	2,78 €	0 €	293,10 €	40,40 €	0 €	10	0,084
Villedieu-le-Château	2,41 €	0 €	252,43 €	36,33 €	0 €	10	0,084
Villerville	2,78 €	0 €	293,14 €	40,40 €	0 €	10	0,084
Villiers-sur-Loir	2,90 €	0 €	306,65 €	41,75 €	0 €	10	0,084
Villiersfaux	2,16 €	0 €	225,89 €	33,68 €	0 €	10	0,084
Moyenne	2,68 €	25,50 €	256,61 €	39,30 €	6,74 €	10	0,084

Comptes annuels du service

Report de l'année N-1 : Exploitation 1 870 539,35 € ; Investissement 131 771,31 €

Réalisation 2024 : Assainissement collectif				
Dépenses d'exploitation	Montant (€)	Recettes d'exploitation	Montant (€)	
Charges à caractère général	2 050 758,42	Vente de produits et prestations	4 865 979,28	
Charges de personnel et frais assimilés	687 814,60	Autres produits de gestion courante	12 267,56	
Atténuation de produits	105 889,00	Produits exceptionnels	29 744,09	
Autres charges de gestion courante	7 880,86	Reprise amort., dépréciat. et provisions	258 209,00	
Charges financières	249 288,35			
Charges exceptionnelles	31520,01			
Dotations aux provisions	3 072,53			
Opération d'ordre de transfert entre sections	2 544 186,06			Solde d'exécution
Total	5 685 484,15	Total	5 179 610,35	-505 873,80
Dépenses d'investissement	Montant (€)	Recettes d'investissement	Montant (€)	
Immobilisations incorporelles (logiciels, recherche, etc.)	38 651,05	Emprunts et dettes assimilées	18 227,05	
Immobilisations corporelles (matériel, pompes, etc.)	2 139 145,42	Réserves	1 646 203,13	
Immobilisations en cours	203 739,30	Opération d'ordre de transfert entre sections	2 544 186,06	
Subvention d'investissement	45 190,50	Opérations patrimoniales	203 739,30	
Emprunts et dettes assimilées	1 282 386,84			
Opération d'ordre de transfert entre sections	258 209,00			
Opérations patrimoniales	203 739,30			
				solde d'exécution
Total	4 171 061,41	Total	4 412 355,54	241 294,13

Encours de la dette

encours de dette au 31/12/2023	10 659 490
épargne brute	1 780 103,26
durée d'extinction de la dette	20 ans

Indicateurs CCSP liés à l'assainissement

Rapport annuel sur le prix et la qualité des services eau potable et assainissement - 2024

Données CC SPL - Assainissement								
Entité	VP.023 Nombre d'inondations dans les locaux de l'utilisateur	VP.046 Nombre de points noirs	VP. 268 Montant restant impayé au 31/12 sur les factures émises au titre de l'année N-1	VP.185 Montant TTC facturé (hors travaux) au titre de l'année 2021, au 31/12/2022	VP. 003 Nombre de réclamations écrites reçues par l'opérateur	VP.152 Nombre de réclamations écrites reçues par la collectivité	Existence d'un dispositif de mémorisation des réclamations écrites reçues	VP.140 Linéaire de réseaux renouvelés au cours des cinq dernières années (quel que soit le financeur)
S. Montoire	0	2	0		21	1	oui	
S. Prunay	0		695	69 532	0		oui	
Areines	0	0	0		0		oui	
Artins	0		0	18 931	0		oui	
Azé	0		0	79 511	0		oui	
Bonneveau	0		0	48 385	0		oui	
Cellé	0		0	4 677	0		oui	
Coulommiers-la-Tour	0		214	21 448	0		oui	
Danzé	0		0	52 569	0		oui	
Épuisay	2		0	53 248	0		oui	
Fontaine-les-Coteaux	0		0	10 930	0		oui	
Fortan	0		0	8 753	0	1	oui	
Gombergean	0		0	14 201	0		oui	
Houssay	0		0	31 130	1		oui	
Huisseau-en-Beauce	0		0	37 384	0		oui	
La Ville-aux-Clercs	0	0	0		6		oui	
Lancé	0		0	24 497	0	1	oui	
Lunay	0		0	38 737	0		oui	
Marcilly-en-Beauce	0	0	0		0	2	oui	
Mazangé	0		0	19 680	0		oui	
Meslay	0		0		0		oui	0,2
Montrouveau	0		0	8 440	0		oui	
Naveil	1		12 557	224 235	0	4	oui	0,3
Saint-Amand-Longpré		0	0	49 410	10		oui	
Saint-Firmin-des-Prés	0		0		3		oui	
Saint-Martin-des-Bois	0		0	14 217	0		oui	
Saint-Ouen	0	0	0		2		oui	0,6
Saint-Rimay	0	0	0	7 083	0		oui	

Rapport annuel sur le prix et la qualité des services eau potable et assainissement - 2024

Sainte-Anne	0	0	0		0		oui	
Savigny-sur-Braye	0		0	53 053	0	3	oui	2,0
Selommes	0		0	54 303	0		oui	
Sougé	0		0		0		oui	
Ternay	0		0		0		oui	
Thoré-la-Rochette	0	0	5 077	81 895	0		oui	
Tourailles	0		0		0		oui	
Troo	0		1 084	32 863	0		oui	
Vallée-de-Ronsard	0	0	0	44 329	5		oui	
Vendôme	6	8	27 469	1 856 009	0	6	oui	8,0
Villedieu-le-Château	0		0	18 670	0		oui	
Villerable	0		0		0		oui	
Villiers-sur-Loir	0		0		0		oui	0,8
Villiersfaux	0	0	0	10 984	0		oui	
Somme	9	10	47098	2989104	48	18		12

L'assainissement non collectif

Les missions du SPANC

Le service public d'assainissement non collectif (SPANC) est un service public à caractère industriel et commercial. Il est chargé du contrôle et de la gestion des systèmes d'assainissement non collectif.

La mission du SPANC est d'assurer le bon fonctionnement et la pérennité des installations. Il fournit aux propriétaires, lors de l'instruction des dossiers d'urbanisme ou lors de la réhabilitation du système d'assainissement individuel, les informations réglementaires et conseils techniques nécessaires à la conception, à la réalisation et à l'entretien de leur assainissement. La mission de contrôle vise à vérifier que les installations d'assainissement non collectif ne portent pas atteinte à la salubrité publique, ni à la sécurité des personnes et permettent la préservation de la qualité des eaux superficielles et souterraines, en identifiant d'éventuels risques environnementaux ou sanitaires liés à la conception, à l'exécution, au fonctionnement, à l'état ou à l'entretien des installations.

Conformément à l'arrêté du 27 avril 2012 relatif aux modalités de l'exécution de la mission de contrôle des installations d'assainissement non collectif, le SPANC procède au contrôle technique qui peut être :

- Contrôle de la conception et de l'implantation de l'installation.

Il consiste à instruire les dossiers de demande d'installation d'assainissement non collectif pour les habitations neuves ou réhabilitées. Lors de la réception d'un dossier de demande d'installation d'assainissement non collectif, une vérification du dossier est effectuée. Les différents documents joints au dossier (étude de sol, plan de masse, plan en coupe...) sont analysés. Ainsi, sont vérifiés les distances réglementaires, l'implantation des dispositifs d'assainissement et d'eaux pluviales, le dimensionnement de la filière, l'autorisation de rejet, etc. Le cas échéant, des modifications peuvent être demandées. Une visite sur le terrain est effectuée afin d'identifier le projet et les contraintes dues à la nature du sol, à sa topographie. A l'issue de l'instruction, un rapport de contrôle est adressé au propriétaire.

- Contrôle de la bonne réalisation des travaux de l'installation.

Il consiste à réaliser une ou plusieurs visites sur le terrain afin de contrôler la mise en place de la filière d'assainissement. Ainsi, l'implantation du dispositif, la nature des matériaux sont vérifiées conformément au DTU 64-1. Pour chaque type de filière d'assainissement individuel, le contrôle du dispositif est réalisé avant recouvrement.

Suite à ce contrôle, un rapport de visite est rédigé, qui émet un avis sur la réalisation des travaux. Le rapport est ensuite envoyé au propriétaire, accompagné du certificat de conformité signé par l' élu chargé de l'assainissement non collectif, si les travaux ont correctement été mis en œuvre.

- Contrôle de bon fonctionnement des installations existantes

Ces contrôles instaurés par l'article L. 2224-8 du code général des collectivités territoriales devaient être réalisés avant le 31 décembre 2012 conformément à la réglementation. Seule la commune de Vendôme avait réalisé ses diagnostics avant le transfert de la compétence d'assainissement non collectif au territoire Vendômois.

La fin de la prestation avec la société Génie de l'Eau en avril 2024 a entraîné un arrêt de ce type de contrôle afin d'organiser le service

Il consiste à réaliser un état des lieux des installations existantes d'assainissement non collectif sur le territoire. La visite est réalisée sur la base des documents et des dires fournis par le propriétaire de l'immeuble lors d'une visite sur place. Le contrôleur doit réaliser différents points de contrôle sur l'installation :

- Identifier, localiser et caractériser les dispositifs constituant l'installation ;
- Repérer l'accessibilité et les défauts d'entretien et d'usures éventuels ;
- Vérifier le respect des prescriptions techniques réglementaires en vigueur lors de la réalisation ou la réhabilitation de l'installation ;
- Constater que le fonctionnement de l'installation ne crée pas de risques environnementaux, de risques sanitaires ou de nuisances ;
- Vérifier l'adaptation de la filière réalisée ou réhabilitée au type d'usage, aux contraintes sanitaires et environnementales, aux exigences et à la sensibilité du milieu, aux caractéristiques du terrain et à l'immeuble desservi.

A la suite du contrôle, le SPANC consigne les observations réalisées au cours de la visite dans un rapport et évalue les risques pour la santé et les risques de pollution de l'environnement présentés par les installations existantes.

En cas de risques sanitaires et environnementaux dûment constatés, la liste des travaux à réaliser par le propriétaire de l'installation est classée par ordre de priorité. Le propriétaire informe le SPANC des modifications réalisées à l'issue du contrôle. Une contre-visite est effectuée pour contrôler la réalisation des travaux comprenant une vérification de conception et d'exécution dans les délais impartis, avant remblaiement.

La périodicité des contrôles définie par le règlement de service a été modifiée le 4 décembre 2023 (TVD20231204-09) afin de mettre le délai entre deux contrôles périodiques en accord avec la réglementation. Ainsi, ce dernier passe de 8 à 10 ans.

Conformité de l'installation	Périodicité du contrôle
Conforme ou acceptable avec recommandations	10 ans
Non conforme (y compris absence d'installation)	4 ans ou 1 an si vente à partir de la date de mutation

- Contrôle de l'existence et du bon fonctionnement d'une installation dans le cadre de la vente immobilière.

Depuis le 1er janvier 2011, un diagnostic d'assainissement non collectif est obligatoire pour toute vente immobilière (article L. 271-4 code de la construction et de l'habitation). Ce diagnostic est réalisé par le SPANC de la même manière qu'un contrôle des installations existantes. A la suite de ce contrôle, un rapport est envoyé au demandeur du contrôle. Si l'installation présente un risque sanitaire ou environnemental, l'acquéreur devra alors réhabiliter son installation dans un délai de 1 an après la signature de l'acte de vente (article L. 1331-11-1 du code de la santé publique). Si le demandeur dispose d'un rapport de contrôle de bon fonctionnement (périodique ou dans le cadre d'une vente) dont la date de visite est de moins de 3 ans, il n'est pas nécessaire de réaliser un nouveau diagnostic pour conclure la vente du bien.

Les contrôles périodiques et de mutation sont réalisés par la CATV depuis avril 2024. La convention de prestation de service avec le département du Loir et Cher pour les contrôles de réalisation et de conception se poursuit.

Le SPANC doit impérativement être contacté pour toute demande de contrôle (vente ou création ou de réhabilitation d'installation). C'est le SPANC qui déclenche l'intervention d'un prestataire qui va prendre en charge la demande de contrôle. En aucun cas les prestataires ne doivent être contactés en direct. Pour d'autres renseignements à ce sujet ou obtenir les différents formulaires, il est possible de :

- Consulter le site internet de Territoires vendômois (<https://www.territoiresvendomois.fr/assainissement-non-collectif>) ;
- Prendre contact avec la DCE (02.54.89.47.50 - cycles_eau@catv41.fr).

Les indicateurs d'activité

Les contrôles effectués en 2024

Au total, 501 contrôles ont été effectués en 2024 soit une diminution du nombre de contrôles de 11 % par rapport à l'année 2023, conséquence de la fin de la prestation de contrôle périodiques au mois d'avril. La majeure partie des contrôles concerne les contrôles de bon fonctionnement qu'ils soient périodiques (194) ou de mutation (147) (fig. 26).

Type de contrôle	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Contrôles périodiques	1	183	547	488	252	194
Contrôles de conception	78	49	99	97	96	73
Contrôles de réalisation	131	64	78	83	78	87
Contrôles de mutation	166	199	227	152	137	147
Total	376	495	951	820	563	501

Répartition des contrôles 2024

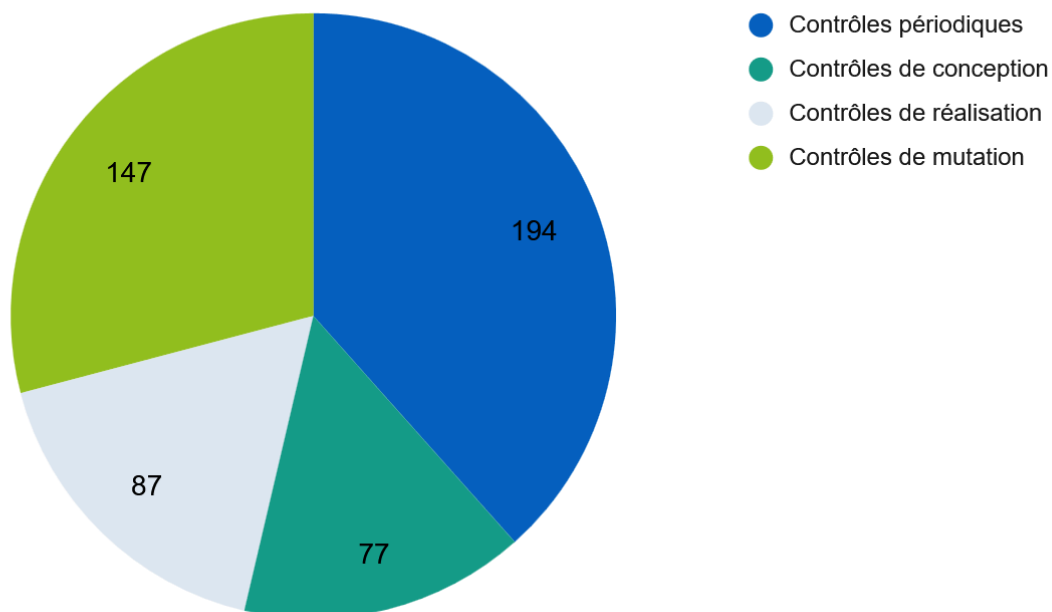


Fig. 26. Répartition des contrôles ANC en 2024

Sur les 501 contrôles, seuls 195 sont conformes avec ou sans recommandation (39%) (fig. 27). 56% sont non conformes et un peu plus de 5% des contrôles ont révélé une absence d'installation.

Résultats des contrôles tous types confondus

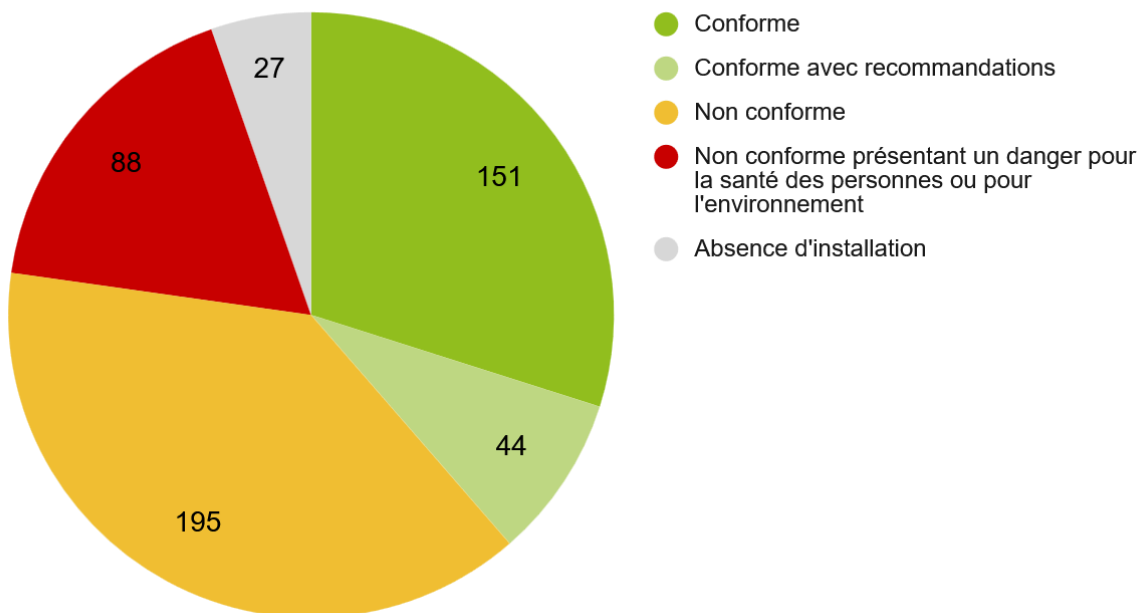


Fig. 27. Résultat de l'intégralité des contrôles

Résultat des contrôles par typologie

Bien évidemment, le contrôle d'ouvrages récents dans le cadre de conceptions et de réalisations augmente sensiblement le taux de conformité des installations (fig. 28 et 29). Ainsi, les 77 contrôles de conception indiquent 4 installations non-conformes. En revanche, les 87 contrôles de réalisation comptent 33 installations non conformes au moment de la visite et ayant fait l'objet de lettres de réserve.

Contrôles de conception

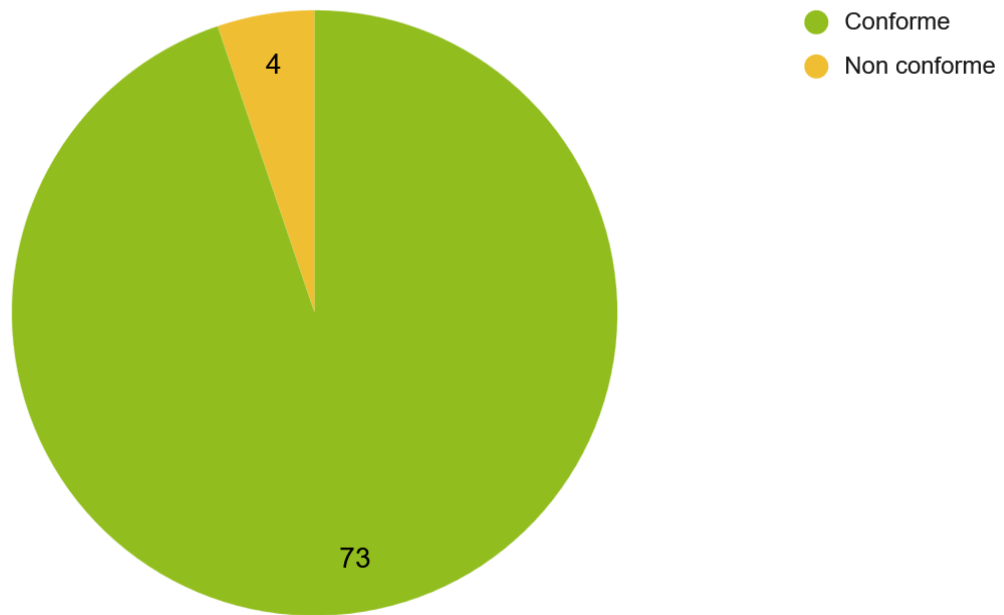


Fig. 28. Résultat des contrôles de conception

Contrôles de réalisation

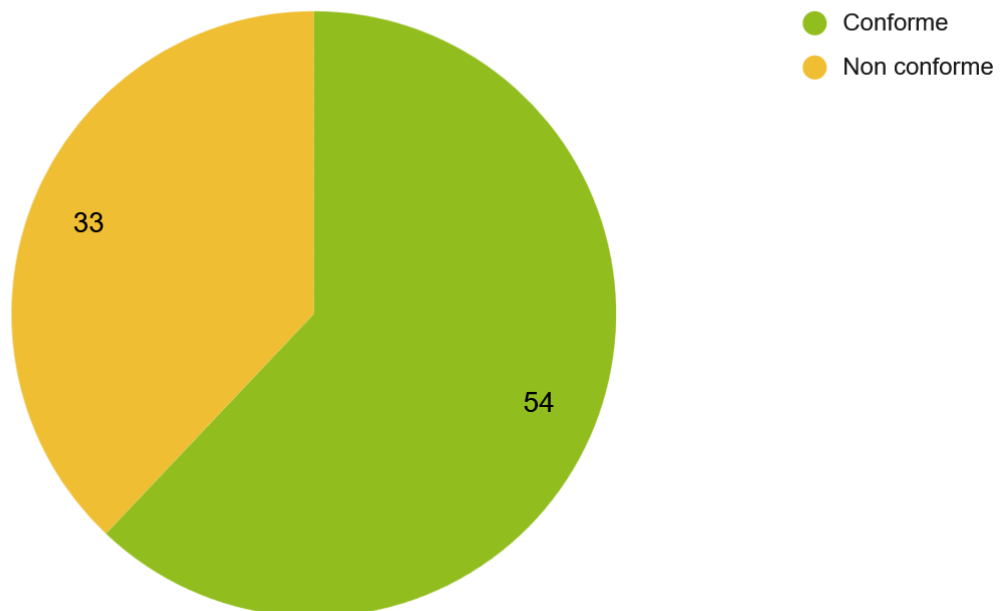


Fig. 29. Résultat des contrôles de réalisation

Si l'on observe les résultats des contrôles dans le cadre des mutations, 13% de ces derniers ont révélé une absence d'installation (fig. 30) et seuls 25% sont conformes avec ou sans recommandations.

Toutes les autres installations sont non conformes (62%) avec, dans 18% des cas, un danger pour la santé des personnes ou pour l'environnement.

Contrôles de mutation

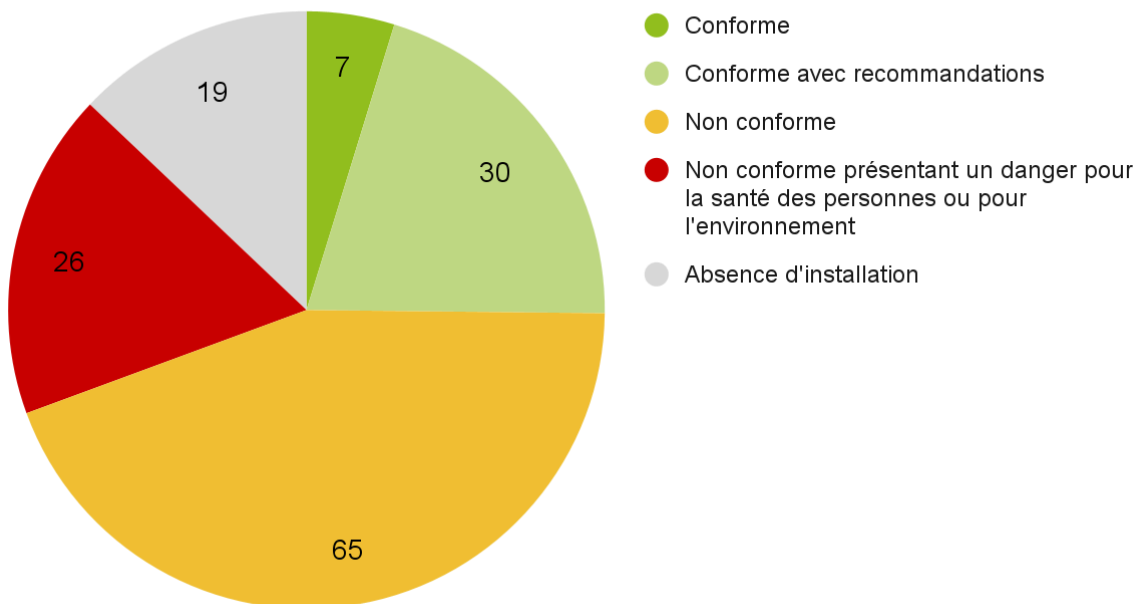


Fig. 30. Résultat des contrôles de mutation

Les contrôles périodiques de bon fonctionnement menés de manière systématique depuis 2020 ne relèvent aucun défaut dans 8,8 % des cas (fig. 31) et des installations acceptables avec recommandation dans 7,2 % des cas.

Une absence d'installation a été constatée dans 4,1 % des contrôles et 80 % des installations présentent une non-conformité.

Contrôles périodiques

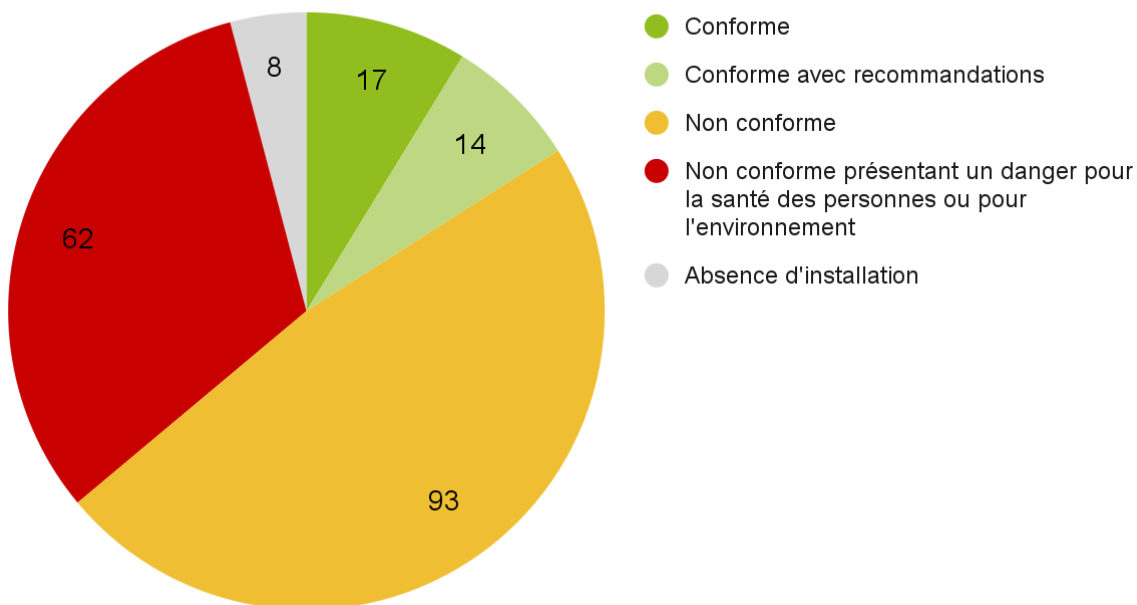


Fig. 31. Résultat des contrôles de bon fonctionnement

Le nombre d'avis d'urbanisme émis par le SPANC en 2024

Après une chute en 2020, le nombre d'avis a augmenté continuellement en 2021 et 2022 puis s'est stabilisé depuis 2023.

Type d'avis	Nombre en 2019	Nombre en 2020	Nombre en 2021	Nombre en 2022	Nombre en 2023	Nombre en 2024
Permis de construire	16	10	28	37	35	40
Déclaration préalable	11	5	6	7	4	6
Certificat d'urbanisme	12	2	29	34	36	30
Permis d'aménager	0	0	0	2	2	1
Permis de démolir	0	0	0	0	3	1
Total	39	17	63	80	80	78

Indicateurs techniques liés à l'assainissement non collectif

Cette année encore, la connaissance générale du parc à augmenter grâce à la reprise de données anciennes. Nous espérons avoir terminé ce récolement pour la fin de l'année 2025.

Contexte

VP.181 - Nombre d'habitants résidant sur le territoire du service	55307
D301.0 - Nombre d'habitants desservis par le service d'assainissement non collectif	10622
VP.230 - Taux de couverture de l'ANC	19,21%
DC.304 - Nombre d'ETPt salariés du SPANC	1,5
VP.305 - Existence d'un outil informatique de gestion des données relatives aux installations	oui

Parc d'installations

DC.306 - Nombre d'installations domestiques et assimilées, contrôlées ou non encore contrôlées, situées sur le territoire du SPANC	6250
DC.307 - Nombre d'installations contrôlées de taille < ou = à 20 EH, domestiques et assimilées	4634
DC.308 - Nombre d'installations contrôlées de taille > à 20 EH, domestiques et assimilées	1
DC.320 - Nombre d'immeubles contrôlés avec absence d'installation	179
VP.167 - Nombre total d'installations contrôlées depuis la création du service	4634

Conformités

VP.166 - Nombre d'installations contrôlées jugées conformes ou ayant fait l'objet d'une mise en conformité	1183
VP.267 - Nombre d'installations jugées non conformes mais ne présentant pas de dangers pour la santé des personnes ou de risques avérés de pollution de l'environnement	1939
P301.3 - Conformité des dispositifs d'assainissement non collectif	78,1%
DC.320 - Nombre d'immeubles contrôlés avec absence d'installation	234
DC.321 - Nombre d'installations présentant un danger pour la santé des personnes ou un risque pour l'environnement au sens de l'arrêté contrôle	555
DC.322 - Nombre d'installations neuves ou réhabilitées, contrôlées non conformes au titre du contrôle de bon exécution depuis la création du service	86

Activité

VP.168 - Délimitation des zones d'assainissement non collectif par une délibération	oui
VP.169 - Application d'un règlement du service public d'assainissement non collectif approuvé par une délibération	oui
VP.170 - Délivrance, pour les installations neuves ou à réhabiliter, de rapports de	oui

vérification de l'exécution évaluant la conformité de l'installation au regard des prescriptions réglementaires	
VP.171 - Délivrance, pour les autres installations, de rapports de visite établis dans le cadre de la mission de contrôle du fonctionnement et de l'entretien	oui
VP.172 - Existence d'un service capable d'assurer à la demande du propriétaire l'entretien des installations	non
VP.173 - Existence d'un service capable d'assurer à la demande du propriétaire les travaux de réalisation et de réhabilitation des installations	non
VP.174 - Existence d'un service capable d'assurer le traitement des matières de vidange	non
D302.0 - Mise en oeuvre de l'assainissement non collectif	100
DC.331 - Nombre d'installations réhabilitées dans l'année 2024	87
DC.332 - Nombre d'installations ayant fait l'objet d'un examen préalable de la conception dans l'année 2024	73
DC.333 - Nombre d'installations ayant fait l'objet d'une vérification de l'exécution des travaux dans l'année 2024	87
DC.341 - Nombre d'opérations neuves dans l'année 2024	87
DC.343 - Nombre d'installations réhabilitées dans l'année 2024, par initiative individuelle	87
VP.334 - Nombre d'installations ayant fait l'objet d'une vérification du fonctionnement et de l'entretien dans l'année 2024	341
VP.301 - Obligation de réaliser une étude de conception d'un dispositif d'ANC	oui
VP.323 - Fréquence du contrôle périodique	10 ans
VP.324 - Modulation de la fréquence du contrôle périodique	oui
VP.302 - Suivi de l'entretien hors visite sur site	oui
VP.335 - Existence d'une permanence téléphonique	oui
VP.336 - Existence d'une permanence physique	oui
VP.337 - Diffusion de supports d'information et de sensibilisation aux usagers	oui
VP.338 - Existence d'un délai maximal d'intervention pour le contrôle de l'installation	oui
VP.339 - Existence d'un délai maximal pour la remise des rapports de contrôle	oui
VP.340 - Visite systématique sur site dans le cadre de l'examen préalable de la conception	oui

Indicateurs financiers liés à l'assainissement non collectif

Tarification de l'ANC

Tarif ANC applicable sur l'ensemble de la CATV	Tarif € HT 2021	Tarif € HT 2022	Tarif € HT 2023	Tarif € HT 2024	Tarif € HT 2025
Contrôle de conception	104,55	106,07	112,50	230	236
Contrôle de réalisation	104,55	106,07	112,50	170	175
Contre-Visite	52,25	53,03	56,24	74	76
Contrôle de mutation	130,9	131,82	139,81	230	236
Diagnostic de bon fonctionnement	119,2	120,98	120,98	180	185

Comptes annuels du service

Report de l'année N-1 : Exploitation 10 959,80 € ; Investissement 47 806,64 €

Réalisation 2024 : Assainissement non collectif				
Dépenses d'exploitation	Montant (€)	Recettes d'exploitation	Montant (€)	
Charges à caractère général	50 534,49	Vente de produits et prestations	136 056,23	
Charges de personnel	39 130			
Autres charges de gestion courante	5 954,83			
Transfert entre sections	384,75			Solde d'exécution
Total	97 864,10		136 056,54	38 192,44
Dépenses d'investissement	Montant (€)	Recettes d'investissement	Montant (€)	
Immobilisations corporelles	18 862,87			
Immobilisations incorporelles (logiciels, recherche, etc.)	2 697,50	Transfert entre sections	384,75	Solde d'exécution
Total	21 560,37	Total	384,75	-21 175,62

Encours de la dette

encours de dette au 31/12/2021	néant
épargne brute	38 577,19

Perspectives pour l'année 2025

Depuis le 1er janvier 2025, les nouvelles modalités de redevances mises en place par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne modifient significativement le cadre financier applicable à la collectivité. Ces redevances, davantage orientées vers les principes de « pollueur-payeur » et de performance environnementale, ont un impact direct sur l'équilibre économique des services. La collectivité a engagé un travail d'analyse approfondi pour mesurer les conséquences de cette évolution sur les budgets eau et assainissement afin d'adapter sa stratégie d'investissement et d'anticiper, le cas échéant, les évolutions tarifaires à mettre en œuvre.

En parallèle, la norme NF X 46-102, relative à la recherche d'amiante dans les réseaux enterrés, est désormais pleinement intégrée dans les procédures de préparation des chantiers. Elle constitue un référentiel indispensable pour garantir la sécurité des intervenants et la conformité réglementaire des opérations. Sa mise en application systématique lors des études préalables et des travaux de renouvellement contribue à améliorer la connaissance des réseaux, à fiabiliser les données patrimoniales et à sécuriser les interventions sur le terrain.

Par ailleurs, les contrôles de mutation des branchements d'assainissement collectif, auparavant confiés à deux prestataires, sont désormais réalisés en régie. Cette reprise permet de renforcer la maîtrise publique du service, d'assurer une meilleure coordination avec les autres services de la collectivité et de garantir une homogénéité dans les pratiques de contrôle. Environ 800 contrôles sont réalisés chaque année, mobilisant une équipe dédiée, organisée pour répondre aux demandes dans des délais compatibles avec les transactions immobilières et les attentes des usagers.

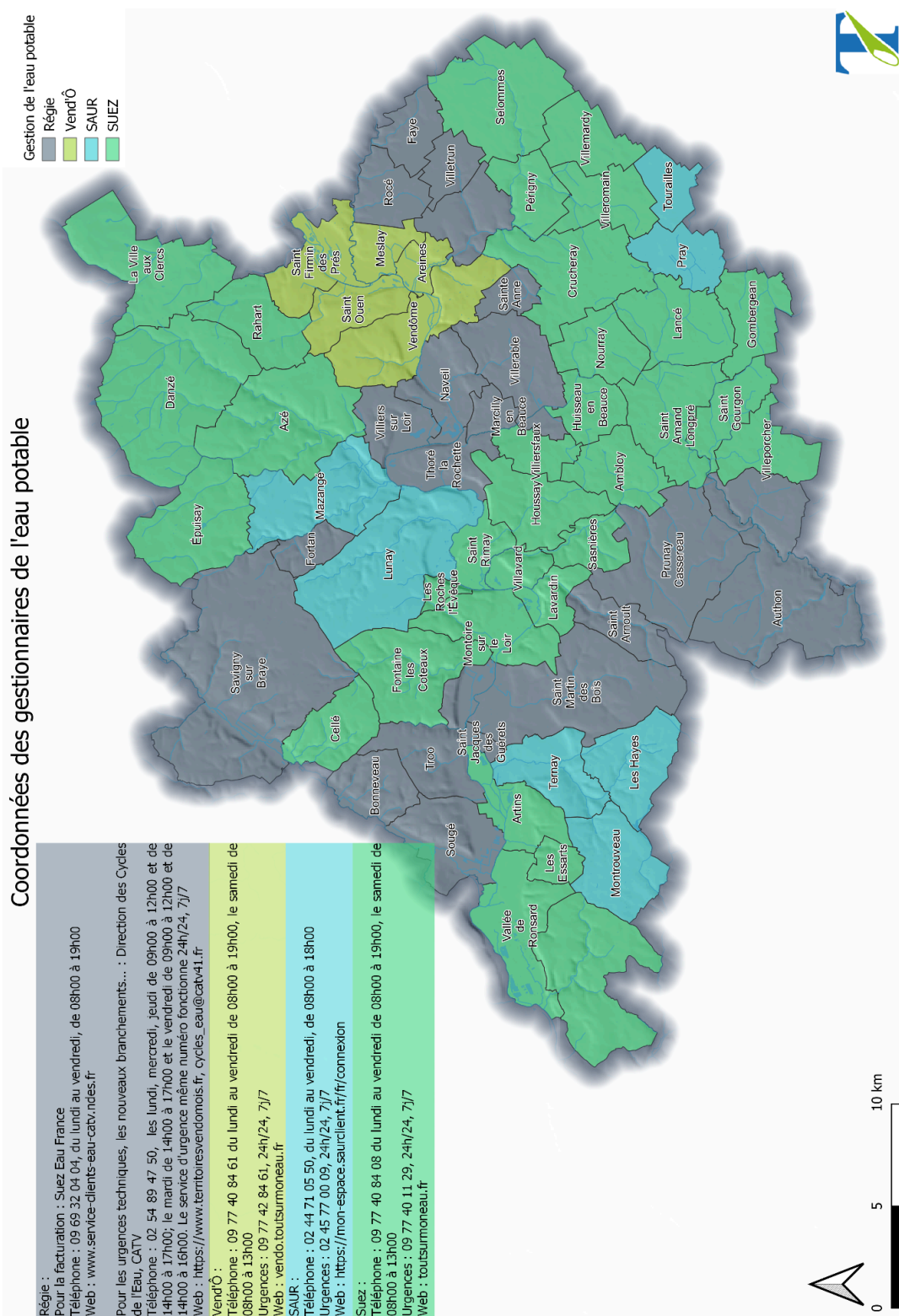
L'année 2025 a été l'occasion de reprendre en régie les communes de l'ex syndicat des Hayes, auparavant confié à un délégataire.

Enfin, afin d'améliorer la connaissance de son patrimoine et de pouvoir définir un Programme pluriannuel d'investissement (PPI), la DCE engage les schémas directeurs d'eau potable sur l'ensemble des territoires n'en disposant pas. De plus, pour répondre à la directive européenne sur l'eau potable publiée le 16 décembre 2020 et au décret n° 2022-1720 du 29 décembre 2022 relatif à la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine, ces études seront complétées par l'élaboration d'un Plan de gestion et de sécurité sanitaire des eaux (PGSSE)

Annexe 1a : Mode de gestion AEP

Ex-structure	Commune(s)	Mode de gestion	Estimation du nombre d'habitants desservis
(ex Syndicat) Couture sur Loir	Artins, Les Essarts, Vallée de Ronsard, Villedieu le Château	DSP Suez Eau France	1317
(ex Syndicat) Crucheray	Crucheray, Lancé, Nourray	DSP Suez Eau France	1002
(ex Syndicat) Danzé	Azé, Danzé, Rahart	DSP Suez Eau France	2070
(ex Syndicat) de Lunay Mazangé	Lunay, Mazangé	DSP SAUR	2149
(ex Syndicat) des Hayes	Les Hayes, Montrouveau, Ternay	DSP SAUR	671
(ex Syndicat) du Gondré	Ambloy, Houssay, Saint-Rimay, Sasnières, Villavard, Villiersfaux	DSP Suez Eau France	1390
(ex Syndicat) du Plessis	Huisseau en Beauce, Saint-Amand-Longpré	DSP Suez Eau France	1516
(ex Syndicat) Montoire	Lavardin, Les Roches l'évêque, Montoire	DSP Suez Eau France	4416
(ex Syndicat) Naveil	Marcilly, Naveil, Sainte-Anne, Villerable	Régie avec Prestation de service	3828
(ex Syndicat) Prunay	Authon, Prunay, Villechauve	Régie avec Prestation de service	1779
(ex Syndicat) Saint-Gourgon	Gombergean, Saint-Gourgon, Villeporcher	DSP Suez Eau France	456
(ex Syndicat) TéA	Areines, Meslay, Saint-Ouen, Vendôme	DSP VEND'Ô	21153
(ex Syndicat) Trôo	Saint-Jacques, Sougé, Troo	Régie avec Prestation de service	1115
(ex Syndicat) Villetrun	Coulommiers, Faye, Rocé, Villetrun	Régie avec Prestation de service	1363
Bonneveau	Bonneveau	Régie avec Prestation de service	482
Cellé	Cellé	DSP Suez Eau France	237
Épuisay	Épuisay	DSP Suez Eau France	837
Fontaine-les-Coteaux	Fontaine-les-Coteaux	DSP Suez Eau France	329
Fortan	Fortan	Régie avec Prestation de service	268
Saint-Arnoult	Saint-Arnoult	Régie avec Prestation de service	320
Saint-Firmin-des-Prés	Saint-Firmin-des-Prés	DSP Suez Eau France	865
Saint-Martin-des-Bois	Saint-Martin-des-Bois	Régie avec Prestation de service	587
Savigny-sur-Braye	Savigny-sur-Braye	Régie avec Prestation de service	2025
Thoré-la-Rochette	Thorée-la-Rochette	Régie	875
Villiers-sur-Loir	Villiers-sur-Loir	Régie	1183

Annexe 1b : Carte des entités de gestion AEP



Annexe 1c : Mode de gestion assainissement

Commune	Population	Type de gestion	Nombre d'assainissement non collectif
Ambloy	193	Commune en assainissement non collectif	82
Areines	833	Régie	8
Artins	270	Régie	62
Authon	739	Régie	154
Azé	1043	Régie	173
Bonneveau	467	Régie	49
Cellé	227	Régie	60
Coulommiers-la-Tour	575	Régie	13
Crucheray	406	Commune en assainissement non collectif	184
Danzé	705	Régie	166
Épuisay	837	Régie	116
Faye	240	Commune en assainissement non collectif	103
Fontaine-les-Coteaux	339	Régie	129
Fortan	268	Régie	56
Gombergean	185	Régie	35
Houssay	390	DSP SUEZ	67
Huisseau-en-Beauce	431	Régie	21
La Ville-aux-Clercs	1283	DSP SUEZ	93
Lancé	481	Régie	91
Lavardin	188	DSP SUEZ	6
Les Essarts	106	Commune en assainissement non collectif	64
Les Hayes	181	Commune en assainissement non collectif	125
Les Roches-l'Évêque	274	DSP SUEZ	8
Lunay	1298	Régie	365
Marcilly-en-Beauce	364	Régie	57
Mazangé	871	Régie	238
Meslay	321	Régie	19
Montoire-sur-le-Loir	3949	DSP SUEZ	73
Montrouveau	156	Régie	90
Naveil	2444	Régie	54
Nourray	115	Commune en assainissement non collectif	56
Périgny	184	Commune en assainissement non collectif	100
Pray	297	Commune en assainissement non collectif	123
Prunay-Cassereau	614	Régie	148
Rahart	322	Commune en assainissement non collectif	137
Rocé	222	Commune en assainissement non collectif	89
Saint-Amand-Longpré	1235	DSP SUEZ	87
Saint-Arnoult	325	DSP SUEZ	136
Sainte-Anne	493	Régie	32
Saint-Firmin-des-Prés	860	DSP SUEZ	19
Saint-Gourgon	114	Commune en assainissement non collectif	59
Saint-Jacques-des-Guérets	95	Commune en assainissement non collectif	61
Saint-Martin-des-Bois	587	Régie	250
Saint-Ouen	3217	DSP SUEZ	59
Saint-Rimay	293	Régie	183
Sasnières	107	Commune en assainissement non collectif	69
Savigny-sur-Braye	2015	Régie	450
Selommes	825	Régie	62
Sougé	489	Régie	36
Ternay	340	Régie	91
Thoré-la-Rochette	896	Régie	28
Tourailles	137	Régie	6
Troo	531	Régie	81

Rapport annuel sur le prix et la qualité des services eau potable et assainissement - 2024

Vallée-de-Ronsard	530	Régie	267
Vendôme	16782	Régie	32
Villavard	128	Commune en assainissement non collectif	115
Villechauve	276	Régie	84
Villedieu-le-Château	411	Régie	145
Villemardy	280	Commune en assainissement non collectif	110
Villeporcher	157	Commune en assainissement non collectif	74
Villerable	527	Régie	42
Villeromain	238	Commune en assainissement non collectif	90
Villetrun	326	Commune en assainissement non collectif	124
Villiersfaux	253	Régie	13
Villiers-sur-Loir	1183	Régie	5

Annexe 2 : Liste des captages d'eau potable

Nom du captage	bss_brgm	Commune	profondeur (m)	date de mise en place	Volume journalier autorisé (m ³ /j)	Nature de la ressource	Protection de la ressource
Chêne Vert -F4	03961X0121	Areines	174	2000	2 500	Aquifère du Cénomanien	80
Cognebuée F3	03961X0019	Areines	15	1970	1 270	Aquifère du séno-turonien	60
Fontaine Gravelle	03951X0002	Cellé	86,4	1977	500	Aquifère du Cénomanien	80
La Roche F2	03965X0081	Coulommiers-la-Tour	120	1996	230	Aquifère de la Craie	80
La Roche F1	03965X0082	Coulommiers-la-Tour	104	1996	230	Aquifère de la Craie	80
Bois de la Vacherie	03948X0060	Coulommiers-la-Tour	166	2005	800	Aquifère du Cénomanien	80
Forage 2 Chambord	03965X0087	Crucheray	263		1 200	Aquifère du Cénomanien	80
Les Bigotteries F1 et F2	03608X0001	Danzé	149	1966	600	Aquifère du Cénomanien	80
Le Bourg	03607X0001	Epuisay	143		300	Aquifère du Cénomanien	80
Le clos Pasquier	03953X0001	Fortan	39	1951	150	Aquifère du Cénomanien	60
Vers le Berloquet	03955X0003	Les Hayes	170,5	1967	720	Aquifère du Cénomanien	60
Route de Mazangé	03953X0030	Lunay	111	1968	1 050	Aquifère du Cénomanien	80
Roquinvert F5	03956X0071	Montoire-sur-le-Loir	128	1985	1 800	Aquifère du Cénomanien	60
Villeneuve	03956X0136	Montoire-sur-le-Loir	146		1 200	Aquifère du Cénomanien	60
Tourteline	03958X0029	Naveil	160	1974	2 000	Aquifère du Cénomanien	80
Les Loges	03957X0070	Prunay-Cassereau	213		1600	Aquifère du Cénomanien	60
Château d'eau	04274X0010	Saint-Amand	228		1 400	Aquifère du Cénomanien	80
Le Bourg	03961X0098	Saint-Firmin-des-Prés	143	1978	600	Aquifère du Cénomanien	90
les Bigottières	04274X0026	Saint-Gorgon	90,6	1971	300	Aquifère de la Craie	80
Eglise Artésien	03961X0001	Saint-Ouen	170,3		2 000	Aquifère du Cénomanien	80
Le Moulin de la fontaine	03957X0052	Saint-Rimay	135	1987	840	Aquifère du Cénomanien	80
La Grilletière	03952X0004	Savigny-sur-Braye	120	1978	1 000	Aquifère du Cénomanien	60
Le Claireau	03952X0001	Savigny-sur-Braye	95	1942	500	Aquifère du Cénomanien	60
Le Bordeaux	03957X0058	Thoré-la-Rochette	175	1990	1 400	Aquifère du Cénomanien	60
Les Grands Champs	03955X0006	Troo	152,6	1965	900	Aquifère du Cénomanien	80
La Varenne	03954X0023	Vendôme	50	1951		Aquifère du séno-turonien	40
Croix blanche	03954X0064	Vendôme	240	1982		Nappe de l'Albien	40

Rapport annuel sur le prix et la qualité des services eau potable et assainissement - 2024

Prise d'eau en Loir	03961X0122	Areines				Loir et sa nappe alluviale	40
Route de Faye	03961X0004	Villetrun	100	1965	200	Aquifère de la Craie	80
La thibaudière	03954X0101	Villiers-sur-Loir	204,2	2005	1 400	Aquifère du Cénomanién	60

Annexe 3. Liste des stockages AEP

Entité	Nom	Type	Volume (m ³)	Hauteur de la tour (m)	Autonomie (jours)
S. Couture	Le Bois de la Vacherie	Tour	600	33,6	2,53
S. Crucheray	Le Bourg	Tour	350	30	2,66
S. Danzé	Les Bigotteries	Tour	500	36,7	1,53
S. des Hayes	Vers le Berloquet	Tour	500	38,8	1,47
S. du Gondré	Houssay	Tour	400	30	1,91
S. du Plessis	Saint-Amand	Tour	350	25	1,92
S. Lunay - Mazangé	Route de Mazangé	Tour	500	34	1,38
S. Montoire	Fosse	Bâche	1000		2,91
	Roquinvert	Bâche	600		
S. Naveil	Réservoir Marcilly	Bâche	30		1,93
	Tourteline	Bâche	300		
	La Lézonnière	Tour	300	30,8	
	Les Hauts-Montrieux	Tour	200	14,4	
	Le Puteau	Tour	150	10,42	
S. Prunay	Prunay	Tour	700	37	1,64
S. Saint-Gourgon	Les Bigottières	Tour	250	30	4,9
S. TEA	Frileuse	Bâche	100		2,09
	UTEL	Bâche	675		
	Le Temple	Tour	1000	22,3	
	La Garde	Tour	1000	25	
	La Garde	Bâche	4000		
S. Troo	Les Grands Champs	Tour	450	35	1,53
S. Villetrun	Route de Faye	Tour	300	30	1,16
Cellé	Fontaine Gravelle	Tour	200	25,6	1,87
Epuisay	Le Bourg	Tour	250	30,5	1,92
Fortan	Le Clos Pasquier	Tour	90	15	1,63
Saint-Firmin-des-Prés	Le Bourg	Tour	400	25	4,35
Savigny-sur-Braye	La Grilletière	Tour	500	40	1,95
	Le Claireau	Bâche	170		
Thoré-la-Rochette	Chadeu	Tour	180	14,88	1,39
Villiers-sur-Loir	Les Bois Bretons	Tour	500	25	2,62

Annexe 4. Linéaire AEP par commune

Commune	Longueur (km)	% du total
Ambloy	13,3	1%
Areines	12,3	1%
Artins	14,5	1%
Authon	49,7	3%
Azé	40,5	3%
Bonneveau	20,6	1%
Cellé	19,4	1%
Coulommiers-la-Tour	17,4	1%
Crucheray	21,4	1%
Danzé	54,6	4%
Épuisay	37,4	2%
Faye	9,3	1%
Fontaine-les-Coteaux	31,1	2%
Fortan	12,1	1%
Gombergean	9,7	1%
Houssay	17,3	1%
Huisseau-en-Beauce	10	1%
Lancé	25,8	2%
Lavardin	8,9	1%
Les Essarts	6,9	0%
Les Hayes	29,2	2%
Les Roches-l'Évêque	8,6	1%
Lunay	55,4	4%
Marcilly-en-Beauce	7,8	1%
Mazangé	37,5	2%
Meslay	5,8	0%
Montoire-sur-le-Loir	63,5	4%
Montrouveau	19,4	1%
Naveil	36,3	2%
Nourray	7,8	1%
Prunay-Cassereau	48,4	3%
Rahart	16,1	1%
Rocé	8,9	1%
Saint-Amand-Longpré	40,9	3%
Saint-Arnoult	21,7	1%
Saint-Firmin-des-Prés	18,3	1%
Saint-Gourgon	15,2	1%
Saint-Jacques-des-Guérets	5,4	0%
Saint-Martin-des-Bois	54,6	4%
Saint-Ouen	40,2	3%
Saint-Rimay	13,1	1%
Sainte-Anne	8,8	1%
Sasnières	10	1%
Savigny-sur-Braye	104	7%
Sougé	25,3	2%
Ternay	26,2	2%
Thoré-la-Rochette	24,3	2%
Troo	23,2	2%
Vallée-de-Ronsard	36,3	2%
Vendôme	112,6	8%
Villavard	10,7	1%
Villechauve	18,5	1%
Villedieu-le-Château	43,7	3%

Villeporcher	15,4	1%
Villerable	17,4	1%
Villetrun	6,3	0%
Villiers-sur-Loir	22,8	2%
Villiersfaux	8,6	1%

Annexe 5 : Liste des stations d'épuration

Station d'origine	Capacité (EH)	Code SANDRE de la station d'origine	Type
Artins (Fossé de la fontaine des Pierres)	250	0441004S0001	Filtre à sable
Authon (Sur le site de l'ancienne)	600	0441007S0001	Boues activées
Azé (L'Etang Communal)	950	0441010S0001	Boues activées
Bonneveau (La Costière)	500	0441020S0001	Lagunage naturel
Cellé (Les Bordes)	180	0441030S0001	Lagunage naturel
Coulommiers-la-Tour (L'Arche)	430	0441065S0001	Lagunage naturel
Coulommiers-la-Tour (Villejumard)	50	0441065S0002	Filtre macrophytes
Danzé (Les Fouchers)	700	0441073S0002	Boues activées
Epuisay (Le Tertre)	180	0441078S0004	Filtre macrophytes
Epuisay (Le Theuret)	550	0441078S0006	Filtre macrophytes
Epuisay (Les Estelles)	110	0441078S0002	Lagunage naturel
Epuisay (Les rebrais)	180	0441078S0003	Lagunage naturel
Fontaine-les-Coteaux (La Proustière)	250	0441087S0001	Filtre macrophytes
Fortan (rte de Mazangé)	200	0441090S0002	Lagunage naturel
Gombergean (Bourg)	120	0441098S0001	Disques biologiques
Houssay (Les Caves Baudets)	300	0441102S0001	Filtre macrophytes
Huisseau-en-Beauce (Le Petit Claireau)	400	0441103S0001	Lagunage naturel
La Ville-aux-Clercs (Impasse fort Girard)	1700	0441275S0002	Boues activées
Lancé (Bourg)	300	0441107S0001	Lagunage naturel
Lunay (rte de Thoré)	720	0441120S0001	Lagunage naturel
Marcilly-en-Beauce (Bois Luché)	400	0441124S0001	Filtre macrophytes
Mazangé (rte du Gué du Loir)	540	0441131S0001	Lagunage naturel
Montoire-sur-le-Loir (La Touche)	9400	0441149S0002	Boues activées

Montrouveau (Bourg)	50	0441153S0001	Filtre à sable
Naveil (Prépatour)	7400	0441158S0003	Boues activées
Prunay-Cassereau (La Fontaine Grenier)	370	0441184S0001	Lagunage naturel
Saint-Amand-Longpré (La Mauvaise Vallée)	1900	0441199S0002	Filtre macrophytes
Sainte-Anne (La Petite Vacherie)	460	0441200S0001	Lagunage naturel
Saint-Firmin-des-Prés (Grapperie)	225	0441209S0003	Lagunage naturel
Saint-Firmin-des-Prés (Haie de champs)	270	0441209S0002	Lagunage naturel
Saint-Firmin-des-Prés (Marché danse)	550	0441209S0001	Lagunage naturel
Saint-Martin-des-Bois (La Charpenterie)	270	0441225S0001	Lagunage naturel
Saint-Quentin lès Trôo	100		Filtre macrophytes
Saint-Rimay (Le Vernois)	200	0441228S0002	Filtre macrophytes
Savigny-sur-Braye (Commune)	3500	0441238S0001	Boues activées
Selommes (Les Prés de l'Arche)	1200	0441243S0002	Disques biologiques
Sougé (IleCommune)	360	0441250S0001	Lagunage naturel
Sougé (Les Aunaies)	50	0441250S0002	Filtre macrophytes
Ternay (CD 80)	180	0441255S0001	Lagunage naturel
Thoré-la-Rochette (rte du Camping)	1950	0441259S0002	Boues activées
Tourailles (rte de Lande le Gaulois)	180	0441261S0001	Filtre macrophytes
Trôo (La Plaine)	800	0441265S0001	Boues activées
Vallée-de-Ronsard (Les Bagotines)	270	0441070S0001	Lagunage naturel
Vendôme (Bois la Barbe)	200	0441269S0010	Filtre macrophytes
Vendôme (UTEU)	37500	0441269S0012	Membranaire
Villechauve (La Nouette)	180	0441278S0001	Lagunage naturel
Villedieu-le-Château (Le Grouteau)	400	0441279S0001	Disques biologiques
Villerable (Orgie)	180	0441287S0001	Lagunage naturel
Villiersfaux	300	0441293S0001	Lagunage naturel

Annexe 6 : Linéaire assainissement par commune

Commune	longueur (km)	% par rapport au linéaire total CATV
Areines	12,9	1%
Artins	5,0	1%
Authon	5,7	1%
Azé	7,4	1%
Bonneveau	6,5	1%
Cellé	2,6	0%
Coulommiers-la-Tour	8,4	1%
Crucheray	1,6	0%
Danzé	8,2	1%
Épuisay	9,8	1%
Fontaine-les-Coteaux	2,7	0%
Fortan	2,45	0%
Gombergean	4,33	1%
Houssay	5,85	1%
Huisseau-en-Beauce	7,45	1%
La Ville-aux-Clercs	23,08	3%
Lancé	6,58	1%
Lavardin	9,0	1%
Les Roches-l'Évêque	7,1	1%
Lisle	0,4	0%
Lunay	11,9	2%
Marcilly-en-Beauce	3,1	0%
Mazangé	8,7	1%
Meslay	4,6	1%
Montoire-sur-le-Loir	58,0	8%
Montrouveau	0,6	0%
Naveil	40,62	8%
Prunay-Cassereau	7,3	1%
Saint-Amand-Longpré	15,2	2%
Saint-Arnoult	6,9	1%
Sainte-Anne	8,5	1%
Saint-Firmin-des-Prés	18,4	3%
Saint-Martin-des-Bois	3,1	0%
Saint-Ouen	69,6	10%
Saint-Rimay	1,2	0%
Savigny-sur-Braye	26,9	4%
Selommes	13,5	2%
Sougé	15,5	2%
Ternay	4,5	1%
Thoré-la-Rochette	13,0	2%
Tourailles	2,2	0%
Troo	4,9	1%

Vallée-de-Ronsard	5,5	1%
Vendôme	188,7	26%
Villechauve	1,9	0%
Villedieu-le-Château	4,4	1%
Villerable	5,4	1%
Villetrun	0,3	0%
Villiersfaux	3,7	1%
Villiers-sur-Loir	25,37	3%



Rapport sur le Prix et la
qualité des services de
l'eau et de
l'assainissement

2024

Volume II : Indicateurs
par commune

courrier@catv41.fr cycles_eau@catv41.fr

 TERRITOIRES
VENDOMOIS

Sommaire

Eau potable

(ex Syndicat) Couture sur Loir	4
(ex Syndicat) Crucheray	5
(ex Syndicat) Danzé	6
(ex Syndicat) de Lunay Mazangé	7
(ex Syndicat) des Hayes	8
(ex Syndicat) du Gondré	9
(ex Syndicat) du Plessis	10
(ex Syndicat) Montoire	11
(ex Syndicat) Naveil	12
(ex Syndicat) Prunay	13
(ex Syndicat) Saint-Gourgon	14
(ex Syndicat) Trôo	15
(ex Syndicat) Villetrun	16
Bonneveau	17
Cellé	18
Épuisay	19
Fontaine-les-Coteaux	20
Fortan	21
Saint-Arnoult	22
Saint-Martin-des-Bois	23
Savigny-sur-Braye	24
Thorée-la-Rochette	25
Vend'Ô	26
Villiers-sur-Loir	27

Assainissement

S. Montoire	28
S. Prunay	29
Areines	30
Artins	31
Azé	32
Bonneveau	33
Cellé	34
Coulommiers-la-Tour	35
Danzé	36

Épuisay	37
Fontaine-les-Coteaux	38
Fortan	39
Gombergéan	40
Houssay	41
Huisseau-en-Beauce	42
La Ville-aux-Clercs	43
Lancé	44
Lunay	45
Marcilly-en-Beauce	46
Mazangé	47
Meslay	48
Montrouveau	49
Naveil	50
Saint-Amand-Longpré	51
Saint-Firmin-des-Prés	52
Saint-Martin-des-Bois	53
Saint-Ouen	54
Saint-Rimay	55
Sainte-Anne	56
Savigny-sur-Braye	57
Selommes	58
Sougé	59
Ternay	60
Thoré-la-Rochette	61
Tourailles	62
Troo	63
Vallée-de-Ronsard	64
Vendôme	65
Villedieu-le-Château	66
Villerable	67
Villiers-sur-Loir	68
Villiersfaux	69

(ex Syndicat) Couture sur Loir

Année 2024

Regroupe les communes de : Artins, Les Essarts, Vallée de Ronsard, Villedieu le Château

Nombre d'habitants desservis : 1706

Consommation moyenne par abonné : 89,8 m³

Patrimoine	
Linéaire de réseau hors branchement (km)	102,6

Données clientèle			
	2023	2024	Evolution
Volume consommés comptabilisés (m ³)	101873	94789	-6,95%
Nombre d'abonnés total	1053	1055	0,19%

Données exploitation : conformité de l'eau		
	2023	2024
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie (%)	100 %	100,00 %
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la physico-chimie (%)	100 %	100,00 %

Données exploitation : rendement du réseau			
	2023	2024	Evolution
Rendement du réseau de distribution	77,98	81,92	5,05%
Volume produit	134984	119511	-11,46%
Volume importé	0	0	#DIV/0!
Volume exporté	466	192	-58,80%
Indice linéaire des pertes en réseau(m ³ /km/j)	0,79	0,58	-27,30%
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (%)	0,30	0,30	0,00%

Tarification de l'eau potable			
	2023	2024	Evolution
Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	2,35	2,64	11,96%

(ex Syndicat) Crucheray

Année 2024

Regroupe les communes de : Crucheray, Lancé, Nourray

Nombre d'habitants desservis : 1066

Consommation moyenne par abonné : 92,5 m³

Patrimoine	
Linéaire de réseau hors branchement (km)	54,9

Données clientèle			
	2023	2024	Evolution
Volume consommés comptabilisés (m ³)	51473	48663	-5,46%
Nombre d'abonnés total	523	526	0,57%

Données exploitation : conformité de l'eau		
	2023	2024
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie (%)	100 %	100,00 %
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la physico-chimie (%)	90 %	100,00 %

Données exploitation : rendement du réseau			
	2023	2024	Evolution
Rendement du réseau de distribution	77,01	76,98	-0,04%
Volume produit	66619	62838	-5,68%
Volume importé	2281	2014	-11,71%
Volume exporté	2	246	12200,00%
Indice linéaire des pertes en réseau(m ³ /km/j)	0,79	0,75	-5,76%
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (%)	2,48	2,48	0,00%

Tarification de l'eau potable			
	2023	2024	Evolution
Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	2,14	2,31	7,74%

(ex Syndicat) Danzé

Année 2024

Regroupe les communes de : Azé, Danzé, Rahart

Nombre d'habitants desservis : 2128

Consommation moyenne par abonné : 111,7 m³

Patrimoine	
Linéaire de réseau hors branchement (km)	112,6

Données clientèle			
	2023	2024	Evolution
Volume consommés comptabilisés (m ³)	123616	118003	-4,54%
Nombre d'abonnés total	1057	1056	-0,09%

Données exploitation : conformité de l'eau		
	2023	2024
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie (%)	100 %	100,00 %
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la physico-chimie (%)	100 %	100,00 %

Données exploitation : rendement du réseau			
	2023	2024	Evolution
Rendement du réseau de distribution	80,47	82,20	2,15%
Volume produit	153849	141371	-8,11%
Volume importé	3982	4734	18,88%
Volume exporté	1349	7	-99,48%
Indice linéaire des pertes en réseau(m ³ /km/j)	0,75	0,63	-15,64%
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (%)	0,15	0,15	0,00%

Tarification de l'eau potable			
	2023	2024	Evolution
Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	2,10	2,27	7,97%

(ex Syndicat) de Lunay Mazangé

Année 2024

Regroupe les communes de : Lunay, Mazangé

Nombre d'habitants desservis : 2352

Consommation moyenne par abonné : 86,6 m³

Patrimoine	
Linéaire de réseau hors branchement (km)	91,7

Données clientèle			
	2023	2024	Evolution
Volume consommés comptabilisés (m ³)	117535	105370	-10,35%
Nombre d'abonnés total	1179	1217	3,22%

Données exploitation : conformité de l'eau		
	2023	2024
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie (%)	100 %	100,00 %
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la physico-chimie (%)	100 %	100,00 %

Données exploitation : rendement du réseau			
	2023	2024	Evolution
Rendement du réseau de distribution	80,02	72,67	-9,19%
Volume produit	154732	175355	13,33%
Volume importé	7	7	0,00%
Volume exporté	5128	20904	307,64%
Indice linéaire des pertes en réseau(m ³ /km/j)	0,93	1,43	54,13%
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (%)	0,00	0,00	#DIV/0!

Tarification de l'eau potable			
	2023	2024	Evolution
Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	2,21	2,38	7,52%

(ex Syndicat) des Hayes

Année 2024

Regroupe les communes de : Les Hayes, Montrouveau, Ternay

Nombre d'habitants desservis : 794

Consommation moyenne par abonné : 88,2 m³

Patrimoine	
Linéaire de réseau hors branchement (km)	79,8

Données clientèle			
	2023	2024	Evolution
Volume consommés comptabilisés (m ³)	59881	46502	-22,34%
Nombre d'abonnés total	512	527	2,93%

Données exploitation : conformité de l'eau		
	2023	2024
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie (%)	100 %	100,00 %
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la physico-chimie (%)	100 %	100,00 %

Données exploitation : rendement du réseau			
	2023	2024	Evolution
Rendement du réseau de distribution	85,43	60,23	-29,49%
Volume produit	123729	130425	5,41%
Volume importé	604	549	-9,11%
Volume exporté	45675	31731	-30,53%
Indice linéaire des pertes en réseau(m ³ /km/j)	0,62	1,79	187,44%
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (%)	0,17	0,17	0,00%

Tarification de l'eau potable			
	2023	2024	Evolution
Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	1,79	2,01	11,95%

(ex Syndicat) du Gondré

Année 2024

Regroupe les communes de : Ambloy, Houssay, Saint-Rimay, Sasnières, Villavard, Villiersfaux

Nombre d'habitants desservis : 1501

Consommation moyenne par abonné : 75,2 m³

Patrimoine	
Linéaire de réseau hors branchement (km)	75,7

Données clientèle			
	2023	2024	Evolution
Volume consommés comptabilisés (m ³)	61181	62683	2,46%
Nombre d'abonnés total	831	833	0,24%

Données exploitation : conformité de l'eau		
	2023	2024
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie (%)	100 %	90,00 %
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la physico-chimie (%)	81 %	100,00 %

Données exploitation : rendement du réseau			
	2023	2024	Evolution
Rendement du réseau de distribution	73,34	79,66	8,62%
Volume produit	92753	88850	-4,21%
Volume importé	17	0	-100,00%
Volume exporté	4988	6229	24,88%
Indice linéaire des pertes en réseau(m ³ /km/j)	0,90	0,65	-26,94%
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (%)	0,10	0,10	0,00%

Tarification de l'eau potable			
	2023	2024	Evolution
Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	2,39	2,52	5,60%

(ex Syndicat) du Plessis

Année 2024

Regroupe les communes de : Huisseau en Beauce, Saint-Amand-Longpré

Nombre d'habitants desservis : 1688

Consommation moyenne par abonné : 78,4 m³

Patrimoine	
Linéaire de réseau hors branchement (km)	48,5

Données clientèle			
	2023	2024	Evolution
Volume consommés comptabilisés (m ³)	62220	63456	1,99%
Nombre d'abonnés total	805	809	0,50%

Données exploitation : conformité de l'eau		
	2023	2024
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie (%)	100 %	100,00 %
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la physico-chimie (%)	100 %	100,00 %

Données exploitation : rendement du réseau			
	2023	2024	Evolution
Rendement du réseau de distribution	92,28	93,82	1,67%
Volume produit	88767	89678	1,03%
Volume importé	210	181	-13,81%
Volume exporté	19364	20330	4,99%
Indice linéaire des pertes en réseau(m ³ /km/j)	0,39	0,31	-19,21%
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (%)	0,32	0,32	0,00%

Tarification de l'eau potable			
	2023	2024	Evolution
Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	3,36	3,42	1,91%

(ex Syndicat) Montoire

Année 2024

Regroupe les communes de : Lavardin, Les Roches l'évêque, Montoire

Nombre d'habitants desservis : 4529

Consommation moyenne par abonné : 75,7 m³

Patrimoine	
Linéaire de réseau hors branchement (km)	78,4

Données clientèle			
	2023	2024	Evolution
Volume consommés comptabilisés (m ³)	209405	195872	-6,46%
Nombre d'abonnés total	2601	2587	-0,54%

Données exploitation : conformité de l'eau		
	2023	2024
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie (%)	100 %	100,00 %
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la physico-chimie (%)	100 %	100,00 %

Données exploitation : rendement du réseau			
	2023	2024	Evolution
Rendement du réseau de distribution	88,62	87,08	-1,73%
Volume produit	238521	225673	-5,39%
Volume importé	2063	3023	46,53%
Volume exporté	18	0	-100,00%
Indice linéaire des pertes en réseau(m ³ /km/j)	0,96	1,03	7,88%
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (%)	0,27	0,27	0,00%

Tarification de l'eau potable			
	2023	2024	Evolution
Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	3,33	3,25	-2,30%

(ex Syndicat) Naveil

Année 2024

Regroupe les communes de : Marcilly, Naveil, Sainte-Anne, Villerable

Nombre d'habitants desservis : 3915

Consommation moyenne par abonné : 90,7 m³

Patrimoine	
Linéaire de réseau hors branchement (km)	70,5

Données clientèle			
	2023	2024	Evolution
Volume consommés comptabilisés (m ³)	181674	169388	-6,76%
Nombre d'abonnés total	1868	1868	0,00%

Données exploitation : conformité de l'eau		
	2023	2024
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie (%)	100 %	100,00 %
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la physico-chimie (%)	100 %	100,00 %

Données exploitation : rendement du réseau			
	2023	2024	Evolution
Rendement du réseau de distribution	57,35	56,04	-2,28%
Volume produit	321924	311890	-3,12%
Volume importé	5436	1924	-64,61%
Volume exporté	4571	4982	8,99%
Indice linéaire des pertes en réseau(m ³ /km/j)	5,43	5,36	-1,20%
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (%)	0,35	0,35	0,00%

Tarification de l'eau potable			
	2023	2024	Evolution
Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	2,95	3,05	3,46%

(ex Syndicat) Prunay

Année 2024

Regroupe les communes de : Authon, Prunay, Villechauve

Nombre d'habitants desservis : 1743

Consommation moyenne par abonné : 80,2 m³

Patrimoine	
Linéaire de réseau hors branchement (km)	121,1

Données clientèle			
	2023	2024	Evolution
Volume consommés comptabilisés (m ³)	88757	79430	-10,51%
Nombre d'abonnés total	986	990	0,41%

Données exploitation : conformité de l'eau		
	2023	2024
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie (%)	94 %	100,00 %
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la physico-chimie (%)	100 %	90,91 %

Données exploitation : rendement du réseau			
	2023	2024	Evolution
Rendement du réseau de distribution	92,06	85,86	-6,74%
Volume produit	160026	164137	2,57%
Volume importé	0		#DIV/0!
Volume exporté	57150	60071	5,11%
Indice linéaire des pertes en réseau(m ³ /km/j)	0,29	0,53	82,82%
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (%)	0,00	0,00	#DIV/0!

Tarification de l'eau potable			
	2023	2024	Evolution
Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	1,82	2,04	12,16%

(ex Syndicat) Saint-Gourgon

Année 2024

Regroupe les communes de : Gombergean, Saint-Gourgon, Villeporcher

Nombre d'habitants desservis : 445

Consommation moyenne par abonné : 68,6 m³

Patrimoine	
Linéaire de réseau hors branchement (km)	40,8

Données clientèle			
	2023	2024	Evolution
Volume consommés comptabilisés (m ³)	18372	17623	-4,08%
Nombre d'abonnés total	257	257	0,00%

Données exploitation : conformité de l'eau		
	2023	2024
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie (%)	100 %	100,00 %
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la physico-chimie (%)	78 %	100,00 %

Données exploitation : rendement du réseau			
	2023	2024	Evolution
Rendement du réseau de distribution	93,89	93,29	-0,64%
Volume produit	1491	0	-100,00%
Volume importé	18642	20116	7,91%
Volume exporté	0	143	#DIV/0!
Indice linéaire des pertes en réseau(m ³ /km/j)	0,08	0,09	9,67%
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (%)	0,00	0,00	#DIV/0!

Tarification de l'eau potable			
	2023	2024	Evolution
Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	4,08	4,19	2,74%

(ex Syndicat) Trôo

Année 2024

Regroupe les communes de : Saint-Jacques, Sougé, Troo

Nombre d'habitants desservis : 1106

Consommation moyenne par abonné : 62,6 m³

Patrimoine	
Linéaire de réseau hors branchement (km)	63,1

Données clientèle			
	2023	2024	Evolution
Volume consommés comptabilisés (m ³)	75942	58489	-22,98%
Nombre d'abonnés total	933	934	0,11%

Données exploitation : conformité de l'eau		
	2023	2024
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie (%)	100 %	100,00 %
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la physico-chimie (%)	100 %	100,00 %

Données exploitation : rendement du réseau			
	2023	2024	Evolution
Rendement du réseau de distribution	78,08	68,24	-12,61%
Volume produit	148684	151670	2,01%
Volume importé	762	762	0,00%
Volume exporté	39639	44420	12,06%
Indice linéaire des pertes en réseau(m ³ /km/j)	1,42	2,10	47,80%
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (%)	0,00	0,00	#DIV/0!

Tarification de l'eau potable			
	2023	2024	Evolution
Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	2,19	2,37	8,32%

(ex Syndicat) Villetrun

Année 2024

Regroupe les communes de : Coulommiers, Faye, Rocé, Villetrun

Nombre d'habitants desservis : 1409

Consommation moyenne par abonné : 78,9 m³

Patrimoine	
Linéaire de réseau hors branchement (km)	42,2

Données clientèle			
	2023	2024	Evolution
Volume consommés comptabilisés (m ³)	62464	52991	-15,17%
Nombre d'abonnés total	672	672	0,00%

Données exploitation : conformité de l'eau		
	2023	2024
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie (%)	100 %	81,25 %
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la physico-chimie (%)	100 %	100,00 %

Données exploitation : rendement du réseau			
	2023	2024	Evolution
Rendement du réseau de distribution	71,85	64,11	-10,77%
Volume produit	91269	87293	-4,36%
Volume importé	0		#DIV/0!
Volume exporté	2210	2073	-6,20%
Indice linéaire des pertes en réseau(m ³ /km/j)	1,67	2,03	21,93%
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (%)	1,25	1,25	0,00%

Tarification de l'eau potable			
	2023	2024	Evolution
Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	2,07	2,27	9,58%

Bonneveau

Année 2024

Regroupe les communes de : Bonneveau

Nombre d'habitants desservis : 506

Consommation moyenne par abonné : 64,8 m³

Patrimoine	
Linéaire de réseau hors branchement (km)	20,5

Données clientèle			
	2023	2024	Evolution
Volume consommés comptabilisés (m ³)	26071	23462	-10,01%
Nombre d'abonnés total	360	362	0,56%

Données exploitation : conformité de l'eau		
	2023	2024
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie (%)	100 %	100,00 %
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la physico-chimie (%)	100 %	100,00 %

Données exploitation : rendement du réseau			
	2023	2024	Evolution
Rendement du réseau de distribution	66,28	54,03	-18,48%
Volume produit	0	0	#DIV/0!
Volume importé	39639	43794	10,48%
Volume exporté	0		#DIV/0!
Indice linéaire des pertes en réseau(m ³ /km/j)	1,79	2,69	50,60%
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (%)	0,00	0,00	#DIV/0!

Tarification de l'eau potable			
	2023	2024	Evolution
Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	2,17	2,35	8,43%

Cellé

Année 2024

Regroupe les communes de : Cellé

Nombre d'habitants desservis : 250

Consommation moyenne par abonné : 142,3 m³

Patrimoine	
Linéaire de réseau hors branchement (km)	17,4

Données clientèle			
	2023	2024	Evolution
Volume consommés comptabilisés (m ³)	21172	21483	1,47%
Nombre d'abonnés total	155	151	-2,58%

Données exploitation : conformité de l'eau		
	2023	2024
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie (%)	100 %	100,00 %
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la physico-chimie (%)	100 %	100,00 %

Données exploitation : rendement du réseau			
	2023	2024	Evolution
Rendement du réseau de distribution	91,06	89,12	-2,13%
Volume produit	41067	42392	3,23%
Volume importé			#DIV/0!
Volume exporté	15821	15895	0,47%
Indice linéaire des pertes en réseau(m ³ /km/j)	0,58	0,73	25,48%
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (%)	0,00	0,00	#DIV/0!

Tarification de l'eau potable			
	2023	2024	Evolution
Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	2,26	2,37	4,76%

Épuisay

Année 2024

Regroupe les communes de : Épuisay

Nombre d'habitants desservis : 837

Consommation moyenne par abonné : 119,0 m³

Patrimoine	
Linéaire de réseau hors branchement (km)	37,2

Données clientèle			
	2023	2024	Evolution
Volume consommés comptabilisés (m ³)	49213	48450	-1,55%
Nombre d'abonnés total	403	407	0,99%

Données exploitation : conformité de l'eau		
	2023	2024
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie (%)	100 %	100,00 %
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la physico-chimie (%)	100 %	100,00 %

Données exploitation : rendement du réseau			
	2023	2024	Evolution
Rendement du réseau de distribution	80,26	80,47	0,27%
Volume produit	62020	60905	-1,80%
Volume importé	0	0	#DIV/0!
Volume exporté	0	0	#DIV/0!
Indice linéaire des pertes en réseau(m ³ /km/j)	0,90	0,88	-2,87%
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (%)	3,40	3,40	0,00%

Tarification de l'eau potable			
	2023	2024	Evolution
Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	1,90	2,31	21,44%

Fontaine-les-Coteaux

Année 2024

Regroupe les communes de : Fontaine-les-Coteaux

Nombre d'habitants desservis : 390

Consommation moyenne par abonné : 72,3 m³

Patrimoine	
Linéaire de réseau hors branchement (km)	32,8

Données clientèle			
	2023	2024	Evolution
Volume consommés comptabilisés (m ³)	14491	15104	4,23%
Nombre d'abonnés total	211	209	-0,95%

Données exploitation : conformité de l'eau		
	2023	2024
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie (%)	100 %	100,00 %
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la physico-chimie (%)	100 %	100,00 %

Données exploitation : rendement du réseau			
	2023	2024	Evolution
Rendement du réseau de distribution	96,16	93,79	-2,46%
Volume produit	0	0	#DIV/0!
Volume importé	15959	16261	1,89%
Volume exporté	707	0	-100,00%
Indice linéaire des pertes en réseau(m ³ /km/j)	0,05	0,08	64,60%
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (%)	0,00	0,00	#DIV/0!

Tarification de l'eau potable			
	2023	2024	Evolution
Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	2,78	2,90	4,23%

Fortan

Année 2024

Regroupe les communes de : Fortan

Nombre d'habitants desservis : 279

Consommation moyenne par abonné : 82,2 m³

Patrimoine	
Linéaire de réseau hors branchement (km)	11,2

Données clientèle			
	2023	2024	Evolution
Volume consommés comptabilisés (m ³)	19429	13159	-32,27%
Nombre d'abonnés total	160	160	0,00%

Données exploitation : conformité de l'eau		
	2023	2024
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie (%)	100 %	100,00 %
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la physico-chimie (%)	100 %	100,00 %

Données exploitation : rendement du réseau			
	2023	2024	Evolution
Rendement du réseau de distribution	92,49	80,98	-12,45%
Volume produit	21276	16559	-22,17%
Volume importé			#DIV/0!
Volume exporté			#DIV/0!
Indice linéaire des pertes en réseau(m ³ /km/j)	0,39	0,77	97,24%
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (%)	0,68	0,68	0,00%

Tarification de l'eau potable			
	2023	2024	Evolution
Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	2,25	2,42	7,74%

Saint-Arnoult

Année 2024

Regroupe les communes de : Saint-Arnoult

Nombre d'habitants desservis : 353

Consommation moyenne par abonné : 59,0 m³

Patrimoine	
Linéaire de réseau hors branchement (km)	20,5

Données clientèle			
	2023	2024	Evolution
Volume consommés comptabilisés (m ³)	16328	16461	0,81%
Nombre d'abonnés total	279	279	0,00%

Données exploitation : conformité de l'eau		
	2023	2024
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie (%)	100 %	100,00 %
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la physico-chimie (%)	100 %	100,00 %

Données exploitation : rendement du réseau			
	2023	2024	Evolution
Rendement du réseau de distribution	94,67	89,14	-5,83%
Volume produit			#DIV/0!
Volume importé	17380	18606	7,05%
Volume exporté	0		#DIV/0!
Indice linéaire des pertes en réseau(m ³ /km/j)	0,12	0,27	117,91%
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (%)	0,00	0,00	#DIV/0!

Tarification de l'eau potable			
	2023	2024	Evolution
Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	2,43	2,58	6,53%

Saint-Martin-des-Bois

Année 2024

Regroupe les communes de : Saint-Martin-des-Bois

Nombre d'habitants desservis : 640

Consommation moyenne par abonné : 92,2 m³

Patrimoine	
Linéaire de réseau hors branchement (km)	53,8

Données clientèle			
	2023	2024	Evolution
Volume consommés comptabilisés (m ³)	38865	35033	-9,86%
Nombre d'abonnés total	380	380	0,00%

Données exploitation : conformité de l'eau		
	2023	2024
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie (%)	100 %	100,00 %
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la physico-chimie (%)	100 %	100,00 %

Données exploitation : rendement du réseau			
	2023	2024	Evolution
Rendement du réseau de distribution	83,48	75,37	-9,72%
Volume produit			#DIV/0!
Volume importé	47248	47248	0,00%
Volume exporté			#DIV/0!
Indice linéaire des pertes en réseau(m ³ /km/j)	0,40	0,59	49,08%
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (%)	0,00	0,00	#DIV/0!

Tarification de l'eau potable			
	2023	2024	Evolution
Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	2,58	2,72	5,31%

Savigny-sur-Braye

Année 2024

Regroupe les communes de : Savigny-sur-Braye

Nombre d'habitants desservis : 2107

Consommation moyenne par abonné : 109,8 m³

Patrimoine	
Linéaire de réseau hors branchement (km)	112,0

Données clientèle			
	2023	2024	Evolution
Volume consommés comptabilisés (m ³)	130639	130521	-0,09%
Nombre d'abonnés total	1189	1189	0,00%

Données exploitation : conformité de l'eau		
	2023	2024
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie (%)	100 %	100,00 %
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la physico-chimie (%)	100 %	100,00 %

Données exploitation : rendement du réseau			
	2023	2024	Evolution
Rendement du réseau de distribution	57,20	72,24	26,28%
Volume produit	231783	183382	-20,88%
Volume importé	0		#DIV/0!
Volume exporté	0		#DIV/0!
Indice linéaire des pertes en réseau(m ³ /km/j)	2,43	1,25	-48,68%
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (%)	0,92	0,92	0,00%

Tarification de l'eau potable			
	2023	2024	Evolution
Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	2,43	2,59	6,42%

Thorée-la-Rochette

Année 2024

Regroupe les communes de : Thorée-la-Rochette

Nombre d'habitants desservis : 907

Consommation moyenne par abonné : 78,4 m³

Patrimoine	
Linéaire de réseau hors branchement (km)	24,3

Données clientèle			
	2023	2024	Evolution
Volume consommés comptabilisés (m ³)	55090	47416	-13,93%
Nombre d'abonnés total	605	605	0,00%

Données exploitation : conformité de l'eau		
	2023	2024
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie (%)	100 %	100,00 %
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la physico-chimie (%)	100 %	100,00 %

Données exploitation : rendement du réseau			
	2023	2024	Evolution
Rendement du réseau de distribution	79,85	73,84	-7,53%
Volume produit	63020	62144	-1,39%
Volume importé	6732	2882	-57,19%
Volume exporté	7	0	-100,00%
Indice linéaire des pertes en réseau(m ³ /km/j)	1,58	1,92	21,02%
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (%)	0,00	0,00	#DIV/0!

Tarification de l'eau potable			
	2023	2024	Evolution
Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	2,15	2,34	8,69%

Vend'Ô

Année 2024

Regroupe les communes de : Areines, Meslay, Saint-Ouen, Vendôme

Nombre d'habitants desservis : 21028

Consommation moyenne par abonné : 130,2 m³

Patrimoine	
Linéaire de réseau hors branchement (km)	194,7

Données clientèle			
	2023	2024	Evolution
Volume consommés comptabilisés (m ³)	1167479	1126446	-3,51%
Nombre d'abonnés total	8593	8654	0,71%

Données exploitation : conformité de l'eau		
	2023	2024
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie (%)	100 %	100,00 %
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la physico-chimie (%)	100 %	94,92 %

Données exploitation : rendement du réseau			
	2023	2024	Evolution
Rendement du réseau de distribution	88,56	87,42	-1,29%
Volume produit	1326724	1299184	-2,08%
Volume importé	24	33	37,50%
Volume exporté	1813	1500	-17,26%
Indice linéaire des pertes en réseau(m ³ /km/j)	2,15	2,30	7,28%
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (%)	0,32	0,32	-0,41%

Tarification de l'eau potable			
	2023	2024	Evolution
Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	2,98	2,99	0,58%

Villiers-sur-Loir

Année 2024

Regroupe les communes de : Villiers-sur-Loir

Nombre d'habitants desservis : 1237

Consommation moyenne par abonné : 85,6 m³

Patrimoine	
Linéaire de réseau hors branchement (km)	23,0

Données clientèle			
	2023	2024	Evolution
Volume consommés comptabilisés (m ³)	54980	59462	8,15%
Nombre d'abonnés total	695	695	0,00%

Données exploitation : conformité de l'eau		
	2023	2024
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie (%)	100 %	100,00 %
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la physico-chimie (%)	100 %	100,00 %

Données exploitation : rendement du réseau			
	2023	2024	Evolution
Rendement du réseau de distribution	85,13	82,93	-2,59%
Volume produit	56557	54948	-2,84%
Volume importé	12518	20120	60,73%
Volume exporté	2959	1924	-34,98%
Indice linéaire des pertes en réseau(m ³ /km/j)	1,22	1,53	24,79%
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (%)	1,41	1,41	0,00%

Tarification de l'eau potable			
	2023	2024	Evolution
Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	2,36	2,53	7,10%

S. Montoire

Année 2024

Regroupe les communes de : Lavardin, Les Roches-l'Evêque, Montoire-sur-le-Loir, Saint-Arnoult

Estimation du nombre d'habitants desservis : 4722

Nombre d'autorisation de déversement d'effluents : 1

Patrimoine	
Linéaire de réseau eaux usées à l'amont des STEP au 31/12 (y compris les réseaux typés eaux pluviales et hors branchement) (km)	76,01
Linéaire de réseaux de collecte unitaires (km)	0
Linéaire de réseaux de collecte séparatifs eaux usées (km)	58,41

Données clientèle			
	2023	2024	Variation
Volume assujettis à l'assainissement	174 858	174 858	0,0%
Nombre d'abonnés total	2 538	2 538	0,0%
Nombre de branchements assainissement (raccordé/raccordable)	2 803	2 803	0,0%

Connaissance du patrimoine		
	2023	2024
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des EU	30	30

Tarification de l'assainissement			
	2023	2024	Variation
Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	3,69	3,75	1,6%

S. Prunay

Année 2024

Regroupe les communes de : Authon, Prunay, Villechauve

Estimation du nombre d'habitants desservis : 1041

Nombre d'autorisation de déversement d'effluents : 0

Patrimoine	
Linéaire de réseau eaux usées à l'amont des STEP au 31/12 (y compris les réseaux typés eaux pluviales et hors branchement) (km)	14,83
Linéaire de réseaux de collecte unitaires (km)	2,84
Linéaire de réseaux de collecte séparatifs eaux usées (km)	11,99

Données clientèle			
	2023	2024	Variation
Volume assujettis à l'assainissement	30 699	33 671	9,7%
Nombre d'abonnés total	484	484	0,0%
Nombre de branchements assainissement (raccordé/raccordable)	500	500	0,0%

Connaissance du patrimoine		
	2023	2024
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des EU	25	25

Tarification de l'assainissement			
	2023	2024	Variation
Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	2,17	2,27	4,6%

Areines

Année 2024

Regroupe les communes de : Areines

Estimation du nombre d'habitants desservis : 514

Nombre d'autorisation de déversement d'effluents : 0

Patrimoine	
Linéaire de réseau eaux usées à l'amont des STEP au 31/12 (y compris les réseaux typés eaux pluviales et hors branchement) (km)	7,94
Linéaire de réseaux de collecte unitaires (km)	0
Linéaire de réseaux de collecte séparatifs eaux usées (km)	7,94

Données clientèle			
	2023	2024	Variation
Volume assujettis à l'assainissement	25 184	22 237	-11,7%
Nombre d'abonnés total	279	277	-0,7%
Nombre de branchements assainissement (raccordé/raccordable)	330	330	0,0%

Connaissance du patrimoine		
	2023	2024
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des EU	37	37

Tarification de l'assainissement			
	2023	2024	Variation
Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	2,73	2,91	6,6%

Artins

Année 2024

Regroupe les communes de : Artins

Estimation du nombre d'habitants desservis : 230

Nombre d'autorisation de déversement d'effluents : 0

Patrimoine	
Linéaire de réseau eaux usées à l'amont des STEP au 31/12 (y compris les réseaux typés eaux pluviales et hors branchement) (km)	5
Linéaire de réseaux de collecte unitaires (km)	0
Linéaire de réseaux de collecte séparatifs eaux usées (km)	4,5

Données clientèle			
	2023	2024	Variation
Volume assujettis à l'assainissement	13 493	13 493	0,0%
Nombre d'abonnés total	109	110	0,9%
Nombre de branchements assainissement (raccordé/raccordable)	117	117	0,0%

Connaissance du patrimoine		
	2023	2024
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des EU	79	79

Tarification de l'assainissement			
	2023	2024	Variation
Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	2,62	2,68	2,3%

Azé

Année 2024

Regroupe les communes de : Azé

Estimation du nombre d'habitants desservis : 602

Nombre d'autorisation de déversement d'effluents : 0

Patrimoine	
Linéaire de réseau eaux usées à l'amont des STEP au 31/12 (y compris les réseaux typés eaux pluviales et hors branchement) (km)	7,39
Linéaire de réseaux de collecte unitaires (km)	0
Linéaire de réseaux de collecte séparatifs eaux usées (km)	5,94

Données clientèle			
	2023	2024	Variation
Volume assujettis à l'assainissement	24 182	23 689	-2,0%
Nombre d'abonnés total	281	280	-0,4%
Nombre de branchements assainissement (raccordé/raccordable)	310	310	0,0%

Connaissance du patrimoine		
	2023	2024
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des EU	15	15

Tarification de l'assainissement			
	2023	2024	Variation
Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	3,43	3,41	-0,6%

Bonneveau

Année 2024

Regroupe les communes de : Bonneveau

Estimation du nombre d'habitants desservis : 509

Nombre d'autorisation de déversement d'effluents : 0

Patrimoine	
Linéaire de réseau eaux usées à l'amont des STEP au 31/12 (y compris les réseaux typés eaux pluviales et hors branchement) (km)	9,67
Linéaire de réseaux de collecte unitaires (km)	0
Linéaire de réseaux de collecte séparatifs eaux usées (km)	9,67

Données clientèle			
	2023	2024	Variation
Volume assujettis à l'assainissement	22 272	22 272	0,0%
Nombre d'abonnés total	237	237	0,0%
Nombre de branchements assainissement (raccordé/raccordable)	250	250	0,0%

Connaissance du patrimoine		
	2023	2024
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des EU	5	5

Tarification de l'assainissement			
	2023	2024	Variation
Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	2,41	2,48	2,9%

Cellé

Année 2024

Regroupe les communes de : Cellé

Estimation du nombre d'habitants desservis : 133

Nombre d'autorisation de déversement d'effluents : 0

Patrimoine	
Linéaire de réseau eaux usées à l'amont des STEP au 31/12 (y compris les réseaux typés eaux pluviales et hors branchement) (km)	2,58
Linéaire de réseaux de collecte unitaires (km)	0,4
Linéaire de réseaux de collecte séparatifs eaux usées (km)	1,54

Données clientèle			
	2023	2024	Variation
Volume assujettis à l'assainissement	3 482	2 969	-14,7%
Nombre d'abonnés total	61	62	1,6%
Nombre de branchements assainissement (raccordé/raccordable)	73	73	0,0%

Connaissance du patrimoine		
	2023	2024
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des EU	25	25

Tarification de l'assainissement			
	2023	2024	Variation
Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	1,85	1,98	7,0%

Coulommiers-la-Tour

Année 2024

Regroupe les communes de : Coulommiers-la-Tour

Estimation du nombre d'habitants desservis : 542

Nombre d'autorisation de déversement d'effluents : 0

Patrimoine	
Linéaire de réseau eaux usées à l'amont des STEP au 31/12 (y compris les réseaux typés eaux pluviales et hors branchement) (km)	8,38
Linéaire de réseaux de collecte unitaires (km)	5,54
Linéaire de réseaux de collecte séparatifs eaux usées (km)	1,48

Données clientèle			
	2023	2024	Variation
Volume assujettis à l'assainissement	20 419	20 419	0,0%
Nombre d'abonnés total	252	252	0,0%
Nombre de branchements assainissement (raccordé/raccordable)	250	250	0,0%

Connaissance du patrimoine		
	2023	2024
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des EU	25	25

Tarification de l'assainissement			
	2023	2024	Variation
Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	1,82	1,95	7,1%

Danzé

Année 2024

Regroupe les communes de : Danzé

Estimation du nombre d'habitants desservis : 456

Nombre d'autorisation de déversement d'effluents : 0

Patrimoine	
Linéaire de réseau eaux usées à l'amont des STEP au 31/12 (y compris les réseaux typés eaux pluviales et hors branchement) (km)	8,21
Linéaire de réseaux de collecte unitaires (km)	0
Linéaire de réseaux de collecte séparatifs eaux usées (km)	4,1

Données clientèle			
	2023	2024	Variation
Volume assujettis à l'assainissement	14 974	16 468	10,0%
Nombre d'abonnés total	214	212	-0,9%
Nombre de branchements assainissement (raccordé/raccordable)	350	350	0,0%

Connaissance du patrimoine		
	2023	2024
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des EU	15	15

Tarification de l'assainissement			
	2023	2024	Variation
Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	3,05	3,06	0,3%

Épuisay

Année 2024

Regroupe les communes de : Épuisay

Estimation du nombre d'habitants desservis : 526

Nombre d'autorisation de déversement d'effluents : 0

Patrimoine	
Linéaire de réseau eaux usées à l'amont des STEP au 31/12 (y compris les réseaux typés eaux pluviales et hors branchement) (km)	9,82
Linéaire de réseaux de collecte unitaires (km)	2,92
Linéaire de réseaux de collecte séparatifs eaux usées (km)	5,57

Données clientèle			
	2023	2024	Variation
Volume assujettis à l'assainissement	20 681	20 681	0,0%
Nombre d'abonnés total	245	245	0,0%
Nombre de branchements assainissement (raccordé/raccordable)	265	265	0,0%

Connaissance du patrimoine		
	2023	2024
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des EU	15	15

Tarification de l'assainissement			
	2023	2024	Variation
Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	2,69	2,74	1,9%

Fontaine-les-Coteaux

Année 2024

Regroupe les communes de : Fontaine-les-Coteaux

Estimation du nombre d'habitants desservis : 168

Nombre d'autorisation de déversement d'effluents : 0

Patrimoine	
Linéaire de réseau eaux usées à l'amont des STEP au 31/12 (y compris les réseaux typés eaux pluviales et hors branchement) (km)	2,22
Linéaire de réseaux de collecte unitaires (km)	0
Linéaire de réseaux de collecte séparatifs eaux usées (km)	2,22

Données clientèle			
	2023	2024	Variation
Volume assujettis à l'assainissement	5 363	3 382	-36,9%
Nombre d'abonnés total	78	78	0,0%
Nombre de branchements assainissement (raccordé/raccordable)	90	90	0,0%

Connaissance du patrimoine		
	2023	2024
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des EU	25	25

Tarification de l'assainissement			
	2023	2024	Variation
Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	2,37	2,46	3,8%

Fortan

Année 2024

Regroupe les communes de : Fortan

Estimation du nombre d'habitants desservis : 183

Nombre d'autorisation de déversement d'effluents : 0

Patrimoine	
Linéaire de réseau eaux usées à l'amont des STEP au 31/12 (y compris les réseaux typés eaux pluviales et hors branchement) (km)	2,45
Linéaire de réseaux de collecte unitaires (km)	0
Linéaire de réseaux de collecte séparatifs eaux usées (km)	2,27

Données clientèle			
	2023	2024	Variation
Volume assujettis à l'assainissement	6 666	6 666	0,0%
Nombre d'abonnés total	86	86	0,0%
Nombre de branchements assainissement (raccordé/raccordable)	95	95	0,0%

Connaissance du patrimoine		
	2023	2024
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des EU	15	15

Tarification de l'assainissement			
	2023	2024	Variation
Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	1,90	2,03	6,8%

Gombergean

Année 2024

Regroupe les communes de : Gombergean

Estimation du nombre d'habitants desservis : 162

Nombre d'autorisation de déversement d'effluents : 0

Patrimoine	
Linéaire de réseau eaux usées à l'amont des STEP au 31/12 (y compris les réseaux typés eaux pluviales et hors branchement) (km)	4,34
Linéaire de réseaux de collecte unitaires (km)	0
Linéaire de réseaux de collecte séparatifs eaux usées (km)	4,34

Données clientèle			
	2023	2024	Variation
Volume assujettis à l'assainissement	5 687	4 629	-18,6%
Nombre d'abonnés total	77	77	0,0%
Nombre de branchements assainissement (raccordé/raccordable)	82	82	0,0%

Connaissance du patrimoine		
	2023	2024
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des EU	65	65

Tarification de l'assainissement			
	2023	2024	Variation
Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	3,58	3,53	-1,4%

Houssay

Année 2024

Regroupe les communes de : Houssay

Estimation du nombre d'habitants desservis : 332

Nombre d'autorisation de déversement d'effluents : 0

Patrimoine	
Linéaire de réseau eaux usées à l'amont des STEP au 31/12 (y compris les réseaux typés eaux pluviales et hors branchement) (km)	5,96
Linéaire de réseaux de collecte unitaires (km)	0
Linéaire de réseaux de collecte séparatifs eaux usées (km)	5,96

Données clientèle			
	2023	2024	Variation
Volume assujettis à l'assainissement	9 224	9 860	6,9%
Nombre d'abonnés total	155	160	3,2%
Nombre de branchements assainissement (raccordé/raccordable)	166	166	0,0%

Connaissance du patrimoine		
	2023	2024
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des EU	30	30

Tarification de l'assainissement			
	2023	2024	Variation
Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	2,81	2,82	0,4%

Huisseau-en-Beauce

Année 2024

Regroupe les communes de : Huisseau-en-Beauce

Estimation du nombre d'habitants desservis : 377

Nombre d'autorisation de déversement d'effluents : 0

Patrimoine	
Linéaire de réseau eaux usées à l'amont des STEP au 31/12 (y compris les réseaux typés eaux pluviales et hors branchement) (km)	7,3
Linéaire de réseaux de collecte unitaires (km)	1,37
Linéaire de réseaux de collecte séparatifs eaux usées (km)	5,93

Données clientèle			
	2023	2024	Variation
Volume assujettis à l'assainissement	12 195	10 971	-10,0%
Nombre d'abonnés total	176	175	-0,6%
Nombre de branchements assainissement (raccordé/raccordable)	180	180	0,0%

Connaissance du patrimoine		
	2023	2024
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des EU	15	15

Tarification de l'assainissement			
	2023	2024	Variation
Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	2,93	2,96	1,0%

La Ville-aux-Clercs

Année 2024

Regroupe les communes de : La Ville-aux-Clercs

Estimation du nombre d'habitants desservis : 1048

Nombre d'autorisation de déversement d'effluents : 0

Patrimoine	
Linéaire de réseau eaux usées à l'amont des STEP au 31/12 (y compris les réseaux typés eaux pluviales et hors branchement) (km)	11,19
Linéaire de réseaux de collecte unitaires (km)	0,85
Linéaire de réseaux de collecte séparatifs eaux usées (km)	10,34

Données clientèle			
	2023	2024	Variation
Volume assujettis à l'assainissement	50 830	50 830	0,0%
Nombre d'abonnés total	515	515	0,0%
Nombre de branchements assainissement (raccordé/raccordable)	544	544	0,0%

Connaissance du patrimoine		
	2023	2024
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des EU	30	30

Tarification de l'assainissement			
	2023	2024	Variation
Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	3,01	3,11	3,3%

Lancé

Année 2024

Regroupe les communes de : Lancé

Estimation du nombre d'habitants desservis : 335

Nombre d'autorisation de déversement d'effluents : 0

Patrimoine	
Linéaire de réseau eaux usées à l'amont des STEP au 31/12 (y compris les réseaux typés eaux pluviales et hors branchement) (km)	6,58
Linéaire de réseaux de collecte unitaires (km)	5,45
Linéaire de réseaux de collecte séparatifs eaux usées (km)	0,14

Données clientèle			
	2023	2024	Variation
Volume assujettis à l'assainissement	11 736	10 812	-7,9%
Nombre d'abonnés total	154	156	1,3%
Nombre de branchements assainissement (raccordé/raccordable)	168	168	0,0%

Connaissance du patrimoine		
	2023	2024
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des EU	26	26

Tarification de l'assainissement			
	2023	2024	Variation
Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	1,89	2,02	6,9%

Lunay

Année 2024

Regroupe les communes de : Lunay

Estimation du nombre d'habitants desservis : 714

Nombre d'autorisation de déversement d'effluents : 0

Patrimoine	
Linéaire de réseau eaux usées à l'amont des STEP au 31/12 (y compris les réseaux typés eaux pluviales et hors branchement) (km)	8,72
Linéaire de réseaux de collecte unitaires (km)	1,47
Linéaire de réseaux de collecte séparatifs eaux usées (km)	6,8

Données clientèle			
	2023	2024	Variation
Volume assujettis à l'assainissement	25 910	25 910	0,0%
Nombre d'abonnés total	332	332	0,0%
Nombre de branchements assainissement (raccordé/raccordable)	352	352	0,0%

Connaissance du patrimoine		
	2023	2024
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des EU	15	15

Tarification de l'assainissement			
	2023	2024	Variation
Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	2,25	2,35	4,4%

Marcilly-en-Beauce

Année 2024

Regroupe les communes de : Marcilly-en-Beauce

Estimation du nombre d'habitants desservis : 294

Nombre d'autorisation de déversement d'effluents : 0

Patrimoine	
Linéaire de réseau eaux usées à l'amont des STEP au 31/12 (y compris les réseaux typés eaux pluviales et hors branchement) (km)	4,03
Linéaire de réseaux de collecte unitaires (km)	0
Linéaire de réseaux de collecte séparatifs eaux usées (km)	4,02

Données clientèle			
	2023	2024	Variation
Volume assujettis à l'assainissement	8 872	8 872	0,0%
Nombre d'abonnés total	137	137	0,0%
Nombre de branchements assainissement (raccordé/raccordable)	115	115	0,0%

Connaissance du patrimoine		
	2023	2024
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des EU	30	30

Tarification de l'assainissement			
	2023	2024	Variation
Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	2,67	2,72	1,9%

Mazangé

Année 2024

Regroupe les communes de : Mazangé

Estimation du nombre d'habitants desservis : 452

Nombre d'autorisation de déversement d'effluents : 0

Patrimoine	
Linéaire de réseau eaux usées à l'amont des STEP au 31/12 (y compris les réseaux typés eaux pluviales et hors branchement) (km)	12,54
Linéaire de réseaux de collecte unitaires (km)	6,21
Linéaire de réseaux de collecte séparatifs eaux usées (km)	6,33

Données clientèle			
	2023	2024	Variation
Volume assujettis à l'assainissement	16 427	16 427	0,0%
Nombre d'abonnés total	210	210	0,0%
Nombre de branchements assainissement (raccordé/raccordable)	230	230	0,0%

Connaissance du patrimoine		
	2023	2024
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des EU	15	15

Tarification de l'assainissement			
	2023	2024	Variation
Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	2,49	2,56	2,8%

Meslay

Année 2024

Regroupe les communes de : Meslay

Estimation du nombre d'habitants desservis : 288

Nombre d'autorisation de déversement d'effluents : 0

Patrimoine	
Linéaire de réseau eaux usées à l'amont des STEP au 31/12 (y compris les réseaux typés eaux pluviales et hors branchement) (km)	2,86
Linéaire de réseaux de collecte unitaires (km)	0
Linéaire de réseaux de collecte séparatifs eaux usées (km)	2,86

Données clientèle			
	2023	2024	Variation
Volume assujettis à l'assainissement	8 800	8 409	-4,4%
Nombre d'abonnés total	139	140	0,7%
Nombre de branchements assainissement (raccordé/raccordable)	146	146	0,0%

Connaissance du patrimoine		
	2023	2024
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des EU	30	30

Tarification de l'assainissement			
	2023	2024	Variation
Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	3,02	3,03	0,3%

Montrouveau

Année 2024

Regroupe les communes de : Montrouveau

Estimation du nombre d'habitants desservis : 44

Nombre d'autorisation de déversement d'effluents : 0

Patrimoine	
Linéaire de réseau eaux usées à l'amont des STEP au 31/12 (y compris les réseaux typés eaux pluviales et hors branchement) (km)	0,88
Linéaire de réseaux de collecte unitaires (km)	0
Linéaire de réseaux de collecte séparatifs eaux usées (km)	0,8

Données clientèle			
	2023	2024	Variation
Volume assujettis à l'assainissement	1 575	1 575	0,0%
Nombre d'abonnés total	27	27	0,0%
Nombre de branchements assainissement (raccordé/raccordable)	70	70	0,0%

Connaissance du patrimoine		
	2023	2024
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des EU	15	15

Tarification de l'assainissement			
	2023	2024	Variation
Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	1,37	1,55	13,1%

Naveil

Année 2024

Regroupe les communes de : Naveil

Estimation du nombre d'habitants desservis : 2496

Nombre d'autorisation de déversement d'effluents : 0

Patrimoine	
Linéaire de réseau eaux usées à l'amont des STEP au 31/12 (y compris les réseaux typés eaux pluviales et hors branchement) (km)	25,4
Linéaire de réseaux de collecte unitaires (km)	0
Linéaire de réseaux de collecte séparatifs eaux usées (km)	22,47

Données clientèle			
	2023	2024	Variation
Volume assujettis à l'assainissement	150 000	150 000	0,0%
Nombre d'abonnés total	1 161	1 161	0,0%
Nombre de branchements assainissement (raccordé/raccordable)	1 119	1 119	0,0%

Connaissance du patrimoine		
	2023	2024
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des EU	15	15

Tarification de l'assainissement			
	2023	2024	Variation
Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	3,01	3,03	0,7%

Saint-Amand-Longpré

Année 2024

Regroupe les communes de : Saint-Amand-Longpré

Estimation du nombre d'habitants desservis : 1024

Nombre d'autorisation de déversement d'effluents : 0

Patrimoine	
Linéaire de réseau eaux usées à l'amont des STEP au 31/12 (y compris les réseaux typés eaux pluviales et hors branchement) (km)	10,92
Linéaire de réseaux de collecte unitaires (km)	7,09
Linéaire de réseaux de collecte séparatifs eaux usées (km)	3,83

Données clientèle			
	2023	2024	Variation
Volume assujettis à l'assainissement	40 387	40 387	0,0%
Nombre d'abonnés total	517	517	0,0%
Nombre de branchements assainissement (raccordé/raccordable)	580	580	0,0%

Connaissance du patrimoine		
	2023	2024
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des EU	29	29

Tarification de l'assainissement			
	2023	2024	Variation
Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	3,04	3,03	-0,3%

Saint-Firmin-des-Prés

Année 2024

Regroupe les communes de : Saint-Firmin-des-Prés

Estimation du nombre d'habitants desservis : 756

Nombre d'autorisation de déversement d'effluents : 0

Patrimoine	
Linéaire de réseau eaux usées à l'amont des STEP au 31/12 (y compris les réseaux typés eaux pluviales et hors branchement) (km)	19,09
Linéaire de réseaux de collecte unitaires (km)	0,62
Linéaire de réseaux de collecte séparatifs eaux usées (km)	16,9

Données clientèle			
	2023	2024	Variation
Volume assujettis à l'assainissement	29 042	29 042	0,0%
Nombre d'abonnés total	364	364	0,0%
Nombre de branchements assainissement (raccordé/raccordable)	364	364	0,0%

Connaissance du patrimoine		
	2023	2024
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des EU	29	29

Tarification de l'assainissement			
	2023	2024	Variation
Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	3,91	3,80	-2,8%

Saint-Martin-des-Bois

Année 2024

Regroupe les communes de : Saint-Martin-des-Bois

Estimation du nombre d'habitants desservis : 275

Nombre d'autorisation de déversement d'effluents : 0

Patrimoine	
Linéaire de réseau eaux usées à l'amont des STEP au 31/12 (y compris les réseaux typés eaux pluviales et hors branchement) (km)	4,7
Linéaire de réseaux de collecte unitaires (km)	0
Linéaire de réseaux de collecte séparatifs eaux usées (km)	3,7

Données clientèle			
	2023	2024	Variation
Volume assujettis à l'assainissement	13 979	13 979	0,0%
Nombre d'abonnés total	128	128	0,0%
Nombre de branchements assainissement (raccordé/raccordable)	135	135	0,0%

Connaissance du patrimoine		
	2023	2024
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des EU	5	5

Tarification de l'assainissement			
	2023	2024	Variation
Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	2,21	2,31	4,5%

Saint-Ouen

Année 2024

Regroupe les communes de : Saint-Ouen

Estimation du nombre d'habitants desservis : 3162

Nombre d'autorisation de déversement d'effluents : 1

Patrimoine	
Linéaire de réseau eaux usées à l'amont des STEP au 31/12 (y compris les réseaux typés eaux pluviales et hors branchement) (km)	61,18
Linéaire de réseaux de collecte unitaires (km)	16,92
Linéaire de réseaux de collecte séparatifs eaux usées (km)	23,81

Données clientèle			
	2023	2024	Variation
Volume assujettis à l'assainissement	124 657	124 657	0,0%
Nombre d'abonnés total	1 567	1 567	0,0%
Nombre de branchements assainissement (raccordé/raccordable)	1 635	1 635	0,0%

Connaissance du patrimoine		
	2023	2024
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des EU	29	29

Tarification de l'assainissement			
	2023	2024	Variation
Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	3,17	3,15	-0,6%

Saint-Rimay

Année 2024

Regroupe les communes de : Saint-Rimay

Estimation du nombre d'habitants desservis : 108

Nombre d'autorisation de déversement d'effluents : 0

Patrimoine	
Linéaire de réseau eaux usées à l'amont des STEP au 31/12 (y compris les réseaux typés eaux pluviales et hors branchement) (km)	1,59
Linéaire de réseaux de collecte unitaires (km)	0
Linéaire de réseaux de collecte séparatifs eaux usées (km)	1,59

Données clientèle			
	2023	2024	Variation
Volume assujettis à l'assainissement	3 188	3 188	0,0%
Nombre d'abonnés total	50	50	0,0%
Nombre de branchements assainissement (raccordé/raccordable)	64	64	0,0%

Connaissance du patrimoine		
	2023	2024
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des EU	25	25

Tarification de l'assainissement			
	2023	2024	Variation
Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	2,95	2,98	1,0%

Sainte-Anne

Année 2024

Regroupe les communes de : Sainte-Anne

Estimation du nombre d'habitants desservis : 335

Nombre d'autorisation de déversement d'effluents : 0

Patrimoine	
Linéaire de réseau eaux usées à l'amont des STEP au 31/12 (y compris les réseaux typés eaux pluviales et hors branchement) (km)	4
Linéaire de réseaux de collecte unitaires (km)	0
Linéaire de réseaux de collecte séparatifs eaux usées (km)	4

Données clientèle			
	2023	2024	Variation
Volume assujettis à l'assainissement	13 109	13 109	0,0%
Nombre d'abonnés total	156	156	0,0%
Nombre de branchements assainissement (raccordé/raccordable)	155	155	0,0%

Connaissance du patrimoine		
	2023	2024
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des EU	15	15

Tarification de l'assainissement			
	2023	2024	Variation
Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	2,10	2,20	4,8%

Savigny-sur-Braye

Année 2024

Regroupe les communes de : Savigny-sur-Braye

Estimation du nombre d'habitants desservis : 1272

Nombre d'autorisation de déversement d'effluents : 0

Patrimoine	
Linéaire de réseau eaux usées à l'amont des STEP au 31/12 (y compris les réseaux typés eaux pluviales et hors branchement) (km)	18,56
Linéaire de réseaux de collecte unitaires (km)	4,59
Linéaire de réseaux de collecte séparatifs eaux usées (km)	13,97

Données clientèle			
	2023	2024	Variation
Volume assujettis à l'assainissement	61 000	61 000	0,0%
Nombre d'abonnés total	697	697	0,0%
Nombre de branchements assainissement (raccordé/raccordable)	650	650	0,0%

Connaissance du patrimoine		
	2023	2024
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des EU	25	25

Tarification de l'assainissement			
	2023	2024	Variation
Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	2,56	2,61	2,0%

Selommes

Année 2024

Regroupe les communes de : Selommes

Estimation du nombre d'habitants desservis : 738

Nombre d'autorisation de déversement d'effluents : 0

Patrimoine	
Linéaire de réseau eaux usées à l'amont des STEP au 31/12 (y compris les réseaux typés eaux pluviales et hors branchement) (km)	12,59
Linéaire de réseaux de collecte unitaires (km)	6,58
Linéaire de réseaux de collecte séparatifs eaux usées (km)	6,01

Données clientèle			
	2023	2024	Variation
Volume assujettis à l'assainissement	28 370	31 603	11,4%
Nombre d'abonnés total	337	343	1,8%
Nombre de branchements assainissement (raccordé/raccordable)	358	358	0,0%

Connaissance du patrimoine		
	2023	2024
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des EU	15	15

Tarification de l'assainissement			
	2023	2024	Variation
Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	2,57	2,63	2,3%

Sougé

Année 2024

Regroupe les communes de : Sougé

Estimation du nombre d'habitants desservis : 403

Nombre d'autorisation de déversement d'effluents : 0

Patrimoine	
Linéaire de réseau eaux usées à l'amont des STEP au 31/12 (y compris les réseaux typés eaux pluviales et hors branchement) (km)	10,75
Linéaire de réseaux de collecte unitaires (km)	0
Linéaire de réseaux de collecte séparatifs eaux usées (km)	10,75

Données clientèle			
	2023	2024	Variation
Volume assujettis à l'assainissement	15 928	15 928	0,0%
Nombre d'abonnés total	289	289	0,0%
Nombre de branchements assainissement (raccordé/raccordable)	290	290	0,0%

Connaissance du patrimoine		
	2023	2024
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des EU	25	25

Tarification de l'assainissement			
	2023	2024	Variation
Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	2,24	2,33	4,0%

Ternay

Année 2024

Regroupe les communes de : Ternay

Estimation du nombre d'habitants desservis : 305

Nombre d'autorisation de déversement d'effluents : 0

Patrimoine	
Linéaire de réseau eaux usées à l'amont des STEP au 31/12 (y compris les réseaux typés eaux pluviales et hors branchement) (km)	4,61
Linéaire de réseaux de collecte unitaires (km)	3,94
Linéaire de réseaux de collecte séparatifs eaux usées (km)	0,67

Données clientèle			
	2023	2024	Variation
Volume assujettis à l'assainissement	16 660	16 660	0,0%
Nombre d'abonnés total	145	145	0,0%
Nombre de branchements assainissement (raccordé/raccordable)	160	160	0,0%

Connaissance du patrimoine		
	2023	2024
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des EU	26	26

Tarification de l'assainissement			
	2023	2024	Variation
Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	1,93	2,05	6,2%

Thoré-la-Rochette

Année 2024

Regroupe les communes de : Thoré-la-Rochette

Estimation du nombre d'habitants desservis : 852

Nombre d'autorisation de déversement d'effluents : 0

Patrimoine	
Linéaire de réseau eaux usées à l'amont des STEP au 31/12 (y compris les réseaux typés eaux pluviales et hors branchement) (km)	15,69
Linéaire de réseaux de collecte unitaires (km)	10,68
Linéaire de réseaux de collecte séparatifs eaux usées (km)	5,01

Données clientèle			
	2023	2024	Variation
Volume assujettis à l'assainissement	30 000	30 000	0,0%
Nombre d'abonnés total	488	488	0,0%
Nombre de branchements assainissement (raccordé/raccordable)	510	510	0,0%

Connaissance du patrimoine		
	2023	2024
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des EU	29	29

Tarification de l'assainissement			
	2023	2024	Variation
Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	2,54	2,60	2,4%

Tourailles

Année 2024

Regroupe les communes de : Tourailles

Estimation du nombre d'habitants desservis : 128

Nombre d'autorisation de déversement d'effluents : 0

Patrimoine	
Linéaire de réseau eaux usées à l'amont des STEP au 31/12 (y compris les réseaux typés eaux pluviales et hors branchement) (km)	2,17
Linéaire de réseaux de collecte unitaires (km)	0
Linéaire de réseaux de collecte séparatifs eaux usées (km)	1,98

Données clientèle			
	2023	2024	Variation
Volume assujettis à l'assainissement	5 727	5 727	0,0%
Nombre d'abonnés total	68	68	0,0%
Nombre de branchements assainissement (raccordé/raccordable)	75	75	0,0%

Connaissance du patrimoine		
	2023	2024
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des EU	15	15

Tarification de l'assainissement			
	2023	2024	Variation
Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	2,09	2,19	4,8%

Troo

Année 2024

Regroupe les communes de : Troo

Estimation du nombre d'habitants desservis : 620

Nombre d'autorisation de déversement d'effluents : 0

Patrimoine	
Linéaire de réseau eaux usées à l'amont des STEP au 31/12 (y compris les réseaux typés eaux pluviales et hors branchement) (km)	10,42
Linéaire de réseaux de collecte unitaires (km)	0
Linéaire de réseaux de collecte séparatifs eaux usées (km)	10,42

Données clientèle			
	2023	2024	Variation
Volume assujettis à l'assainissement	18 756	18 756	0,0%
Nombre d'abonnés total	292	292	0,0%
Nombre de branchements assainissement (raccordé/raccordable)	300	300	0,0%

Connaissance du patrimoine		
	2023	2024
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des EU	30	30

Tarification de l'assainissement			
	2023	2024	Variation
Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	3,15	3,16	0,3%

Vallée-de-Ronsard

Année 2024

Regroupe les communes de : Vallée-de-Ronsard

Estimation du nombre d'habitants desservis : 398

Nombre d'autorisation de déversement d'effluents : 0

Patrimoine	
Linéaire de réseau eaux usées à l'amont des STEP au 31/12 (y compris les réseaux typés eaux pluviales et hors branchement) (km)	5,52
Linéaire de réseaux de collecte unitaires (km)	0
Linéaire de réseaux de collecte séparatifs eaux usées (km)	5,51

Données clientèle			
	2023	2024	Variation
Volume assujettis à l'assainissement	11 790	11 790	0,0%
Nombre d'abonnés total	193	193	0,0%
Nombre de branchements assainissement (raccordé/raccordable)	216	216	0,0%

Connaissance du patrimoine		
	2023	2024
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des EU	85	85

Tarification de l'assainissement			
	2023	2024	Variation
Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	3,01	3,02	0,3%

Vendôme

Année 2024

Regroupe les communes de : Vendôme

Estimation du nombre d'habitants desservis : 17667

Nombre d'autorisation de déversement d'effluents : 3

Patrimoine	
Linéaire de réseau eaux usées à l'amont des STEP au 31/12 (y compris les réseaux typés eaux pluviales et hors branchement) (km)	182,96
Linéaire de réseaux de collecte unitaires (km)	0,1
Linéaire de réseaux de collecte séparatifs eaux usées (km)	104,92

Données clientèle			
	2023	2024	Variation
Volume assujettis à l'assainissement	879 134	846 273	-3,7%
Nombre d'abonnés total	5 885	5 959	1,3%
Nombre de branchements assainissement (raccordé/raccordable)	5 820	5 820	0,0%

Connaissance du patrimoine		
	2023	2024
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des EU	116	116

Tarification de l'assainissement			
	2023	2024	Variation
Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	2,73	2,78	1,8%

Villedieu-le-Château

Année 2024

Regroupe les communes de : Villedieu-le-Château

Estimation du nombre d'habitants desservis : 307

Nombre d'autorisation de déversement d'effluents : 0

Patrimoine	
Linéaire de réseau eaux usées à l'amont des STEP au 31/12 (y compris les réseaux typés eaux pluviales et hors branchement) (km)	4,3
Linéaire de réseaux de collecte unitaires (km)	0
Linéaire de réseaux de collecte séparatifs eaux usées (km)	4,3

Données clientèle			
	2023	2024	Variation
Volume assujettis à l'assainissement	6 802	7 466	9,8%
Nombre d'abonnés total	146	145	-0,7%
Nombre de branchements assainissement (raccordé/raccordable)	160	160	0,0%

Connaissance du patrimoine		
	2023	2024
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des EU	28	28

Tarification de l'assainissement			
	2023	2024	Variation
Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	2,33	2,41	3,4%

Villerable

Année 2024

Regroupe les communes de : Villerable

Estimation du nombre d'habitants desservis : 492

Nombre d'autorisation de déversement d'effluents : 0

Patrimoine	
Linéaire de réseau eaux usées à l'amont des STEP au 31/12 (y compris les réseaux typés eaux pluviales et hors branchement) (km)	6,53
Linéaire de réseaux de collecte unitaires (km)	0
Linéaire de réseaux de collecte séparatifs eaux usées (km)	6,53

Données clientèle			
	2023	2024	Variation
Volume assujettis à l'assainissement	15 534	15 534	0,0%
Nombre d'abonnés total	229	229	0,0%
Nombre de branchements assainissement (raccordé/raccordable)	213	213	0,0%

Connaissance du patrimoine		
	2023	2024
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des EU	15	15

Tarification de l'assainissement			
	2023	2024	Variation
Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	2,73	2,78	1,8%

Villiers-sur-Loir

Année 2024

Regroupe les communes de : Villiers-sur-Loir

Estimation du nombre d'habitants desservis : 1228

Nombre d'autorisation de déversement d'effluents : 0

Patrimoine	
Linéaire de réseau eaux usées à l'amont des STEP au 31/12 (y compris les réseaux typés eaux pluviales et hors branchement) (km)	16,9
Linéaire de réseaux de collecte unitaires (km)	0
Linéaire de réseaux de collecte séparatifs eaux usées (km)	16,9

Données clientèle			
	2023	2024	Variation
Volume assujettis à l'assainissement	41 751	41 751	0,0%
Nombre d'abonnés total	647	647	0,0%
Nombre de branchements assainissement (raccordé/raccordable)	632	632	0,0%

Connaissance du patrimoine		
	2023	2024
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des EU	15	15

Tarification de l'assainissement			
	2023	2024	Variation
Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	2,88	2,90	0,7%

Villiersfaux

Année 2024

Regroupe les communes de : Villiersfaux

Estimation du nombre d'habitants desservis : 228

Nombre d'autorisation de déversement d'effluents : 0

Patrimoine	
Linéaire de réseau eaux usées à l'amont des STEP au 31/12 (y compris les réseaux typés eaux pluviales et hors branchement) (km)	2,9
Linéaire de réseaux de collecte unitaires (km)	1,8
Linéaire de réseaux de collecte séparatifs eaux usées (km)	0,43

Données clientèle			
	2023	2024	Variation
Volume assujettis à l'assainissement	7 192	7 577	5,4%
Nombre d'abonnés total	103	106	2,9%
Nombre de branchements assainissement (raccordé/raccordable)	115	115	0,0%

Connaissance du patrimoine		
	2023	2024
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des EU	15	15

Tarification de l'assainissement			
	2023	2024	Variation
Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	2,05	2,16	5,4%



Rapport sur le Prix et la
qualité des services de
l'eau et de
l'assainissement

2024

Volume III : Note d'information sur
les redevances AELB et InfoFactures

ARS

courrier@catv41.fr cycles_eau@catv41.fr

 TERRITOIRES
VENDOMOIS

Édition mars 2025
CHIFFRES 2024

Note d'information sur les redevances

L'agence de l'eau vous informe



LE SAVIEZ-VOUS ?

Vous pouvez retrouver le prix de l'eau de votre commune sur : services.eaufrance.fr

Les composantes du prix de l'eau :

- le service de distribution de l'eau potable (abonnement, consommation)
- le service de collecte et de traitement des eaux usées
- les redevances de l'agence de l'eau
- les contributions aux organismes publics (OFB, VNF...) et l'éventuelle TVA

Le prix moyen de l'eau en Loire-Bretagne au 1^{er} janvier 2024 varie de **4,66 euros TTC par m³** en Centre-Val-de-Loire à **5,39 euros** en Bretagne.

Données agrégées disponibles sur : services.eaufrance.fr/agence/02/2025

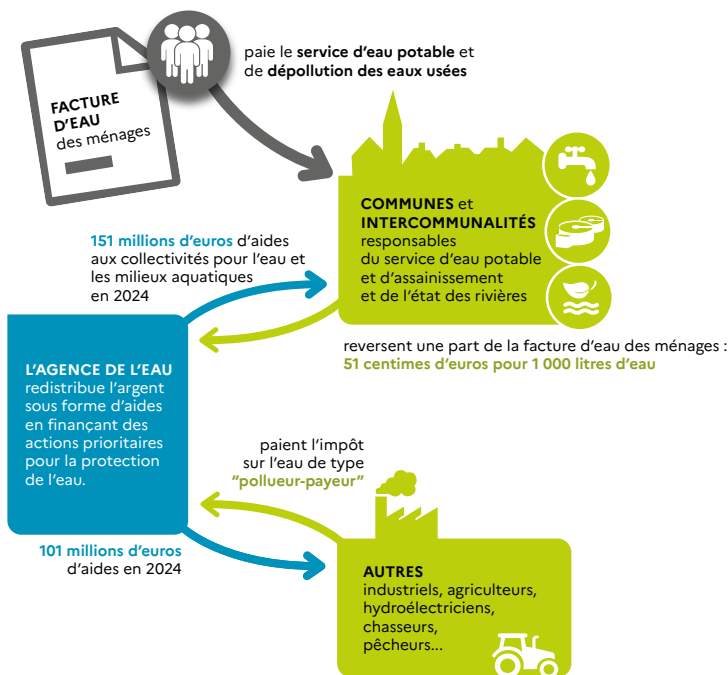
POURQUOI DES REDEVANCES ?

Les redevances des agences de l'eau sont des recettes fiscales environnementales perçues auprès de ceux qui utilisent l'eau et qui en altèrent la qualité et la disponibilité (consommateurs, activités économiques).

Les agences de l'eau redistribuent cet argent collecté sous forme d'aides pour mettre aux normes les stations d'épuration, fiabiliser les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions d'origine agricole, améliorer le fonctionnement naturel des rivières...

Au travers du prix de l'eau, chaque habitant contribue à ces actions au service de l'intérêt commun et de la préservation de l'environnement et du cadre de vie.

Dans le cadre de la loi de finances votée en décembre 2023, une nouvelle réforme des redevances a été appliquée depuis janvier 2025. Trois nouvelles redevances ont fait leur apparition sur la facture d'eau des abonnés, d'autres vont disparaître ou évoluer. Ceci pour renforcer le principe du pollueur payeur et équilibrer les contributions des redevables.



NOTE D'INFORMATION DE L'AGENCE DE L'EAU

Document à joindre au RPQS - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

L'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales, modifié par la loi n°2016-1087 du 8 août 2016 - art.31, impose à la/au maire ou à la/au président-e de l'établissement public de coopération intercommunale l'obligation de présenter à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public (RPQS) destiné notamment à l'information des usagers. Ce rapport est présenté au plus tard dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné. La/le maire ou La/le président-e de l'établissement public de coopération intercommunale y joint la présente note d'information établie chaque année par l'agence de l'eau ou l'office de l'eau sur les redevances figurant sur la facture d'eau des abonnés et sur la réalisation de son programme pluriannuel d'intervention.

RPQS > des réponses à vos questions : <https://www.services.eaufrance.fr/gestion/rpqs/vos-questions>

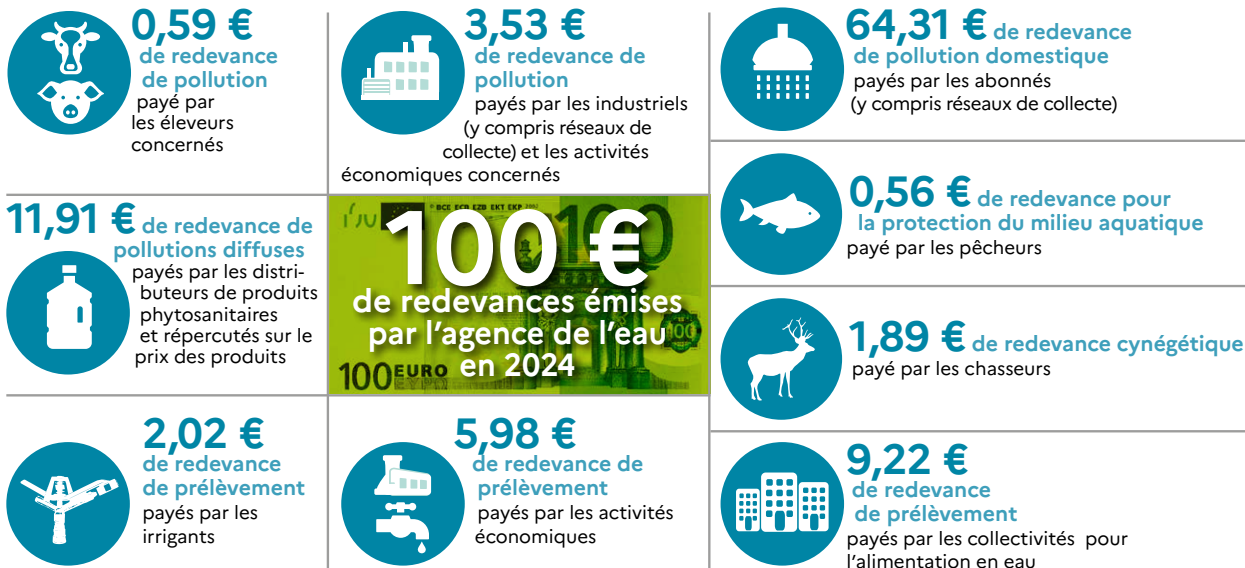
D'OÙ PROVIENNENT LES REDEVANCES 2024 ?

En 2024, le montant global des redevances (tous usages de l'eau confondus) émises par l'agence de l'eau s'est élevé à plus de 375,9 millions d'euros, dont plus de 276,4 millions en provenance de la facture d'eau.

recettes / redevances

Qui paie quoi à l'agence de l'eau pour 100 € de redevances en 2024 ?

(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 €) - source agence de l'eau Loire-Bretagne



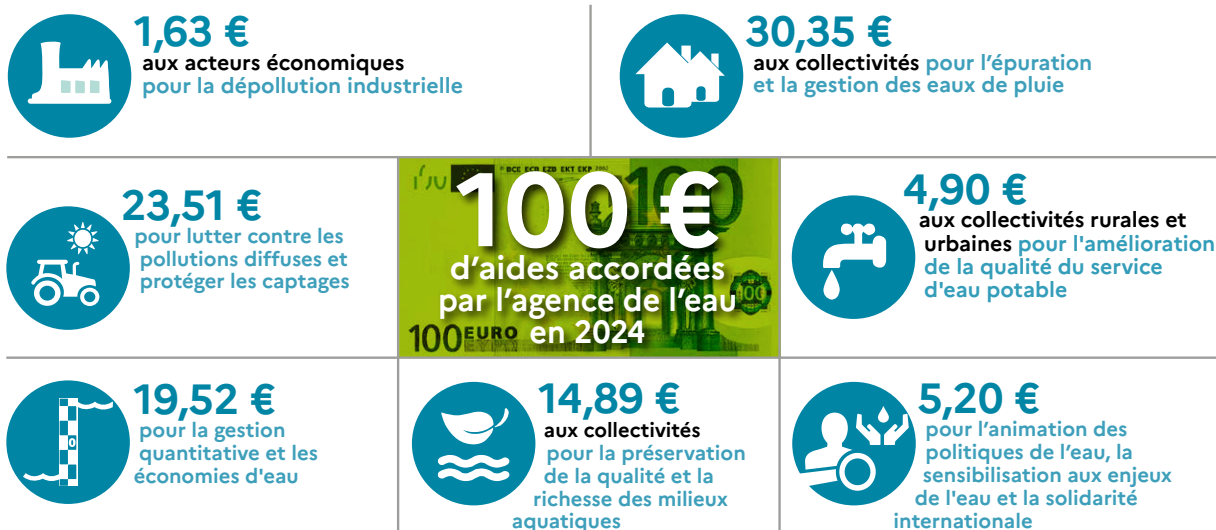
À QUOI SERVENT LES REDEVANCES ?

Grâce à ces redevances, l'agence de l'eau apporte, dans le cadre de son programme d'intervention, des concours financiers (subventions) aux personnes publiques (collectivités territoriales...) ou privées (acteurs industriels, agricoles, associatifs...) qui réalisent des actions ou projets d'intérêt commun au bassin ayant pour finalité la gestion équilibrée des ressources en eau. Ces aides réduisent d'autant l'impact des investissements des collectivités, en particulier, sur le prix de l'eau. Elles représentent 75 % du budget annuel moyen de l'agence de l'eau. Les 25 % restants financent : la surveillance, les contributions versées à l'office français de la biodiversité (OFB) et à l'établissement public du Marais Poitevin (EPM), le fonctionnement de l'agence de l'eau...

interventions / aides

Comment se répartissent les aides pour la protection des ressources en eau pour 100 € d'aides en 2024 ?

(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 € d'aides en 2024) • source agence de l'eau Loire-Bretagne. 2024 est la sixième année du 11^e programme d'intervention (2019-2024) de l'agence de l'eau.



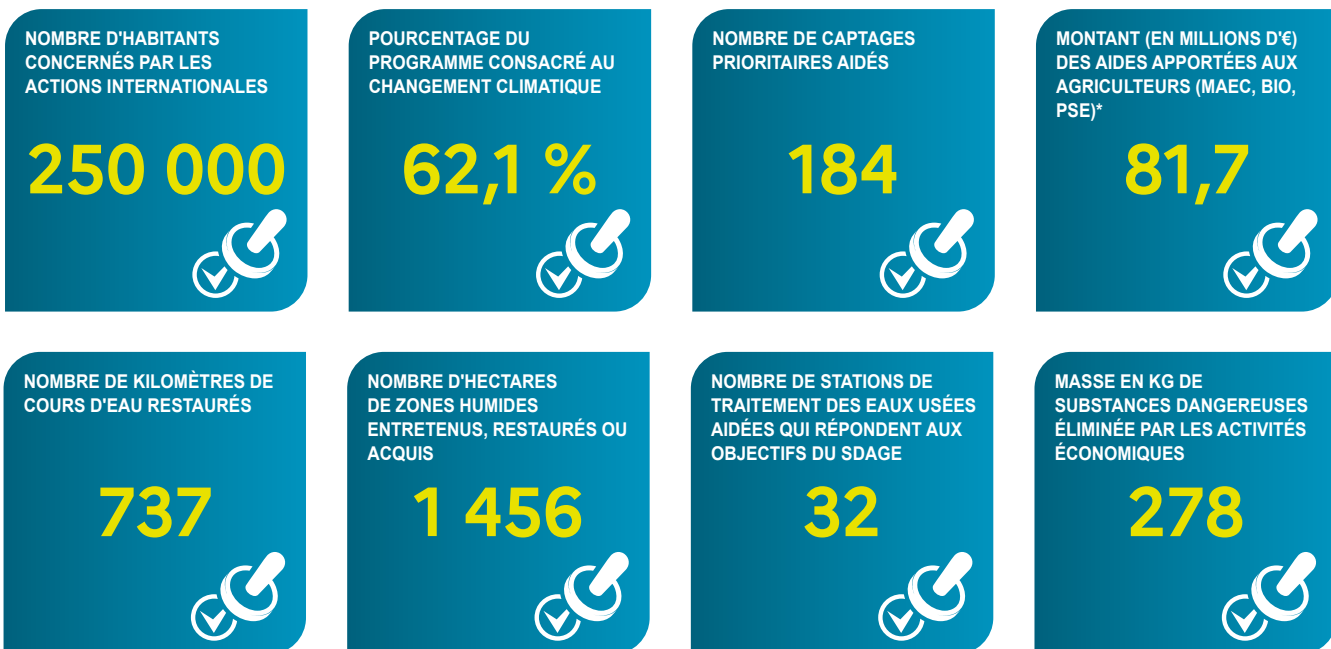
En 2024, plus de 287 millions d'euros d'aides, soit 62,1 % des aides de l'agence de l'eau Loire-Bretagne, accompagnent des actions de lutte contre les effets du dérèglement climatique.

ACTIONS AIDÉES

PAR L'AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE EN 2024

L'année 2024 marque la dernière année du 11^e programme d'intervention de l'agence de l'eau Loire-Bretagne et de son contrat d'objectif et de performance 2019-2024 signé avec l'État. Des indicateurs annuels permettent de mesurer et suivre les efforts des maîtres d'ouvrage et de l'agence de l'eau en faveur des ressources en eau et des milieux aquatiques.

EN 2024...



* MAEC : mesures agroenvironnementales et climatiques, BIO : pour agriculture biologique, PSE : paiement pour services environnementaux

DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

L'eau est un des marqueurs principaux du changement climatique.

Plus de **62 %** du programme d'intervention de l'agence de l'eau Loire-Bretagne est **consacré au changement climatique en 2024** :

- solutions fondées sur la nature ;
- gestion et partage de la ressource ;
- économies d'eau ;
- gestion durable des eaux de pluie ;
- étude ;
- sensibilisation ;
- communication...

4 535 projets ont été financés par l'agence de l'eau Loire-Bretagne pour un montant de plus de 469 millions d'euros d'aides. 398 projets ont bénéficié de fonds d'État pour un montant de plus de 34 millions d'euros d'aides.

Des projets portés par les collectivités, les acteurs économiques et les associations pour lutter contre les pollutions, restaurer les milieux aquatiques, améliorer la surveillance des milieux, sensibiliser aux enjeux de l'eau ou encore assurer la solidarité internationale.

VOUS AIDEZ À AGIR

Pour agir plus efficacement face au dérèglement climatique, l'agence de l'eau Loire-Bretagne a mis en œuvre son **Plan de résilience eau 2023-2024**. Les 3 appels à projets, relancés en 2024 pour un total de 120 M€, ont rencontré un vif succès.



Retrouvez le Plan de résilience : bit.ly/Plan-Resilience-Eau

LE 12^e PROGRAMME 2025-2030

Fruit de longs mois de préparation entre partenaires, ce plan d'actions ambitieux, pluriannuel et priorisé, est doté d'une enveloppe de 2,43 milliards d'euros.

Ce 12^e programme d'intervention traduit l'ambition forte et l'engagement de l'agence pour une gestion de l'eau partagée et durable, concertée et volontariste, afin de relever les défis majeurs de la transition écologique. Au total, 7 enjeux structurent ce programme, chacun assorti d'objectifs spécifiques qui intègrent les priorités fléchées dans le «Plan Eau» gouvernemental.

En savoir plus sur le 12^e programme : lc.cx/12eProgramme

LA CARTE D'IDENTITÉ DU BASSIN LOIRE-BRETAGNE

Des sources de la Loire et de l'Allier jusqu'à la pointe du Finistère, le bassin Loire-Bretagne couvre 155 000 km², soit 28 % du territoire métropolitain. Il comprend le bassin de la Loire et de ses affluents, de la Vilaine, les bassins côtiers bretons, vendéens et le Marais poitevin.

Son littoral s'étend sur 6 654 km, de la baie du Mont-Saint-Michel à l'île de Ré, soit 36 % des côtes métropolitaines. Il concerne 336 communautés de communes, plus de 6 800 communes, 36 départements et 8 régions en tout ou partie et plus de 13 millions d'habitants.

Siège

AGENCE DE L'EAU

9, avenue de Buffon • CS 36339
45063 ORLÉANS CEDEX 2
contact@eau-loire-bretagne.fr
02 38 51 73 73

Délégation

ARMORIQUE

Parc technologique du Zoopôle
Espace d'entreprises Keraia - Bât. B
18, rue de Sabot • 22440 PLOUFRAGAN
armorique@eau-loire-bretagne.fr
02 96 33 62 45

Délégation

MAINE-LOIRE-OCÉAN

NANTES (dépt. 44 • 49 • 85)
1, rue Eugène Varlin • CS 40521
44105 NANTES CEDEX 4
mlo-nantes@eau-loire-bretagne.fr
02 40 73 06 00

LE MANS (dépt. 49 • 50 • 53 • 61 • 72)

17, rue Jean Grémillon • CS 12104
72021 LE MANS CEDEX 2
mlo-lemans@eau-loire-bretagne.fr
02 43 86 96 18

Délégation

CENTRE-LOIRE

9, avenue de Buffon • CS 36339
45063 ORLÉANS CEDEX 2
centre-loire@eau-loire-bretagne.fr
02 38 51 73 73

Délégation

POITOU-LIMOUSIN

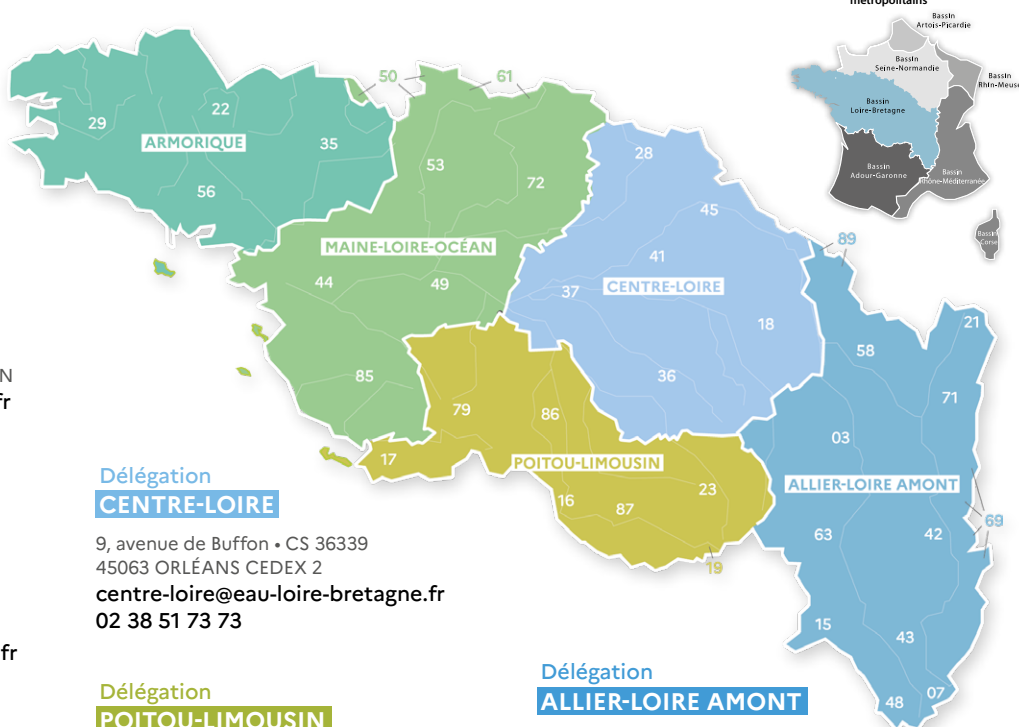
7, rue de la Goëlette • CS 20040
86282 SAINT-BENOIT CEDEX
poitou-limousin@eau-loire-bretagne.fr
05 49 38 09 82

Délégation

ALLIER-LOIRE AMONT

Site de Marmilhat Sud
19, allées des eaux et forêts • CS 40039
63370 LEMPDES
allier-loire-amont@eau-loire-bretagne.fr
04 73 17 07 10

Les 7 bassins hydrographiques métropolitains



Suivez l'actualité de l'eau du bassin sur agence.eau-loire-bretagne.fr et découvrez les aides de l'agence pour agir et accélérer sur aides-redevances.eau-loire-bretagne.fr

CONSULTATION SUR LES ENJEUX DE L'EAU ET LES RISQUES D'INONDATION : VOTRE AVIS COMPTE !



Jusqu'au 25 mai 2025, le comité de bassin Loire-Bretagne et l'État souhaitent recueillir votre avis sur l'avenir de l'eau. En effet, la qualité de l'eau, l'environnement, l'atténuation et l'adaptation au dérèglement climatique, la santé publique, les sécheresses, le risque d'inondation... sont des sujets d'actualité qui nous concernent tous. Les situations évoluent sans cesse. Grâce à l'action de politiques publiques, des défis trouvent leurs réponses. Depuis plusieurs

années, le public est régulièrement consulté à différentes étapes de la construction et de la mise en œuvre de ces politiques publiques.

Cette consultation porte sur les enjeux et les pistes d'action relatifs à la gestion de l'eau et aux risques d'inondation pour les années 2028 à 2033 : le plan de gestion des eaux (ou schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux – Sdage) et le plan de gestion des risques d'inondation (PGRI). Alors, donnez votre avis pour mieux partager et identifier les leviers et les défis à relever.

En savoir plus : <https://lc.cx/Consultation>



ZONE DE DISTRIBUTION : CELLE

Conclusion sanitaire

2024

L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous. La recherche des PFAS sera obligatoire à compter du 1er janvier 2026 pour toutes les UDI. Toutefois, sans attendre cette date, des analyses sur les UDI de plus de 500 habitants seront programmées en 2025.

Indicateur global de qualité

A

A : Eau de bonne qualité

B : Eau de qualité convenable

C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : A

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : CELLE F1 FONTAINE GRAVELLE, CELLE F2 CENOMANIEN. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 552 personnes sur 2 communes (CELLE, FONTAINE-LES-COTEAUX). Le responsable des installations est : « CA TERRITOIRES VENDÔMOIS ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « SUEZ - LYONNAISE DES EAUX - VENDOME » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 19

Conformité : 100 %

Valeur maxi : 0 n/100 ml

Années prises en compte : 2023, 2024

NITRATES

A

Très bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 3

Valeur moyenne : 0 mg/L

Valeur maxi : 0 mg/L

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

A

Très bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 1

Conformité : 100 %

Nombre de substances recherchées : 424

Valeur maxi : 0 microgramme/L

FLUOR

A

Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : 1

Valeur moyenne : 0 mg/L

Valeur maxi : 0 mg/L

Quelques conseils

ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

SAVEUR-COULEUR



Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.

CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.

FLUOR



Lorsque la concentration en fluor dans l'eau est faible, un apport complémentaire en fluor peut être recommandé pour la prévention de la carie dentaire. Demandez conseil à votre médecin ou votre dentiste.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ

Eau dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 2

Valeur moyenne : 22,9 °f

Valeur maxi : 24,1 °f

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 12/04/2025

UDI 041000548

L'ARS Centre-Val de Loire est chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. Ce contrôle est assuré régulièrement au niveau des ressources, de la production et de la distribution. Le service d'eau reste responsable de la qualité de l'eau distribuée et de sa surveillance. L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité.



ZONE DE DISTRIBUTION : COUTURE SUR LOIR

Conclusion sanitaire

Indicateur global de qualité

2024

L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous. La recherche des PFAS sera obligatoire à compter du 1er janvier 2026 pour toutes les UDI. Toutefois, sans attendre cette date, des analyses sur les UDI de plus de 500 habitants seront programmées en 2025.

A

A : Eau de bonne qualité

B : Eau de qualité convenable

C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : A

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : COUTURE F2 BOIS DE LA VACHERIE. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 1268 personnes sur 4 communes (ARTINS, ESSARTS (LES), VALLEE-DE-RONSARD, VILLEDIEU-LE-CHATEAU). Le responsable des installations est : « CA TERRITOIRES VENDÔMOIS ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « SUEZ - LYONNAISE DES EAUX - VENDOME » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **10**
Conformité : **100 %**
Valeur maxi : **0 n/100 ml**

NITRATES

A

Très bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **3**
Valeur moyenne : **0,647 mg/L**
Valeur maxi : **0,73 mg/L**

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

A

Très bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **1**
Conformité : **100 %**
Nombre de substances recherchées : **175**
Valeur maxi : **0 microgramme/L**

FLUOR

A

Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : **1**
Valeur moyenne : **0,204 mg/L**
Valeur maxi : **0,204 mg/L**

Quelques conseils

ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

SAVEUR-COULEUR



Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.

CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.

FLUOR



Lorsque la concentration en fluor dans l'eau est faible, un apport complémentaire en fluor peut être recommandé pour la prévention de la carie dentaire. Demandez conseil à votre médecin ou votre dentiste.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ

Eau dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **2**
Valeur moyenne : **25,5 °f**
Valeur maxi : **26,1 °f**

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 12/04/2025

UDI 041000554

L'ARS Centre-Val de Loire est chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. Ce contrôle est assuré régulièrement au niveau des ressources, de la production et de la distribution. Le service d'eau reste responsable de la qualité de l'eau distribuée et de sa surveillance. L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité.



ZONE DE DISTRIBUTION : CRUCHERAY

Conclusion sanitaire

Indicateur global de qualité

2024

L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous. La recherche des PFAS sera obligatoire à compter du 1er janvier 2026 pour toutes les UDI. Toutefois, sans attendre cette date, des analyses sur les UDI de plus de 500 habitants seront programmées en 2025.

A

A : Eau de bonne qualité

B : Eau de qualité convenable

C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : A

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : CRUCHERAY FORAGE 2 CHAMBORD. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 1011 personnes sur 3 communes (CRUCHERAY, LANCE, NOURRAY). Le responsable des installations est : « CA TERRITOIRES VENDÔMOIS ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « SUEZ - LYONNAISE DES EAUX - VENDOME » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 18

Conformité : 100 %

Valeur maxi : 0 n/100 ml

Années prises en compte : 2023, 2024

NITRATES

A

Très bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 3

Valeur moyenne : 0,763 mg/L

Valeur maxi : 0,79 mg/L

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

A

Très bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 1

Conformité : 100 %

Nombre de substances recherchées : 455

Valeur maxi : 0 microgramme/L

FLUOR

A

Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : 1

Valeur moyenne : 0,193 mg/L

Valeur maxi : 0,193 mg/L

Quelques conseils

ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

SAVEUR-COULEUR



Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.

CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.

FLUOR



Lorsque la concentration en fluor dans l'eau est faible, un apport complémentaire en fluor peut être recommandé pour la prévention de la carie dentaire. Demandez conseil à votre médecin ou votre dentiste.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ

Eau dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 2

Valeur moyenne : 23 °f

Valeur maxi : 23,1 °f

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 12/04/2025

UDI 041000555

L'ARS Centre-Val de Loire est chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. Ce contrôle est assuré régulièrement au niveau des ressources, de la production et de la distribution. Le service d'eau reste responsable de la qualité de l'eau distribuée et de sa surveillance. L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité.



ZONE DE DISTRIBUTION : DANZE

Conclusion sanitaire

Indicateur global de qualité

2024

L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous. La recherche des PFAS sera obligatoire à compter du 1er janvier 2026 pour toutes les UDI. Toutefois, sans attendre cette date, des analyses sur les UDI de plus de 500 habitants seront programmées en 2025.

A

A : Eau de bonne qualité

B : Eau de qualité convenable

C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : A

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : DANZE F2 DES BIGOTERIES, DANZE RN 157_LES BIGOTERIES. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 1971 personnes sur 3 communes (AZE, DANZE, RAHART). Le responsable des installations est : « CA TERRITOIRES VENDÔMOIS ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « SUEZ - LYONNAISE DES EAUX - VENDOME » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **12**
Conformité : **100 %**
Valeur maxi : **0 n/100 ml**

NITRATES

A

Très bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **3**
Valeur moyenne : **0 mg/L**
Valeur maxi : **0 mg/L**

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

A

Très bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **1**
Conformité : **100 %**
Nombre de substances recherchées : **429**
Valeur maxi : **0 microgramme/L**

FLUOR

A

Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : **1**
Valeur moyenne : **0 mg/L**
Valeur maxi : **0 mg/L**

Quelques conseils

ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

SAVEUR-COULEUR



Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.

CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.

FLUOR



Lorsque la concentration en fluor dans l'eau est faible, un apport complémentaire en fluor peut être recommandé pour la prévention de la carie dentaire. Demandez conseil à votre médecin ou votre dentiste.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ

Eau peu calcaire

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **2**
Valeur moyenne : **19,6 °f**
Valeur maxi : **20,7 °f**

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 12/04/2025

UDI 041000556

L'ARS Centre-Val de Loire est chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. Ce contrôle est assuré régulièrement au niveau des ressources, de la production et de la distribution. Le service d'eau reste responsable de la qualité de l'eau distribuée et de sa surveillance. L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité.



ZONE DE DISTRIBUTION : EPUISAY

Conclusion sanitaire

Indicateur global de qualité

2024

L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous. La recherche des PFAS sera obligatoire à compter du 1er janvier 2026 pour toutes les UDI. Toutefois, sans attendre cette date, des analyses sur les UDI de plus de 500 habitants seront programmées en 2025.

A

A : Eau de bonne qualité

B : Eau de qualité convenable

C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : A

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : EPUISAY LE BOURG (RN 157). L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 827 personnes sur 1 commune (EPUISAY). Le responsable des installations est : « CA TERRITOIRES VENDÔMOIS ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « SUEZ - LYONNAISE DES EAUX - VENDOME » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 18

Conformité : 100 %

Valeur maxi : 0 n/100 ml

Années prises en compte : 2023, 2024

NITRATES

A

Très bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 3

Valeur moyenne : 4,97 mg/L

Valeur maxi : 5,2 mg/L

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

A

Très bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 1

Conformité : 100 %

Nombre de substances recherchées : 175

Valeur maxi : 0 microgramme/L

FLUOR

A

Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : 1

Valeur moyenne : 0 mg/L

Valeur maxi : 0 mg/L

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ

Eau peu calcaire

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 2

Valeur moyenne : 17 °f

Valeur maxi : 17,3 °f

Quelques conseils

ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

SAVEUR-COULEUR



Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.

CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.

FLUOR



Lorsque la concentration en fluor dans l'eau est faible, un apport complémentaire en fluor peut être recommandé pour la prévention de la carie dentaire. Demandez conseil à votre médecin ou votre dentiste.

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 12/04/2025

UDI 041000558

L'ARS Centre-Val de Loire est chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. Ce contrôle est assuré régulièrement au niveau des ressources, de la production et de la distribution. Le service d'eau reste responsable de la qualité de l'eau distribuée et de sa surveillance. L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité.



ZONE DE DISTRIBUTION : FORTAN

Conclusion sanitaire

Indicateur global de qualité

2024

L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous. La recherche des PFAS sera obligatoire à compter du 1er janvier 2026 pour toutes les UDI. Toutefois, sans attendre cette date, des analyses sur les UDI de plus de 500 habitants seront programmées en 2025.

A

A : Eau de bonne qualité

B : Eau de qualité convenable

C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : A

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : FORTAN LE CLOS PASQUIER. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 250 personnes sur 1 commune (FORTAN). Le responsable des installations est : « CA TERRITOIRES VENDÔMOIS ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « CA TERRITOIRES VENDÔMOIS » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 12

Conformité : 100 %

Valeur maxi : 0 n/100 ml

Années prises en compte : 2023, 2024

NITRATES

A

Bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 6

Valeur moyenne : 13,7 mg/L

Valeur maxi : 15 mg/L

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

A

Très bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 2

Conformité : 100 %

Nombre de substances recherchées : 63

Valeur maxi : 0 microgramme/L

FLUOR

A

Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : 1

Valeur moyenne : 0,06 mg/L

Valeur maxi : 0,06 mg/L

Année prise en compte : 2023

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ

Eau dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 2

Valeur moyenne : 23,6 °f

Valeur maxi : 23,6 °f

Quelques conseils

ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

SAVEUR-COULEUR



Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.

CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.

FLUOR



Lorsque la concentration en fluor dans l'eau est faible, un apport complémentaire en fluor peut être recommandé pour la prévention de la carie dentaire. Demandez conseil à votre médecin ou votre dentiste.

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 12/04/2025

UDI 041000560

L'ARS Centre-Val de Loire est chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. Ce contrôle est assuré régulièrement au niveau des ressources, de la production et de la distribution. Le service d'eau reste responsable de la qualité de l'eau distribuée et de sa surveillance. L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité.



ZONE DE DISTRIBUTION : LES HAYES

Conclusion sanitaire

Indicateur global de qualité

2024

L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous. La recherche des PFAS sera obligatoire à compter du 1er janvier 2026 pour toutes les UDI. Toutefois, sans attendre cette date, des analyses sur les UDI de plus de 500 habitants seront programmées en 2025.

A

A : Eau de bonne qualité

B : Eau de qualité convenable

C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : A

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : LES HAYES D8 VERS LE BERLOQUET. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 643 personnes sur 3 communes (HAYES (LES), MONTROUVEAU, TERNAY). Le responsable des installations est : « CA TERRITOIRES VENDÔMOIS ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « SAUR SECTEUR DU LOIR ET CHER » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 18

Conformité : 100 %

Valeur maxi : 0 n/100 ml

Années prises en compte : 2023, 2024

NITRATES

A

Très bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 3

Valeur moyenne : 0,7 mg/L

Valeur maxi : 0,86 mg/L

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

A

Très bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 1

Conformité : 100 %

Nombre de substances recherchées : 429

Valeur maxi : 0 microgramme/L

FLUOR

A

Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : 1

Valeur moyenne : 0,209 mg/L

Valeur maxi : 0,209 mg/L

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ

Eau dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 2

Valeur moyenne : 20,4 °f

Valeur maxi : 21,7 °f

Quelques conseils

ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

SAVEUR-COULEUR



Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.

CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.

FLUOR



Lorsque la concentration en fluor dans l'eau est faible, un apport complémentaire en fluor peut être recommandé pour la prévention de la carie dentaire. Demandez conseil à votre médecin ou votre dentiste.

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 12/04/2025

UDI 041000564

L'ARS Centre-Val de Loire est chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. Ce contrôle est assuré régulièrement au niveau des ressources, de la production et de la distribution. Le service d'eau reste responsable de la qualité de l'eau distribuée et de sa surveillance. L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité.



ZONE DE DISTRIBUTION : LUNAY

Conclusion sanitaire

Indicateur global de qualité

2024

L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous. La recherche des PFAS sera obligatoire à compter du 1er janvier 2026 pour toutes les UDI. Toutefois, sans attendre cette date, des analyses sur les UDI de plus de 500 habitants seront programmées en 2025.

A

A : Eau de bonne qualité

B : Eau de qualité convenable

C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : A

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : LUNAY RTE DE MAZANGE. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 2071 personnes sur 2 communes (LUNAY, MAZANGE). Le responsable des installations est : « CA TERRITOIRES VENDÔMOIS ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « SAUR SECTEUR DU LOIR ET CHER » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **13**
Conformité : **100 %**
Valeur maxi : **0 n/100 ml**

NITRATES

A

Très bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **4**
Valeur moyenne : **7,35 mg/L**
Valeur maxi : **7,6 mg/L**

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

A

Très bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **1**
Conformité : **100 %**
Nombre de substances recherchées : **455**
Valeur maxi : **0 microgramme/L**

FLUOR

A

Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : **1**
Valeur moyenne : **0 mg/L**
Valeur maxi : **0 mg/L**

Quelques conseils

ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

SAVEUR-COULEUR



Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.

CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.

FLUOR



Lorsque la concentration en fluor dans l'eau est faible, un apport complémentaire en fluor peut être recommandé pour la prévention de la carie dentaire. Demandez conseil à votre médecin ou votre dentiste.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ

Eau dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **3**
Valeur moyenne : **21,5 °f**
Valeur maxi : **22,7 °f**

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 12/04/2025

UDI 041000569

L'ARS Centre-Val de Loire est chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. Ce contrôle est assuré régulièrement au niveau des ressources, de la production et de la distribution. Le service d'eau reste responsable de la qualité de l'eau distribuée et de sa surveillance. L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité.



ZONE DE DISTRIBUTION : MONTOIRE

Conclusion sanitaire

Indicateur global de qualité

2024

L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous. La recherche des PFAS sera obligatoire à compter du 1er janvier 2026 pour toutes les UDI. Toutefois, sans attendre cette date, des analyses sur les UDI de plus de 500 habitants seront programmées en 2025.

A

A : Eau de bonne qualité

B : Eau de qualité convenable

C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : A

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : MONTOIRE RECLUSAGE F5, MONTOIRE VILLENEUVE F6. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 3937 personnes sur 3 communes (LAVARDIN, MONTOIRE-SUR-LE-LOIR, ROCHES-L'ÉVÊQUE (LES)). Le responsable des installations est : « CA TERRITOIRES VENDÔMOIS ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « SUEZ - LYONNAISE DES EAUX - VENDÔME » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **15**
Conformité : **100 %**
Valeur maxi : **0 n/100 ml**

NITRATES

A

Très bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **5**
Valeur moyenne : **0,745 mg/L**
Valeur maxi : **0,94 mg/L**

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

A

Très bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **2**
Conformité : **100 %**
Nombre de substances recherchées : **455**
Valeur maxi : **0 microgramme/L**

FLUOR

A

Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : **2**
Valeur moyenne : **0,219 mg/L**
Valeur maxi : **0,291 mg/L**

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ

Eau peu calcaire

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **4**
Valeur moyenne : **15,8 °f**
Valeur maxi : **21,3 °f**

Quelques conseils

ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

SAVEUR-COULEUR



Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.

CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.

FLUOR



Lorsque la concentration en fluor dans l'eau est faible, un apport complémentaire en fluor peut être recommandé pour la prévention de la carie dentaire. Demandez conseil à votre médecin ou votre dentiste.

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 12/04/2025

UDI 041000573

L'ARS Centre-Val de Loire est chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. Ce contrôle est assuré régulièrement au niveau des ressources, de la production et de la distribution. Le service d'eau reste responsable de la qualité de l'eau distribuée et de sa surveillance. L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité.



ZONE DE DISTRIBUTION : MONTOIRE

Conclusion sanitaire

Indicateur global de qualité

2024

L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous. La recherche des PFAS sera obligatoire à compter du 1er janvier 2026 pour toutes les UDI. Toutefois, sans attendre cette date, des analyses sur les UDI de plus de 500 habitants seront programmées en 2025.

A

A : Eau de bonne qualité

B : Eau de qualité convenable

C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : A

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : MONTOIRE RECLUSAGE F5, MONTOIRE VILLENEUVE F6. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 3937 personnes sur 3 communes (LAVARDIN, MONTOIRE-SUR-LE-LOIR, ROCHES-L'ÉVÊQUE (LES)). Le responsable des installations est : « CA TERRITOIRES VENDÔMOIS ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « SUEZ - LYONNAISE DES EAUX - VENDÔME » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **15**
Conformité : **100 %**
Valeur maxi : **0 n/100 ml**

NITRATES

A

Très bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **5**
Valeur moyenne : **0,745 mg/L**
Valeur maxi : **0,94 mg/L**

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

A

Très bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **2**
Conformité : **100 %**
Nombre de substances recherchées : **455**
Valeur maxi : **0 microgramme/L**

FLUOR

A

Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : **2**
Valeur moyenne : **0,219 mg/L**
Valeur maxi : **0,291 mg/L**

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ

Eau peu calcaire

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **4**
Valeur moyenne : **15,8 °f**
Valeur maxi : **21,3 °f**

Quelques conseils

ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

SAVEUR-COULEUR



Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.

CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.

FLUOR



Lorsque la concentration en fluor dans l'eau est faible, un apport complémentaire en fluor peut être recommandé pour la prévention de la carie dentaire. Demandez conseil à votre médecin ou votre dentiste.

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 12/04/2025

UDI 041000573

L'ARS Centre-Val de Loire est chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. Ce contrôle est assuré régulièrement au niveau des ressources, de la production et de la distribution. Le service d'eau reste responsable de la qualité de l'eau distribuée et de sa surveillance. L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité.



ZONE DE DISTRIBUTION : NAVEIL

Conclusion sanitaire

Indicateur global de qualité

2024

L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous. La recherche des PFAS sera obligatoire à compter du 1er janvier 2026 pour toutes les UDI. Toutefois, sans attendre cette date, des analyses sur les UDI de plus de 500 habitants seront programmées en 2025.

A

A : Eau de bonne qualité

B : Eau de qualité convenable

C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : A

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : NAVEIL TOURTELIN RUE BRENIERE. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 3722 personnes sur 4 communes (MARCILLY-EN-BEAUCE, NAVEIL, SAINTE-ANNE, VILLERABLE). Le responsable des installations est : « CA TERRITOIRES VENDÔMOIS ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « CA TERRITOIRES VENDÔMOIS » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **16**
Conformité : **100 %**
Valeur maxi : **0 n/100 ml**

NITRATES

A

Très bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **4**
Valeur moyenne : **1,1 mg/L**
Valeur maxi : **1,3 mg/L**

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

A

Bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **1**
Conformité : **100 %**
Nombre de substances recherchées : **175**
Valeur maxi : **0,028 microgramme/L**

FLUOR

A

Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : **1**
Valeur moyenne : **0,242 mg/L**
Valeur maxi : **0,242 mg/L**

Quelques conseils

ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

SAVEUR-COULEUR



Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.

CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.

FLUOR



Lorsque la concentration en fluor dans l'eau est faible, un apport complémentaire en fluor peut être recommandé pour la prévention de la carie dentaire. Demandez conseil à votre médecin ou votre dentiste.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ

Eau dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **3**
Valeur moyenne : **21,3 °f**
Valeur maxi : **21,8 °f**

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 12/04/2025

UDI 041000575

L'ARS Centre-Val de Loire est chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. Ce contrôle est assuré régulièrement au niveau des ressources, de la production et de la distribution. Le service d'eau reste responsable de la qualité de l'eau distribuée et de sa surveillance. L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité.



ZONE DE DISTRIBUTION : PRUNAY CASSEREAU

Conclusion sanitaire

Indicateur global de qualité

2024

L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous. La recherche des PFAS sera obligatoire à compter du 1er janvier 2026 pour toutes les UDI. Toutefois, sans attendre cette date, des analyses sur les UDI de plus de 500 habitants seront programmées en 2025.

A

A : Eau de bonne qualité

B : Eau de qualité convenable

C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : A

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : PRUNAY CASSEREAU LES 4 VENTS, PRUNAY LES LOGES/BOUQUINERIES. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 1964 personnes sur 5 communes (AUTHON, PRUNAY-CASSEREAU, SAINT-AMAND-LONGPRE, SAINT-ARNOULT, VILLECHAUVÉ). Le responsable des installations est : « CA TERRITOIRES VENDÔMOIS ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « CA TERRITOIRES VENDÔMOIS » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **12**
Conformité : **100 %**
Valeur maxi : **0 n/100 ml**

NITRATES

A

Très bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **4**
Valeur moyenne : **1,4 mg/L**
Valeur maxi : **1,5 mg/L**

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

A

Très bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **1**
Conformité : **100 %**
Nombre de substances recherchées : **455**
Valeur maxi : **0 microgramme/L**

FLUOR

A

Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : **1**
Valeur moyenne : **0,274 mg/L**
Valeur maxi : **0,274 mg/L**

Quelques conseils

ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

SAVEUR-COULEUR



Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.

CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.

FLUOR



Lorsque la concentration en fluor dans l'eau est faible, un apport complémentaire en fluor peut être recommandé pour la prévention de la carie dentaire. Demandez conseil à votre médecin ou votre dentiste.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ

Eau peu calcaire

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **3**
Valeur moyenne : **14,7 °f**
Valeur maxi : **15,1 °f**

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 12/04/2025

UDI 041000582

L'ARS Centre-Val de Loire est chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. Ce contrôle est assuré régulièrement au niveau des ressources, de la production et de la distribution. Le service d'eau reste responsable de la qualité de l'eau distribuée et de sa surveillance. L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité.



ZONE DE DISTRIBUTION : ST AMAND LONGPRE

Conclusion sanitaire

Indicateur global de qualité

2024

L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous. La recherche des PFAS sera obligatoire à compter du 1er janvier 2026 pour toutes les UDI. Toutefois, sans attendre cette date, des analyses sur les UDI de plus de 500 habitants seront programmées en 2025.

A

A : Eau de bonne qualité

B : Eau de qualité convenable

C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : A

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : ST AMAND F2 CENOMANIEN. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 1570 personnes sur 2 communes (HUISSEAU-EN-BEAUCE, SAINT-AMAND-LONGPRE). Le responsable des installations est : « CA TERRITOIRES VENDÔMOIS ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « SUEZ - LYONNAISE DES EAUX - VENDÔME » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **14**
Conformité : **100 %**
Valeur maxi : **0 n/100 ml**

NITRATES

A

Très bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **3**
Valeur moyenne : **0,917 mg/L**
Valeur maxi : **1,4 mg/L**

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

A

Très bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **1**
Conformité : **100 %**
Nombre de substances recherchées : **429**
Valeur maxi : **0 microgramme/L**

FLUOR

A

Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : **1**
Valeur moyenne : **0,219 mg/L**
Valeur maxi : **0,219 mg/L**

Quelques conseils

ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

SAVEUR-COULEUR



Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.

CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.

FLUOR



Lorsque la concentration en fluor dans l'eau est faible, un apport complémentaire en fluor peut être recommandé pour la prévention de la carie dentaire. Demandez conseil à votre médecin ou votre dentiste.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ

Eau peu calcaire

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **2**
Valeur moyenne : **15,2 °f**
Valeur maxi : **15,6 °f**

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 12/04/2025

UDI 041000585

L'ARS Centre-Val de Loire est chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. Ce contrôle est assuré régulièrement au niveau des ressources, de la production et de la distribution. Le service d'eau reste responsable de la qualité de l'eau distribuée et de sa surveillance. L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité.



ZONE DE DISTRIBUTION : ST FIRMIN DES PRES

Conclusion sanitaire

Indicateur global de qualité

2024

L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous. La recherche des PFAS sera obligatoire à compter du 1er janvier 2026 pour toutes les UDI. Toutefois, sans attendre cette date, des analyses sur les UDI de plus de 500 habitants seront programmées en 2025.

A

A : Eau de bonne qualité

B : Eau de qualité convenable

C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : A

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : ST FIRMIN DES PRES LE BOURG. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 775 personnes sur 1 commune (SAINT-FIRMIN-DES-PRES). Le responsable des installations est : « CA TERRITOIRES VENDÔMOIS ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « VEND'O » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 18

Conformité : 100 %

Valeur maxi : 0 n/100 ml

Années prises en compte : 2023, 2024

NITRATES

A

Très bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 4

Valeur moyenne : 0,598 mg/L

Valeur maxi : 1,1 mg/L

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

A

Très bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 1

Conformité : 100 %

Nombre de substances recherchées : 429

Valeur maxi : 0 microgramme/L

FLUOR

A

Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : 1

Valeur moyenne : 0,122 mg/L

Valeur maxi : 0,122 mg/L

Quelques conseils

ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

SAVEUR-COULEUR



Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.

CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.

FLUOR



Lorsque la concentration en fluor dans l'eau est faible, un apport complémentaire en fluor peut être recommandé pour la prévention de la carie dentaire. Demandez conseil à votre médecin ou votre dentiste.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ

Eau dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 3

Valeur moyenne : 24,3 °f

Valeur maxi : 25,9 °f

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 12/04/2025

UDI 041000588

L'ARS Centre-Val de Loire est chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. Ce contrôle est assuré régulièrement au niveau des ressources, de la production et de la distribution. Le service d'eau reste responsable de la qualité de l'eau distribuée et de sa surveillance. L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité.



ZONE DE DISTRIBUTION : ST GOURGON

Conclusion sanitaire

Indicateur global de qualité

2024

L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous. La recherche des PFAS sera obligatoire à compter du 1er janvier 2026 pour toutes les UDI. Toutefois, sans attendre cette date, des analyses sur les UDI de plus de 500 habitants seront programmées en 2025.

A

A : Eau de bonne qualité

B : Eau de qualité convenable

C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : A

Origine et gestion de l'eau

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 410 personnes sur 3 communes (GOMBERGEAN, SAINT-GOURGON, VILLEPORCHER). Le responsable des installations est : « CA TERRITOIRES VENDÔMOIS ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « SUEZ - LYONNAISE DES EAUX - VENDOME » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 12

Conformité : 100 %

Valeur maxi : 0 n/100 ml

Années prises en compte : 2023, 2024

NITRATES

A

Très bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 2

Valeur moyenne : 0,76 mg/L

Valeur maxi : 0,81 mg/L

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

A

Très bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 1

Conformité : 100 %

Nombre de substances recherchées : 269

Valeur maxi : 0 microgramme/L

Année prise en compte : 2021

FLUOR

A

Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : 1

Valeur moyenne : 0,15 mg/L

Valeur maxi : 0,15 mg/L

Année prise en compte : 2021

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ

Eau peu calcaire

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 2

Valeur moyenne : 15,4 °f

Valeur maxi : 15,5 °f

Quelques conseils

ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

SAVEUR-COULEUR



Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.

CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.

FLUOR



Lorsque la concentration en fluor dans l'eau est faible, un apport complémentaire en fluor peut être recommandé pour la prévention de la carie dentaire. Demandez conseil à votre médecin ou votre dentiste.

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 12/04/2025

UDI 041000590

L'ARS Centre-Val de Loire est chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. Ce contrôle est assuré régulièrement au niveau des ressources, de la production et de la distribution. Le service d'eau reste responsable de la qualité de l'eau distribuée et de sa surveillance. L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité.



ZONE DE DISTRIBUTION : ST RIMAY-HOUSSAY

Conclusion sanitaire

Indicateur global de qualité

2024

L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous. La recherche des PFAS sera obligatoire à compter du 1er janvier 2026 pour toutes les UDI. Toutefois, sans attendre cette date, des analyses sur les UDI de plus de 500 habitants seront programmées en 2025.

A

A : Eau de bonne qualité

B : Eau de qualité convenable

C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : A

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : ST RIMAY FORAGE DU MOULIN, ST RIMAY SOURCE DU MOULIN. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 1320 personnes sur 6 communes (AMBLOY, HOUSSAY, SAINT-RIMAY, SASNIERES, VILLAVARD, VILLIERSFAUX). Le responsable des installations est : « CA TERRITOIRES VENDÔMOIS ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « SUEZ - LYONNAISE DES EAUX - VENDÔME » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

A

Bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **11**
Conformité : **90 %**
Valeur maxi : **2 n/100 ml**

NITRATES

A

Très bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **3**
Valeur moyenne : **0,707 mg/L**
Valeur maxi : **0,73 mg/L**

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

A

Très bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **1**
Conformité : **100 %**
Nombre de substances recherchées : **455**
Valeur maxi : **0 microgramme/L**

FLUOR

A

Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : **1**
Valeur moyenne : **0,131 mg/L**
Valeur maxi : **0,131 mg/L**

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ

Eau dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **2**
Valeur moyenne : **22,9 °f**
Valeur maxi : **23,1 °f**

Quelques conseils

ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

SAVEUR-COULEUR



Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.

CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.

FLUOR



Lorsque la concentration en fluor dans l'eau est faible, un apport complémentaire en fluor peut être recommandé pour la prévention de la carie dentaire. Demandez conseil à votre médecin ou votre dentiste.

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 12/04/2025

UDI 041000593

L'ARS Centre-Val de Loire est chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. Ce contrôle est assuré régulièrement au niveau des ressources, de la production et de la distribution. Le service d'eau reste responsable de la qualité de l'eau distribuée et de sa surveillance. L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité.



ZONE DE DISTRIBUTION : THORE LA ROCHETTE

Conclusion sanitaire

Indicateur global de qualité

2024

L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous. La recherche des PFAS sera obligatoire à compter du 1er janvier 2026 pour toutes les UDI. Toutefois, sans attendre cette date, des analyses sur les UDI de plus de 500 habitants seront programmées en 2025.

A

A : Eau de bonne qualité

B : Eau de qualité convenable

C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : A

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : THORE - FORAGE LE BORDEAU. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 814 personnes sur 1 commune (THORE-LA-ROCHETTE). Le responsable des installations est : « CA TERRITOIRES VENDÔMOIS ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « CA TERRITOIRES VENDÔMOIS » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 18

Conformité : 100 %

Valeur maxi : 0 n/100 ml

Années prises en compte : 2023, 2024

NITRATES

A

Très bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 3

Valeur moyenne : 0,61 mg/L

Valeur maxi : 0,86 mg/L

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

A

Très bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 1

Conformité : 100 %

Nombre de substances recherchées : 424

Valeur maxi : 0 microgramme/L

FLUOR

A

Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : 1

Valeur moyenne : 0,189 mg/L

Valeur maxi : 0,189 mg/L

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ

Eau peu calcaire

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 2

Valeur moyenne : 16,8 °f

Valeur maxi : 17,1 °f

Quelques conseils

ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

SAVEUR-COULEUR



Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.

CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.

FLUOR



Lorsque la concentration en fluor dans l'eau est faible, un apport complémentaire en fluor peut être recommandé pour la prévention de la carie dentaire. Demandez conseil à votre médecin ou votre dentiste.

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 12/04/2025

UDI 041000601

L'ARS Centre-Val de Loire est chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. Ce contrôle est assuré régulièrement au niveau des ressources, de la production et de la distribution. Le service d'eau reste responsable de la qualité de l'eau distribuée et de sa surveillance. L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité.



ZONE DE DISTRIBUTION : TROO

Conclusion sanitaire

Indicateur global de qualité

2024

L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous. La recherche des PFAS sera obligatoire à compter du 1er janvier 2026 pour toutes les UDI. Toutefois, sans attendre cette date, des analyses sur les UDI de plus de 500 habitants seront programmées en 2025.

A

A : Eau de bonne qualité

B : Eau de qualité convenable

C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : A

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : TROO FORAGE LES GRANDS CHAMPS. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 1481 personnes sur 5 communes (BONNEVEAU, MONTOIRE-SUR-LE-LOIR, SAINT-JACQUES-DES-GUERETS, SOUGE, TROO). Le responsable des installations est : « CA TERRITOIRES VENDÔMOIS ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « CA TERRITOIRES VENDÔMOIS » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **11**
Conformité : **100 %**
Valeur maxi : **0 n/100 ml**

NITRATES

A

Très bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **3**
Valeur moyenne : **0,267 mg/L**
Valeur maxi : **0,31 mg/L**

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

A

Très bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **1**
Conformité : **100 %**
Nombre de substances recherchées : **174**
Valeur maxi : **0 microgramme/L**

FLUOR

A

Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : **1**
Valeur moyenne : **0,145 mg/L**
Valeur maxi : **0,145 mg/L**

Quelques conseils

ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

SAVEUR-COULEUR



Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.

CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.

FLUOR



Lorsque la concentration en fluor dans l'eau est faible, un apport complémentaire en fluor peut être recommandé pour la prévention de la carie dentaire. Demandez conseil à votre médecin ou votre dentiste.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ

Eau peu calcaire

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **2**
Valeur moyenne : **19,7 °f**
Valeur maxi : **20,9 °f**

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 12/04/2025

UDI 041000602

L'ARS Centre-Val de Loire est chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. Ce contrôle est assuré régulièrement au niveau des ressources, de la production et de la distribution. Le service d'eau reste responsable de la qualité de l'eau distribuée et de sa surveillance. L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité.



ZONE DE DISTRIBUTION : VILLETRUN

Conclusion sanitaire

Indicateur global de qualité

2024

Une contamination bactériologique a été observée ponctuellement. Les mesures de gestion adaptées ont été prises par les personnes compétentes (surchloration et purges) permettant un retour à la conformité. L'eau distribuée est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous. La recherche des PFAS sera obligatoire à compter du 1er janvier 2026 pour toutes les UDI. Toutefois, sans attendre cette date, des analyses sur les UDI de plus de 500 habitants seront programmées en 2025.

B

A : Eau de bonne qualité

B : Eau de qualité convenable

C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : A

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : COULOMMIERS - LA ROCHE F1, COULOMMIERS - LA ROCHE F2, VILLETRUN ROUTE DE FAYE. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 1333 personnes sur 4 communes (COULOMMIERS-LA-TOUR, FAYE, ROCE, VILLETRUN). Le responsable des installations est : « CA TERRITOIRES VENDÔMOIS ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « CA TERRITOIRES VENDÔMOIS » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

B

Une contamination bactériologique a été observée ponctuellement

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **17**
Conformité : **82 %**
Valeur maxi : **15 n/100 ml**

NITRATES

A

Bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **11**
Valeur moyenne : **17,1 mg/L**
Valeur maxi : **19 mg/L**

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

A

Très bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **1**
Conformité : **100 %**
Nombre de substances recherchées : **175**
Valeur maxi : **0 microgramme/L**

FLUOR

A

Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : **1**
Valeur moyenne : **0,129 mg/L**
Valeur maxi : **0,129 mg/L**

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ

Eau dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **3**
Valeur moyenne : **29,1 °f**
Valeur maxi : **30,7 °f**

Quelques conseils

ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

SAVEUR-COULEUR



Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.

CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.

FLUOR



Lorsque la concentration en fluor dans l'eau est faible, un apport complémentaire en fluor peut être recommandé pour la prévention de la carie dentaire. Demandez conseil à votre médecin ou votre dentiste.

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 26/04/2025

UDI 041000644

L'ARS Centre-Val de Loire est chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. Ce contrôle est assuré régulièrement au niveau des ressources, de la production et de la distribution. Le service d'eau reste responsable de la qualité de l'eau distribuée et de sa surveillance. L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité.



ZONE DE DISTRIBUTION : VILLIERS SUR LOIR

Conclusion sanitaire

Indicateur global de qualité

2024

L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous. La recherche des PFAS sera obligatoire à compter du 1er janvier 2026 pour toutes les UDI. Toutefois, sans attendre cette date, des analyses sur les UDI de plus de 500 habitants seront programmées en 2025.

A

A : Eau de bonne qualité

B : Eau de qualité convenable

C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : A

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : VILLIERS/L "LA THIBAUDIÈRE". L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 1102 personnes sur 1 commune (VILLIERS-SUR-LOIR). Le responsable des installations est : « CA TERRITOIRES VENDÔMOIS ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « CA TERRITOIRES VENDÔMOIS » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **10**
Conformité : **100 %**
Valeur maxi : **0 n/100 ml**

NITRATES

A

Très bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **3**
Valeur moyenne : **0,67 mg/L**
Valeur maxi : **0,72 mg/L**

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

A

Très bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **1**
Conformité : **100 %**
Nombre de substances recherchées : **174**
Valeur maxi : **0 microgramme/L**

FLUOR

A

Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : **1**
Valeur moyenne : **0,118 mg/L**
Valeur maxi : **0,118 mg/L**

Quelques conseils

ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

SAVEUR-COULEUR



Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.

CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.

FLUOR



Lorsque la concentration en fluor dans l'eau est faible, un apport complémentaire en fluor peut être recommandé pour la prévention de la carie dentaire. Demandez conseil à votre médecin ou votre dentiste.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ

Eau dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **2**
Valeur moyenne : **22,8 °f**
Valeur maxi : **23,2 °f**

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 12/04/2025

UDI 041000645

L'ARS Centre-Val de Loire est chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. Ce contrôle est assuré régulièrement au niveau des ressources, de la production et de la distribution. Le service d'eau reste responsable de la qualité de l'eau distribuée et de sa surveillance. L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité.



ZONE DE DISTRIBUTION : SAVIGNY /B. RESEAU GRILLETIERE

Conclusion sanitaire

Indicateur global de qualité

2024

L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous. La recherche des PFAS sera obligatoire à compter du 1er janvier 2026 pour toutes les UDI. Toutefois, sans attendre cette date, des analyses sur les UDI de plus de 500 habitants seront programmées en 2025.

A

A : Eau de bonne qualité

B : Eau de qualité convenable

C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : A

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : SAVIGNY LA GRILLETIERE, SAVIGNY LE CLAIREAU. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 1949 personnes sur 1 commune (SAVIGNY-SUR-BRAYE). Le responsable des installations est : « CA TERRITOIRES VENDÔMOIS ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « CA TERRITOIRES VENDÔMOIS » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **13**
Conformité : **100 %**
Valeur maxi : **0 n/100 ml**

NITRATES

A

Bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **13**
Valeur moyenne : **18,3 mg/L**
Valeur maxi : **20 mg/L**

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

A

Très bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **2**
Conformité : **100 %**
Nombre de substances recherchées : **456**
Valeur maxi : **0,015 microgramme/L**

FLUOR

A

Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : **1**
Valeur moyenne : **0 mg/L**
Valeur maxi : **0 mg/L**

Quelques conseils

ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

SAVEUR-COULEUR



Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.

CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.

FLUOR



Lorsque la concentration en fluor dans l'eau est faible, un apport complémentaire en fluor peut être recommandé pour la prévention de la carie dentaire. Demandez conseil à votre médecin ou votre dentiste.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ

Eau dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **3**
Valeur moyenne : **24 °f**
Valeur maxi : **25 °f**

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 12/04/2025

UDI 041000678

L'ARS Centre-Val de Loire est chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. Ce contrôle est assuré régulièrement au niveau des ressources, de la production et de la distribution. Le service d'eau reste responsable de la qualité de l'eau distribuée et de sa surveillance. L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité.



ZONE DE DISTRIBUTION : VENDOME

Conclusion sanitaire

Indicateur global de qualité

2024

L'eau distribuée présente des concentrations en fluor élevées en sortie d'un des sites de production. L'eau produite est ensuite diluée dans le réseau avec les eaux issues des autres ressources. En 2024, les PFAS ont été recherchés dans les installations d'eau potable desservant plus de 10 000 habitants ou à proximité des sites susceptibles de présenter une contamination aux PFAS. La limite de qualité de 0,1 microgramme/L a été dépassée ponctuellement (2 analyses sur 13). L'exploitant a immédiatement mis en place les mesures de gestion adaptées pour restaurer la qualité de l'eau distribuée (arrêt du captage, étude à venir pour une solution de traitement). L'eau peut être consommée par tous. Cette eau est de bonne qualité pour les autres paramètres recherchés.

C

A : Eau de bonne qualité

B : Eau de qualité convenable

C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : A

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : AREINES CHEMIN VERT F4, AREINES COGNEBUEE F3, AREINES LE LOIR, ST OUEN EGLISE F2 ARTESIEN, VENDOME CROIX BLANCHE F1, VENDOME CROIX BLANCHE F2, VENDOME LA VARENNE. L'eau qui l'alimente est d'origine à la fois souterraine et superficielle.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 19665 personnes sur 4 communes (AREINES, MESLAY, SAINT-OUEN, VENDOME). Le responsable des installations est : « CA TERRITOIRES VENDOMOIS ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « VEND'O » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **50**
Conformité : **100 %**
Valeur maxi : **0 n/100 ml**

NITRATES

A

Bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **49**
Valeur moyenne : **11,3 mg/L**
Valeur maxi : **24 mg/L**

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

A

Bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **9**
Conformité : **100 %**
Nombre de substances recherchées : **456**
Valeur maxi : **0,06 microgramme/L (atrazine déséthyl)**

FLUOR

C

Mauvaise qualité n'impactant qu'une faible partie du réseau

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : **6**
Valeur moyenne : **0,145 mg/L**
Valeur maxi : **2,73 mg/L**

SOMME DE 20 PFAS

C

Dépassements ponctuels. Le forage concerné a été arrêté.

Le terme "PFAS" regroupe plusieurs milliers de substances différentes issues de diverses origines. Ces composés perfluorés se dégradent très peu et persistent longtemps dans l'environnement. Le maximum réglementaire est 0,1 microgramme/L pour la somme des 20 PFAS.

Nombre de prélèvements : **13**
Valeur moyenne : **0,0134 microgramme/L**
Valeur maxi : **0,14 microgramme/L**

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ

Eau dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **11**
Valeur moyenne : **27 °f**
Valeur maxi : **30,7 °f**

Quelques conseils

ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

SAVEUR-COULEUR



Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.

CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.

FLUOR



Lorsque la concentration en fluor dans l'eau est faible, un apport complémentaire en fluor peut être recommandé pour la prévention de la carie dentaire. Demandez conseil à votre médecin ou votre dentiste.

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 03/05/2025

UDI 041000728

L'ARS Centre-Val de Loire est chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. Ce contrôle est assuré régulièrement au niveau des ressources, de la production et de la distribution. Le service d'eau reste responsable de la qualité de l'eau distribuée et de sa surveillance. L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité.



ZONE DE DISTRIBUTION : ST MARTIN DES BOIS

Conclusion sanitaire

Indicateur global de qualité

2024

L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous. La recherche des PFAS sera obligatoire à compter du 1er janvier 2026 pour toutes les UDI. Toutefois, sans attendre cette date, des analyses sur les UDI de plus de 500 habitants seront programmées en 2025.

A

A : Eau de bonne qualité

B : Eau de qualité convenable

C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : A

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : LES HAYES D8 VERS LE BERLOQUET. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 581 personnes sur 1 commune (SAINT-MARTIN-DES-BOIS). Le responsable des installations est : « CA TERRITOIRES VENDÔMOIS ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « CA TERRITOIRES VENDÔMOIS » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 15

Conformité : 100 %

Valeur maxi : 0 n/100 ml

Années prises en compte : 2023, 2024

NITRATES

A

Très bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 4

Valeur moyenne : 0,735 mg/L

Valeur maxi : 0,86 mg/L

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

A

Très bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 1

Conformité : 100 %

Nombre de substances recherchées : 429

Valeur maxi : 0 microgramme/L

FLUOR

A

Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : 1

Valeur moyenne : 0,209 mg/L

Valeur maxi : 0,209 mg/L

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ

Eau dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 2

Valeur moyenne : 20,4 °f

Valeur maxi : 21,7 °f

Quelques conseils

ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

SAVEUR-COULEUR



Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.

CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.

FLUOR



Lorsque la concentration en fluor dans l'eau est faible, un apport complémentaire en fluor peut être recommandé pour la prévention de la carie dentaire. Demandez conseil à votre médecin ou votre dentiste.

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 12/04/2025

UDI 041000747

L'ARS Centre-Val de Loire est chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. Ce contrôle est assuré régulièrement au niveau des ressources, de la production et de la distribution. Le service d'eau reste responsable de la qualité de l'eau distribuée et de sa surveillance. L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité.